

RAPPORT DES FINANCES

64^E
CONGRÈS
DE LA
CSN

J'Y CROIS.



RAPPORT DES FINANCES

64^E
CONGRÈS
DE LA
CSN

J'Y CROIS.



ÉTATS
FINANCIERS
2011-2014

A7 MOT DU TRÉSORIER

A18 RAPPORT DE
L'AUDITEUR
INDÉPENDANTÉTATS FINANCIERS
CUMULATIFS

- 3 ÉTATS CUMULATIFS DES RÉSULTATS
- 4 ÉTATS CUMULATIFS
DE LA SITUATION FINANCIÈRE
- 6 ÉTATS CUMULATIFS DE
L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
- 7 ÉTATS CUMULATIFS DES FLUX
DE TRÉSORERIE
- 8 NOTES COMPLÉMENTAIRES

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

- 13 ÉTATS DES RÉSULTATS
- 14 ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
- 16 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
- 17 NOTES COMPLÉMENTAIRES
- 27 CHARGES - DIRECTION
- 28 CHARGES - SYNDICALISATION
- 29 CHARGES - RELATIONS DU TRAVAIL
- 30 CHARGES - COMMUNICATIONS
- 31 CHARGES - APPUI AUX MOBILISATIONS
ET À LA VIE RÉGIONALE
- 32 CHARGES - ADMINISTRATION

FONDS DE DÉFENSE
PROFESSIONNELLE

- 34 ÉTATS DES RÉSULTATS
- 35 ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
- 36 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
- 37 NOTES COMPLÉMENTAIRES
- 39 CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION,
PÉRÉQUATIONS
- 40 CHARGES -
APPUI À LA NÉGOCIATION
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES
ET LOCALES
- 41 CHARGES -
APPUI À NOS REVENDICATIONS

FONDS DE SOUTIEN
EXTRAORDINAIRE

- 43 ÉTATS DES RÉSULTATS
- 44 ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
- 45 ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
- 46 NOTES COMPLÉMENTAIRES

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT -
RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

- 49 COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL
D'APPUI
- 50 CONTRÔLE
- 50 ADMINISTRATION DU FDP
- 50 GESTION DES IMMEUBLES
- 51 RESSOURCES HUMAINES
- 52 JURIDIQUE
- 53 UCCO-SACC-CSN
- 54 COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL
- 55 INFORMATION - DOCUMENTATION
- 56 IMPRIMERIE - DISTRIBUTION
- 57 ÉQUIPE MOBILISATION
- 57 GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
- 58 BAS-SAINT-LAURENT
- 58 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
- 59 QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES
- 59 CŒUR-DU-QUÉBEC
- 60 ESTRIE
- 60 MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
- 61 LAURENTIDES
- 61 LANAUDIÈRE
- 62 MONTÉRÉGIE
- 62 OUTAOUAIS
- 63 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-
NORD-DU-QUÉBEC
- 63 CÔTE-NORD
- 64 FINANCES
- 65 INFORMATIQUE
- 66 IMMEUBLE DE MONTRÉAL
- 67 IMMEUBLE DE QUÉBEC
- 68 DÉBITEURS
- 69 ARRÉRAGES DE PER CAPITA
- 70 RÉCAPITULATION
DE CERTAINES DÉPENSES
- 71 CHARGES DIVERSES D'ORGANISATION
ET DE CONSOLIDATION

FONDS DE DÉFENSE
PROFESSIONNELLE -
RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

- 73 SECTEUR PUBLIC -
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES
- 74 CAMPAGNES CONFÉDÉRALES
DÉPENSES - PRESTATIONS DE GRÈVE,
PUBLICITÉ PRÉVENTIVE,
- 77 ALLOCATIONS DE GRÈVE, AUTRES
CHARGES DE FONCTIONNEMENT
ET FRAIS JURIDIQUES
- 87 DÉPENSES DE FERMETURE
ET DE MAINTIEN DES EMPLOIS

AUTRES
INFORMATIONS
FINANCIÈRES

- 89 ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS
BUDGÉTISÉS POUR L'EXERCICE 2011-2014
- 90 LISTE DES TRAVAUX DU GROUPE DE
CONSULTATION POUR LE MAINTIEN
ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

B1 RAPPORT DU COMITÉ
DE SURVEILLANCE

CAMARADES DÉLÉGUÉ-ES,

Voici venu le moment de vous transmettre les résultats du dernier exercice financier. À la CSN, il appartient aux syndicats réunis en congrès, l'autorité souveraine de la confédération, d'approuver les états financiers de l'exercice terminé. De la même façon, ce sera à vous, délégué-es au présent congrès, plus tard cette semaine, d'adopter la proposition budgétaire de l'exercice financier qui débute.

Ce choix, pour la transparence, la démocratie et la reddition de comptes quant à l'utilisation des cotisations syndicales que nous versent nos membres, est inscrit dans notre histoire. Cela est un trait distinctif du type de syndicalisme qui s'exerce à la CSN.

Avant d'étudier les résultats du dernier exercice, je voudrais revenir brièvement sur l'évolution récente de notre situation financière ainsi que sur les choix budgétaires qui ont été effectués lors du dernier congrès.

QUELQUES RAPPELS

Au 28 février 2005, il y a moins de dix ans, l'actif net total de la confédération, c'est-à-dire notre avoir, se situait à 18 794 952 \$, en baisse de 16 664 405 \$ en comparaison à ce que nous avons trois ans auparavant, c'est-à-dire au 28 février 2002. Nous jugions alors que la situation financière de la CSN était devenue préoccupante.

Pour sa part, le budget de fonctionnement, pendant la même période, avait vu son actif net passer d'un surplus accumulé de 4 102 556 \$ à un actif net déficitaire de 5 256 715 \$.

Le Fonds de défense professionnelle, qui avait connu, au cours de l'exercice financier 2002–2005, un déficit de 9 494 876 \$, avait vu son actif net chuter à 16 511 417 \$. Cela était bien loin de l'objectif fixé par le 58^e Congrès de la CSN, en 1996, à l'effet de maintenir une réserve de 150 000 prestations accumulées, représentant alors une somme de 30 000 000 \$.

La constitution d'une telle réserve avait été jugée indispensable par les précédents congrès. Une organisation syndicale combative comme la CSN n'est jamais à l'abri de coups durs. La CSN est bien souvent une cible de choix pour celles et ceux qui veulent affaiblir le mouvement syndical, et le mouvement social dans son ensemble.

Notre responsabilité syndicale doit se déployer certes à court terme, mais aussi à moyen et à long terme. Voilà pourquoi il nous fallait retrouver des finances en bonne santé, ce qui fut fait au cours des deux mandats suivants.

À la fin de l'exercice 2005–2008, le Fonds de défense professionnelle avait entièrement reconstitué sa réserve de 150 000 prestations accumulées.

Trois ans plus tard, les états financiers présentés au congrès de la CSN de mai 2011 montraient que la valeur non affectée de l'actif net du budget de fonctionnement était redevenue positive au 28 février 2011. Cela complétait donc notre redressement financier.

Le rétablissement de notre situation financière ne s'est d'aucune façon fait au détriment de l'appui de la CSN envers ses organisations affiliées, soit les conseils centraux, les fédérations et les syndicats.

En effet, au congrès de 2005, la CSN créait un nouveau poste de conseillère ou de conseiller syndical pour le Syndicat des agents correctionnels du Canada, UCCO-SACC-CSN.

Deux conseillers syndicaux étaient ajoutés à l'équipe de la défense des accidentés-es du Service des relations du travail. Deux autres conseillers syndicaux à l'information se joignaient au Service des communications.

Au contentieux de la CSN, trois conseillères et conseillers syndicaux se joignaient à l'équipe du Service juridique, soit deux à Montréal et un à Québec.

Enfin, il y avait également eu des ajouts de ressources et une augmentation des montants octroyés pour le travail rendu nécessaire par les votes d'allégeance dans le réseau de la santé et des services sociaux imposés par la loi 30.

Ensuite, au congrès de 2008, d'autres ajouts étaient accordés à des services de la CSN, soit à la défense des accidentés es et à l'information, notamment pour la production de travaux d'infographie. Afin de mieux soutenir les fédérations qui accueillent de nouveaux syndicats, la CSN décidait de leur transférer la moitié des sommes qu'elle recevait en *per capita* au cours des six premiers mois suivant l'arrivée d'un nouveau syndicat dans le mouvement.

La situation financière du Fonds de défense professionnelle s'étant rétablie, c'est donc à ce fonds qu'on retrouvait les mesures les plus percutantes. Outre l'augmentation des prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales, les allocations hebdomadaires versées aux syndicats pour les dépenses de grève étaient haussées substantiellement. Dans certains cas, ces allocations passaient du simple au double. De plus, le Fonds de défense professionnelle augmentait sa contribution pour les dépenses de consolidation des syndicats, diminuant d'autant celles de ces derniers.

Dans le but de mieux soutenir nos fédérations et nos conseils centraux, que ce soit dans leurs secteurs d'activité ou sur leur territoire, nous avons doublé les sommes réservées pour les campagnes sectorielles et régionales.

LES CHOIX BUDGÉTAIRES 2011–2014

Le redressement de notre situation financière nous a permis, lors du dernier congrès, de faire des choix audacieux. Nous avons d'abord décidé de hausser les prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales; dans un premier temps, à 230 \$, pour ensuite passer à 235 \$ au 1^{er} mars 2012 et à 240 \$ au 1^{er} mars 2013.

Rappelons que ces prestations avaient déjà été haussées de 25 \$ entre le début et la fin de l'exercice 2008–2011. Ainsi, en l'espace de 6 ans, elles avaient été majorées de 40 \$, soit une augmentation de 20 %.

Par ailleurs, il avait été résolu de hausser la péréquation aux fédérations de 5 millions de dollars sur trois ans. Ainsi, elle passait de 12,6 millions à 17,6 millions de dollars, ce qui représentait alors une augmentation de 40 %. De plus, la péréquation a été repensée de façon à ce que, dorénavant, toutes les fédérations en reçoivent. Le même pourcentage d'augmentation, 40 %, a été octroyé à celle dévolue aux conseils centraux.

Sur cette même question, dans le cadre des travaux sur les services, la péréquation a de nouveau été haussée en cours de mandat. Le conseil fédéral a adopté une modification au budget 2011–2014, soit de porter la péréquation des fédérations à 19 781 154 \$ et celle des conseils centraux à 876 755 \$.

ÉVOLUTION DES MONTANTS DE PÉRÉQUATION			
	Budget 2008-2011	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014
Fédérations	12 600 000 \$	17 600 000 \$	19 781 154 \$
Conseils centraux	552 632 \$	775 000 \$	876 755 \$

Dans le cadre de la présentation budgétaire 2014–2017, j'apporterai des compléments d'information quant à l'évolution des versements de péréquation aux fédérations et aux conseils centraux.

Lors du dernier congrès, de nombreuses ressources ont été ajoutées dans les services de la CSN. Au Service des relations du travail, il y a eu l'ajout d'une conseillère ou d'un conseiller syndical au module des avantages sociaux, un à la défense des accidentés, un autre au module de prévention pour les dossiers d'environnement. Nous introduisons aussi une grande nouveauté, soit la mise en place d'une équipe de trois conseillères et conseillers syndicaux accompagnés d'une employée de bureau pour soutenir le travail des fédérations en négociation. Enfin, il y a eu l'ajout d'une employée de bureau au module de la formation.

Au Service des communications, nous avons convenu de l'ajout d'une conseillère ou d'un conseiller syndical à l'information.

Au Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, le nombre de conseillers syndicaux est passé de trois à cinq dans l'équipe nationale. Par la même occasion,

nous ajoutons une employée de bureau dans cette équipe, une dans l'équipe régionale du Conseil central du Montréal métropolitain et une à demi-temps pour le secteur Îles-de-la-Madeleine du Conseil central Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Au Service des ressources humaines, nous avons procédé à l'ajout d'une conseillère ou d'un conseiller syndical à la formation des salarié-es, d'une adjointe ou d'un adjoint à la direction et d'une employée de bureau. Le renouvellement de la main-d'œuvre à la CSN nécessitait que l'on redouble d'efforts en matière de formation des nouveaux salarié-es du mouvement.

Enfin, pour le Syndicat des agents correctionnels du Canada, UCCO-SACC-CSN, il y a eu l'ajout, dans les Prairies, d'un conseiller syndical et la transformation d'un poste d'employée de bureau à mi-temps en un poste à temps complet. De plus, nous avons haussé d'un le nombre de conseillères et de conseillers syndicaux à Montréal.

AJOUTS DE RESSOURCES HUMAINES AU CONGRÈS DE MAI 2011	
Service des relations du travail	1 c.s. avantages sociaux 1 c.s. défense des accidenté-es 1 c.s. environnement 3 c.s. soutien négociation 1 e.b. soutien négociation 1 e.b. formation
Service des communications	1 c.s. information
Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale	2 c.s. équipe nationale 1 e.b. équipe nationale 1 e.b. Montréal 0,5 e.b. CC Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Direction	1 c.s. ressources humaines (formation) 1 direction adjointe ressources humaines 1 e.b. ressources humaines 2 c.s. UCCO-SACC-CSN 0,5 e.b. UCCO-SACC-CSN

La CSN possède une partie de l'édifice situé au 155, boulevard Charest Est, à Québec. Il y a plusieurs années, des travaux de réfection ont été effectués sur certains étages. Conformément à l'intention manifestée lors du dernier congrès, nous avons parachevé les travaux de rénovation de cet édifice.

Quant à l'agrandissement du 1601, avenue De Lorimier, les travaux vont bon train, bien que la construction ne soit pas encore commencée. Elle débutera peu de temps après la tenue de ce congrès. Je traiterai plus à fond de cette question lors de la présentation des prévisions budgétaires 2014–2017.

Passons maintenant aux faits saillants de l'exercice financier qui vient de se terminer.

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

Les états financiers cumulatifs représentent le total des états financiers des trois fonds de la CSN, soit le budget de fonctionnement, le Fonds de défense professionnelle et le Fonds de soutien extraordinaire.

Pour l'exercice financier 2011–2014, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois a été de 287 330. Au dernier congrès, nous avons prévu une moyenne mensuelle de 282 415 cotisants.

Pour ce qui est du taux moyen de cotisation mensuelle, il a été de 22,88 \$, alors qu'au dernier congrès, nous l'avions projeté à 22,81 \$. Dans les deux cas, on constate un écart favorable par rapport à la prévision budgétaire adoptée au 63^e Congrès. Ces deux facteurs combinés ont eu pour effet que les revenus de *per capita* ont été supérieurs de 3 856 200 \$ à ceux qui avaient été anticipés il y a trois ans.

	BUDGET	RÉEL
Nombre moyen de cotisantes et cotisants	282 415	287 330
Taux moyen	22,81 \$	22,88 \$
DÉPASSEMENT DES REVENUS DE PER CAPITA 3 856 200 \$		

Les revenus totaux de la CSN, *per capita* et intérêts, pour les trois dernières années, se sont élevés à 239 853 607 \$.

Quant aux dépenses, elles ont été de 222 809 861 \$, ce qui a occasionné un excédent des revenus sur les dépenses de 17 043 746 \$.

Il faut toutefois noter qu'une bonne partie de cet excédent provient du Fonds de défense professionnelle. Je reviendrai un peu plus loin sur l'évolution de cet excédent au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, même si nous avons eu un excédent des revenus sur les dépenses aux résultats cumulatifs, notre actif net a tout de même grandement diminué. Cela s'explique par le fait qu'avec les nouvelles normes comptables canadiennes en vigueur pour les organismes sans but lucratif, nous devons refléter autrement la situation financière de notre régime de retraite. Ainsi, nous retrouvons un passif de 47 350 000 \$ pour notre régime de retraite, alors qu'au dernier congrès, nous présentions un actif de 3 157 700 \$. Voilà pourquoi notre actif net total est en baisse pour s'établir maintenant à 57 151 801 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Au budget de fonctionnement, les revenus se sont élevés à 172 878 040 \$. Pour ce qui est des dépenses, elles se chiffrent à 159 833 800 \$, ce qui nous conduit à un excédent des revenus sur les dépenses de 13 044 240 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT		
REVENUS		
Per capita	157 210 256 \$	172 878 040 \$
Transfert du Fonds de soutien extraordinaire	15 000 000 \$	
Intérêts	667 784 \$	
DÉPENSES		
Direction	46 677 678 \$	159 833 800 \$
Syndicalisation	20 411 248 \$	
Relations du travail	31 978 996 \$	
Communications	9 756 519 \$	
Mobilisation	33 774 985 \$	
Administration	17 234 374 \$	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		13 044 240 \$

N'eût été un transfert de 15 millions de dollars du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement, ce dernier aurait plutôt réalisé un déficit de 1 955 760 \$.

Ce transfert a été autorisé par le conseil fédéral lors de sa réunion de décembre 2013. Cela a été fait dans le but d'accumuler des sommes d'argent à l'intérieur du budget de fonctionnement afin de constituer une mise de fonds pour les travaux d'agrandissement du 1601, avenue De Lorimier.

Là aussi, l'effet des nouvelles normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif se fait ressentir. L'actif net du budget de fonctionnement est maintenant déficitaire de 14 978 946 \$.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Au Fonds de défense professionnelle, les revenus de *per capita* ont été de 70 551 921 \$, tandis que ceux d'intérêts se sont élevés à 2 130 534 \$, pour des revenus totaux de 72 682 455 \$.

Les dépenses ont totalisé un montant de 62 977 207 \$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 9 705 248 \$.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE		
REVENUS		
Per capita	70 551 921 \$	72 682 455 \$
Intérêts	2 130 534 \$	
DÉPENSES		
Luites	28 150 182 \$	62 977 207 \$
Négociations	30 444 349 \$	
Revendications	4 392 740 \$	
Créances douteuses recouvrées	(10 064 \$)	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		9 705 248 \$

Le nombre moyen de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out a été de 263. Si on le compare au mandat précédent, on constate que le montant des prestations de grève est passé de 15 670 730 \$, en 2008–2011 à 9 739 920 \$, en 2011–2014.

Ces variations sont très fréquentes dans l'histoire du Fonds de défense professionnelle. Par exemple, pendant l'exercice 2002–2005, nous avons eu le nombre le plus élevé de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out depuis la fin des années 1980, soit 607. Alors que pour l'exercice suivant, en 2005–2008, il a été le moins élevé pour la même période, soit 140.

Examinons le tableau suivant :

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRESTATIONS DE GRÈVE ET DE LOCK-OUT		
	Prestataires	Montant total versé
1988-1990	704	7 185 212 \$
1990-1992	454	5 138 033 \$
1992-1994	420	5 691 832 \$
1994-1996	481	7 335 575 \$
1996-1999	464	11 557 460 \$
1999-2002	299	7 532 210 \$
2002-2005	607	18 840 497 \$
2005-2008	140	4 382 431 \$
2008-2011	494	15 670 730 \$
2011-2014	263	9 739 920 \$

Celui-ci nous démontre fort bien les fluctuations qu'il y a dans le nombre de prestations octroyées et, conséquemment, sur les montants versés.

Maintenant, regardons comment ont évolué les résultats financiers du Fonds de défense professionnelle à chaque période de six mois du dernier exercice financier de trois ans.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DU FDP PENDANT LE DERNIER EXERCICE			
Fin de période de six mois	Résultats financiers	Grévistes Moyenne mensuelle cumulative	Grévistes Moyenne mensuelle par période
31-08-2011	2 725 783 \$	153	153
29-02-2012	7 616 233 \$	101	49
31-08-2012	10 695 018 \$	99	95
28-02-2013	11 457 396 \$	176	407
31-08-2013	10 993 476 \$	224	416
28-02-2014	9 705 248 \$	263	458

Dans le tableau qui précède, on peut voir que, pour les 18 premiers mois d'exercice, c'est-à-dire du 1^{er} mars 2011 au 31 août 2012, le FDP a accumulé d'importants excédents de revenus sur les dépenses. Pour les 18 mois qui ont suivi, la situation financière a été plus stable, ayant même enregistré des déficits. En fait, dans la dernière année, nous constatons un déficit de 1 700 514 \$.

Ces résultats s'expliquent par le fait qu'en début d'exercice, nous avons très peu de prestations de grève et de lock-out. Dès que nous avons atteint plus de 400 prestations, le FDP s'est retrouvé en situation déficitaire. Voilà pourquoi il nous faut être extrêmement prudents quand on étudie la situation financière du Fonds de défense professionnelle.

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, les revenus de *per capita* ont été de 8 002 146 \$, les revenus d'intérêts se sont élevés à 1 290 966 \$, pour des revenus totaux de 9 293 112 \$, auxquels s'ajoutent des créances douteuses recouvrées de 1 146 \$. Pour ce qui est des dépenses, elles se limitent au transfert vers le budget de fonctionnement de 15 000 000 \$. Cela occasionne donc un excédent des dépenses sur les revenus de 5 705 742 \$. Conséquemment, l'actif net du Fonds de soutien extraordinaire est maintenant de 17 759 379 \$, alors qu'il était de 23 465 121 \$ au début de l'exercice au 1^{er} mars 2011.

POUR CONCLURE...

**CAMARADES
DÉLÉGUÉ-ES,**

J'ai cherché à vous démontrer comment les finances de la CSN ont soutenu l'action syndicale au cours des trois dernières années. Cette responsabilité syndicale qui nous incombe, je le disais plus tôt, doit pouvoir se déployer à court, à moyen et à long terme.

La CSN accomplit son action sur tous les fronts : l'amélioration des conditions de travail et de vie, le combat contre les orientations néolibérales, la lutte pour plus d'équité et de justice sociale.

Voilà comment, à partir des *per capita* qui nous sont confiés par les membres des syndicats, la CSN a pu, au cours des trois dernières années, soutenir ses organisations affiliées : les conseils centraux, les fédérations et les syndicats.

VIVE LA CSN!



Pierre Patry
Trésorier de la CSN

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du comité exécutif de la
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) (la « CSN »), qui comprennent les états cumulatifs de la situation financière et les états de la situation financière du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire (les « Fonds ») au 1^{er} mars 2008, au 28 février 2011 et au 28 février 2014, et les états cumulatifs des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, ainsi que des états des résultats et de l'évolution de l'actif net de chacun des Fonds pour les exercices terminés le 28 février 2011 et le 28 février 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CSN au 1^{er} mars 2008, au 28 février 2011 et au 28 février 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 28 février 2011 et le 28 février 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les données budgétaires pour les exercices terminés le 28 février 2011 et le 28 février 2014, présentées aux fins de comparaison avec la réalisation aux états des résultats de chacun des Fonds, incluant les états cumulatifs, n'ont fait l'objet d'aucun audit de notre part.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 23 avril 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS CUMULATIFS DES RÉSULTATS

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

	Réel 36 mois 2008–2011	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014
PRODUITS				
Per capita	211 551 251 \$	231 908 123 \$	231 908 123 \$	235 764 323 \$
Intérêts et divers	4 020 550	3 200 000	3 200 000	4 089 284
	<u>215 571 801</u>	<u>235 108 123</u>	<u>235 108 123</u>	<u>239 853 607</u>
CHARGES				
Direction	40 896 767	42 210 287	42 366 927	46 677 678
Syndicalisation	19 222 213	19 365 541	19 365 541	20 411 248
Relations du travail	29 255 276	31 360 643	31 510 643	31 978 996
Communications	9 386 350	9 223 203	9 223 203	9 756 519
Appui aux mobilisations et à la vie régionale	33 075 131	33 001 213	33 001 213	33 774 985
Administration	10 823 517	25 918 337	25 918 337	17 234 374
Appui aux luttes	31 560 079	45 159 600	45 159 600	28 150 182
Appui à la négociation	23 523 646	23 929 299	26 212 208	30 444 349
Appui à nos revendications	2 773 977	4 940 000	4 940 000	4 392 740
Créances douteuses recouvrées	(2 255)	-	-	(11 210)
	<u>200 514 701</u>	<u>235 108 123</u>	<u>237 697 672</u>	<u>222 809 861</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>15 057 100 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(2 589 549) \$</u>	<u>17 043 746 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS CUMULATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 1^{er} MARS 2008, AU 28 FÉVRIER 2011 ET AU 28 FÉVRIER 2014

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	5 679 171 \$	7 980 782 \$	4 947 419 \$
Dépôts à terme, 1,04 % à 1,30 %, échéant de mars 2014 à février 2015 (1,52 % à 1,54 %, échéant en janvier 2012 au 28 février 2011 et 3,24 % à 4,35 % échéant de juin 2008 à février 2009 au 1 ^{er} mars 2008)	48 250 000	51 500 000	58 076 184
Placement dans Fonds Bâtirente, à la juste valeur	2 228 188	2 381 633	2 560 968
Intérêts courus à recevoir	1 180 098	287 499	269 113
Débiteurs	1 670 216	2 532 918	3 179 704
Per capita à recevoir, estimé	10 239 071	10 513 301	13 024 226
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme	26 392	27 288	17 936
Frais imputables à la prochaine période	849 911	950 464	846 191
	<u>70 123 047</u>	<u>76 173 885</u>	<u>82 921 741</u>
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR	27 982	24 601	18 389
DÉPÔTS À TERME, 1,08 % à 1,60 % échéant de février 2015 à décembre 2016 (1,10 % à 3,47 % échéant de juin 2012 à novembre 2013 au 28 février 2011)	-	18 750 000	26 250 000
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 46 note 2)	755 000	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p.37 note 3, p. 46 note 4)	3 500 000	4 700 000	4 700 000
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 21 note 14)	-	5 446 597	11 335 786
IMMOBILISATIONS (p. 19 note 7)	<u>10 991 883</u>	<u>11 074 896</u>	<u>14 961 133</u>
	<u><u>85 397 912</u></u> \$	<u><u>116 924 979</u></u> \$	<u><u>140 942 049</u></u> \$

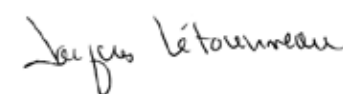
CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS CUMULATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

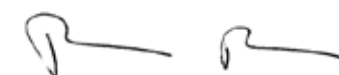
AU 1^{er} MARS 2008, AU 28 FÉVRIER 2011 ET AU 28 FÉVRIER 2014

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et charges à payer	7 595 134 \$	11 176 385 \$	12 067 657 \$
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année	571 440	-	-
	<u>8 166 574</u>	<u>11 176 385</u>	<u>12 067 657</u>
DETTE À LONG TERME, PRÊT À TERME	1 380 941	-	-
PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES (p. 21 note 13)	-	3 781 700	888 105
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME DE RETRAITE (P.22 NOTE 15)	17 073 000	30 111 100	47 350 000
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p.22 note 15)	23 740 800	10 943 500	12 148 700
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES (p. 21 note 14)	-	5 446 597	11 335 786
	<u>50 361 315</u>	<u>61 459 282</u>	<u>83 790 248</u>
ACTIF NET			
Affecté à la réserve de prestations accumulées	30 000 000	33 750 000	36 000 000
Investi en immobilisations	10 991 883	11 074 896	14 961 133
Gains (pertes) de réévaluation	-	5 372 000	(9 985 642)
Non affecté (déficiaire)	(5 955 286)	5 268 801	16 176 310
	<u>35 036 597</u>	<u>55 465 697</u>	<u>57 151 801</u>
	<u><u>85 397 912</u></u> \$	<u><u>116 924 979</u></u> \$	<u><u>140 942 049</u></u> \$

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX
ÉTATS CUMULATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation	Non affecté (déficitaire)	Total
Solde au 1 ^{er} mars 2008	30 000 000	10 991 883	-	(5 955 286)	35 036 597
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(1 728 242)	-	16 785 342	15 057 100
Acquisition d'immobilisations	-	1 939 660	-	(1 939 660)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	(128 405)	-	128 405	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	3 750 000	-	-	(3 750 000)	-
Gains de réévaluation	-	-	5 372 000	-	5 372 000
Solde au 28 février 2011	33 750 000	\$ 11 074 896	\$ 5 372 000	\$ 5 268 801	\$ 55 465 697
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	(3 393 118)	-	20 436 864	17 043 746
Acquisition d'immobilisations	-	7 279 355	-	(7 279 355)	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	2 250 000	-	-	(2 250 000)	-
Pertes de réévaluation	-	-	(15 357 642)	-	(15 357 642)
Solde au 28 février 2014	36 000 000	\$ 14 961 133	\$ (9 985 642)	\$ 16 176 310	\$ 57 151 801

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX
ÉTATS CUMULATIFS DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

	2008-2011 36 mois	2011-2014 36 mois
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	15 057 100	\$ 17 043 746
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	1 716 650	3 377 525
Perte à la cession d'immobilisations	11 592	15 593
Placement dans Fonds Bâtirente - produits capitalisés	(153 445)	(179 335)
Avantages sociaux futurs	240 800	18 444 100
	16 872 697	38 701 629
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement :		
Intérêts courus à recevoir	892 599	18 386
Débiteurs	(862 702)	(646 786)
Per capita à recevoir, estimé	(274 230)	(2 510 925)
Arrérages de per capita à recevoir	2 485	15 564
Frais imputables à la prochaine période	(100 553)	104 273
Créditeurs et charges à payer	3 581 251	891 272
	20 111 547	36 573 413
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(1 952 381)	-
Paiement des contributions forfaitaires pour le Fonds d'assurance des retraités CSN	3 781 700	(2 893 595)
Pertes (gains) de réévaluation	5 372 000	(15 357 642)
	7 201 319	(18 251 237)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(22 000 000)	(14 076 184)
Acquisition de parts de placement	(1 200 000)	-
Acquisition d'immobilisations	(1 939 660)	(7 279 355)
Produit de la cession d'immobilisations	128 405	-
	(25 011 255)	(21 355 539)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE		
	2 301 611	(3 033 363)
ENCAISSE, début d'exercice		
	5 679 171	7 980 782
ENCAISSE, fin d'exercice		
	7 980 782	\$ 4 947 419
TRANSACTIONS SANS EFFET SUR L'ENCAISSE		

Au cours de l'exercice 2008-2011, un montant de 8 859 210 \$ provenant du passif au titre des prestations constituées du régime d'avantages complémentaires de retraite a été transféré au passif au titre des contributions forfaitaires (p. 21, note 13)

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

1. ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2014, la CSN a adopté par anticipation les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par CPA Canada et énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*. Conformément au chapitre 1501 du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1^{er} mars 2008 et la CSN a établi et présenté un état cumulatif de la situation financière d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Cet état cumulatif de la situation financière d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la CSN selon les nouvelles normes. Dans son état cumulatif de la situation financière d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la CSN :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes de l'actif net, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

La CSN a choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux instruments financiers lui permettant de comptabiliser à la juste valeur la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et les placements dans Fonds Bâtirente détenus à la date de transition.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. Les incidences de l'adoption du nouveau référentiel comptable sont décrites à la note 2.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Modification de méthode comptable

La CSN a adopté de façon anticipée le chapitre 3463 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 3463 ») pour l'exercice terminé le 28 février 2014. Conformément aux dispositions transitoires, la CSN a appliqué rétrospectivement le chapitre 3463. Les chiffres correspondants et les notes des exercices comparatifs ont donc été redressés. Le chapitre 3463 élimine la méthode du report et de l'amortissement comme choix de méthode comptable aux fins de la comptabilisation des régimes à prestations définies ainsi que l'utilisation d'une date de mesure hâtive de trois mois aux fins de l'évaluation des actifs et des obligations au titre du régime. Il exige aussi que les variations de la juste valeur des actifs du régime et les changements au niveau de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées, y compris les coûts des services passés, les gains et pertes actuariels et les gains et les pertes découlant d'un règlement ou d'une compression, soient comptabilisés à l'état de l'évolution de l'actif net. Par conséquent, l'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état cumulatif de la situation financière et dans l'état de la situation financière du Budget de fonctionnement reflète l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-value à la date de clôture. De plus, le chapitre 3463 exige l'identification distincte des réévaluations et des autres éléments des autres coûts découlant du régime de retraite, ce qui accroît la visibilité de l'incidence des réévaluations périodiques. Ces éléments sont présentés distinctement à l'état cumulatif de l'évolution des actifs nets et à l'état de l'évolution des actifs net du Budget de fonctionnement.

De plus, l'hypothèse de rendement prévu des actifs du régime n'est plus appliquée à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. En vertu du chapitre 3463, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime pour établir le coût financier. Le taux d'actualisation continuera d'être déterminé en fonction des taux d'intérêt du marché pour des titres de créance de qualité supérieure dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations ou au taux d'intérêt inhérent au montant pour lequel l'obligation au titre des prestations définies pourrait être réglée.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

L'application rétrospective de la nouvelle norme a donné lieu aux ajustements suivants dans les états financiers cumulatifs :

	Soldes initialement comptabilisés	Ajustements	Soldes ajustés
	\$	\$	\$
États cumulatifs de la situation financière			
Actifs (passif) au titre des prestations définies du régime de retraite			
Solde au 1 ^{er} mars 2008	3 157 700	(20 230 700)	(17 073 000)
Solde au 28 février 2011	3 157 700	(33 268 800)	(30 111 100)
Passif au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite			
Solde au 1 ^{er} mars 2008	18 459 100	5 281 700	23 740 800
Solde au 28 février 2011	9 531 300	1 412 200	10 943 500
Actif net non affecté			
Solde au 1 ^{er} mars 2008	19 557 114	(25 512 400)	(5 955 286)
Solde au 28 février 2011	45 321 801	(40 053 000)	5 268 801
Actifs nets - gains de réévaluation			
Solde au 28 février 2011	-	5 372 000	5 372 000
État des résultats			
Charges			
Exercice 2008-2011	185 974 101	14 540 600	200 514 701
Excédent des produits sur les charges			
Exercice 2008-2011	29 597 700	(14 540 600)	15 057 100

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La CSN applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et présente ses états financiers selon la comptabilité par fonds. Les produits et les charges afférents à la prestation des services de base et à l'administration sont présentés dans le Budget de fonctionnement. Les produits et les charges afférents à la caisse spéciale pour venir en aide aux travailleuses et travailleurs sont présentés dans le Fonds de défense professionnelle. Les produits et les charges pour fournir une aide financière au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle sont présentés dans le Fonds de soutien extraordinaire, conformément aux articles 47 a) et 53 k) des statuts et règlements de la CSN.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la CSN devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et le placement dans Fonds Bâtirente qui sont présentés à la juste valeur. L'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN qui est présentée à la juste valeur est composé essentiellement d'un portefeuille de placements comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés sont incluses à l'état cumulatif des résultats sous le poste intérêts et divers.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état cumulatif des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la CSN comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état cumulatif des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et aux taux suivants :

	Méthodes	
Aménagement de stationnements	dégressif	10 %
Immeubles	dégressif	2,5 et 3,5 %
Mobilier, équipement et outillage	dégressif	10, 20 et 30 %
Améliorations locatives	linéaire	Durée des baux

Régimes d'avantages sociaux futurs des salariés

La CSN offre à ses salariés qui remplissent certaines conditions un régime de retraite à prestations définies. Elle offre également un régime complémentaire à la retraite d'assurance maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire qui est à prestations définies pour les employés ayant pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 2010 tandis que pour les autres employés, ce régime est à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

La CSN comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, la CSN a adopté les méthodes suivantes :

Le coût des régimes de retraite à prestations définies de la CSN est établi périodiquement par des actuaires indépendants. La CSN utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation incluant l'utilisation de taux d'actualisation comptables pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

La CSN constate :

- À l'état cumulatif de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des Régimes et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value ;

- Le coût des régimes pour l'exercice à l'état cumulatif des résultats ;

- Les réévaluations et autres éléments découlant notamment des gains et pertes d'expérience, de changements d'hypothèses, de variations de l'incidence de la limite de l'actif directement à l'actif net sous le poste gains (pertes) de réévaluation.

b) Régimes à cotisations définies

Les coûts du régime à cotisations définies sont établis en fonction des services rendus et du taux de contributions en vigueur durant l'exercice.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés, principalement les produits de per capita, sont constatés à titre de produits du Budget de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si leur réception est raisonnablement assurée.

Ventilation des charges

Certaines dépenses du Budget de fonctionnement de la CSN sont ventilées entre différents services ou autres organisations de la CSN (fédérations et autres conseils centraux).

Le service des ressources humaines ventile les dépenses du coût de la convention collective, du traitement de la paie et du renouvellement de la main d'œuvre au prorata de salariés de chaque service.

Le service juridique facture ses travaux à chaque service ou organisation ayant fait la réquisition de service, au prorata du temps consacré à chaque mandat.

Le service informatique facture les frais de réseau et de téléphonie selon le nombre de postes de chaque service.

Les immeubles de Montréal et Québec facturent des coûts de loyer aux services, au prorata de leur superficie occupée.

Les frais d'analyse de MCE conseils sont répartis entre le service des relations du travail du Budget de fonctionnement et les dépenses de fermeture et de maintien des emplois du Fonds de défense professionnelle, selon un pourcentage établi en fonction de la nature des travaux.

La ventilation des dépenses est présentée aux annexes dans les renseignements complémentaires.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses notamment dans l'évaluation des per capita à recevoir et des avantages sociaux futurs qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

Risque de crédit

Les syndicats affiliés doivent des montants à la CSN dans le cours normal de ses activités. La CSN effectue de façon continue des évaluations et maintient des provisions pour créances douteuses si nécessaire.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**ÉTATS FINANCIERS**EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014***CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX***BUDGET DE FONCTIONNEMENT**ÉTATS DES RÉSULTATS**EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014*

	Réal 2008–2011		Budget 2011–2014		Budget modifié		Réal 2011–2014
PRODUITS							
Per capita	140 907 207	\$	154 956 858	\$	154 956 858	\$	157 210 256
Transfert du Fonds de soutien extraordinaire	-		-		-		15 000 000
Intérêts et divers	733 976		500 000		500 000		667 784
	<u>141 641 183</u>		<u>155 456 858</u>		<u>155 456 858</u>		<u>172 878 040</u>
CHARGES							
Direction - p. 27	40 896 767		42 210 287		42 366 927		46 677 678
Syndicalisation - p. 28	19 222 213		19 365 541		19 365 541		20 411 248
Relations du travail - p. 29	29 255 276		31 360 643		31 510 643		31 978 996
Communications - p. 30	9 386 350		9 223 203		9 223 203		9 756 519
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 31	33 075 131		33 001 213		33 001 213		33 774 985
Administration - p. 32	10 823 517		25 918 337		25 918 337		17 234 374
	<u>142 659 254</u>		<u>161 079 224</u>		<u>161 385 864</u>		<u>159 833 800</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES							
	<u>(1 018 071)</u>	\$	<u>(5 622 366)</u>	\$	<u>(5 929 006)</u>	\$	<u>13 044 240</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 1^{er} MARS 2008, AU 28 FÉVRIER 2011 ET AU 28 FÉVRIER 2014

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	2 603 728 \$	4 160 610 \$	2 835 922 \$
Dépôts à terme, 1,04 % à 1,09 %, échéant de décembre 2014 à janvier 2015 (1,52 % échéant en janvier 2012 au 28 février 2011 et 3,97 % à 4,24 % échéant de juin 2008 à novembre 2008 au 1er mars 2008)	9 000 000	9 000 000	21 508 837
Intérêts courus à recevoir	248 475	69 164	59 745
Débiteurs (p.18 note 4)	2 274 809	4 030 048	3 555 401
Per capita à recevoir, estimé	6 777 157	6 954 638	8 619 102
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p.18 note 6)	15 182	17 747	11 604
Frais imputables à la prochaine période (p.18 note 5)	824 087	950 464	846 191
	<u>21 743 438</u>	<u>25 182 671</u>	<u>37 436 802</u>
DÉPÔTS À TERME, 1,60% échéant en juin 2015 (2,05 % à 2,15 % échéant de juin 2012 à janvier 2013 au 28 février 2011)	-	6 000 000	3 000 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p.18 note 6)	18 555	15 777	11 808
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 21 note 14)	-	5 446 597	11 335 786
IMMOBILISATIONS (p.19 note 7)	10 991 883	11 074 896	14 961 133
	<u>32 753 876 \$</u>	<u>47 719 941 \$</u>	<u>66 745 529 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

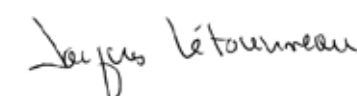
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

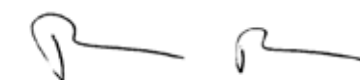
AU 1^{er} MARS 2008, AU 28 FÉVRIER 2011 ET AU 28 FÉVRIER 2014

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et charges à payer (p. 20 note 9)	7 007 168 \$	10 102 588 \$	10 001 884 \$
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année	571 440	-	-
	<u>7 578 608</u>	<u>10 102 588</u>	<u>10 001 884</u>
DETTE À LONG TERME, PRÊT À TERME	1 380 941	-	-
PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES (p. 21 note 13)	-	3 781 700	888 105
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 22 note 15)	17 073 000	30 111 100	47 350 000
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p.22 note 15)	23 740 800	10 943 500	12 148 700
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES (p. 21 note 14)	-	5 446 597	11 335 786
	<u>49 773 349</u>	<u>60 385 485</u>	<u>81 724 475</u>
ACTIF NET			
Investi en immobilisations	10 991 883	11 074 896	14 961 133
Gains (pertes) de réévaluation	-	5 372 000	(9 985 642)
Non affecté	(28 011 356)	(29 112 440)	(19 954 437)
	<u>(17 019 473)</u>	<u>(12 665 544)</u>	<u>(14 978 946)</u>
	<u>32 753 876 \$</u>	<u>47 719 941 \$</u>	<u>66 745 529 \$</u>
ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (p.20 et p.21 notes 10 et 11)			

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

	2008–2011			
	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation	Non affecté (déficiaire)	Total
Solde au 1 ^{er} mars 2008	10 991 883	-	(28 011 356)	(17 019 473)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 728 242)	-	710 171	(1 018 071)
Acquisition d'immobilisations	1 939 660	-	(1 939 660)	-
Produit de la cession d'immobilisations	(128 405)	-	128 405	-
Gains de réévaluation	-	5 372 000	-	5 372 000
Solde au 28 février 2011	11 074 896	\$ 5 372 000	\$ (29 112 440)	\$ (12 665 544)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 393 118)	-	16 437 358	13 044 240
Acquisition d'immobilisations	7 279 355	-	(7 279 355)	-
Pertes de réévaluation	-	(15 357 642)	-	(15 357 642)
Solde au 28 février 2014	<u>14 961 133</u>	<u>\$ (9 985 642)</u>	<u>\$ (19 954 437)</u>	<u>\$ (14 978 946)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CSN, constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels du Québec*, est une organisation syndicale sans but lucratif qui a pour but de promouvoir les intérêts professionnels économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et travailleurs.

De par sa constitution, la CSN n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

Tel que décrit à la note 2 des états financiers cumulatifs, la CSN a adopté de façon anticipée le chapitre 3463 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 3463 ») pour l'exercice terminé le 28 février 2014. L'application rétrospective de la nouvelle norme a donné lieu aux ajustements suivants dans les états financiers du Budget de fonctionnement :

	Soldes initialement comptabilisés	Ajustements	Soldes ajustés
	\$	\$	\$
Actifs (passif) au titre des prestations définies du régime de retraite			
Solde au 1 ^{er} mars 2008	3 157 700	(20 230 700)	(17 073 000)
Solde au 28 février 2011	3 157 700	(33 268 800)	(30 111 100)
Passif au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite			
Solde au 1 ^{er} mars 2008	18 459 100	5 281 700	23 740 800
Solde au 28 février 2011	9 531 300	1 412 200	10 943 500
Actif net non affecté			
Solde au 1 ^{er} mars 2008	(2 498 956)	(25 512 400)	(28 011 356)
Solde au 28 février 2011	10 940 560	(40 053 000)	(29 112 440)
Actifs nets - gains de réévaluation			
Solde au 28 février 2011	-	5 372 000	5 372 000
État des résultats			
Charges			
Exercice 2008–2011	128 118 654	14 540 600	142 659 254
Excédent des produits sur les charges			
Exercice 2008–2011	13 522 529	(14 540 600)	(1 018 071)

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

3. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS AUX RÉSULTATS

	2008-2011		2011-2014	
	36 mois		36 mois	
Amortissement des immobilisations	1 716 650	\$	3 377 525	\$
Perte à la cession d'immobilisations	11 592		15 593	
Intérêts sur la dette à court terme	155 095		-	

4. DÉBITEURS

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
Fédérations - p. 68	1 126 423	\$ 2 039 854	\$ 1 929 877
Conseils centraux - p. 68	65 998	108 326	114 191
Syndicats	69 117	17 670	43 084
Solde de perception courant dû par le Fonds de défense professionnelle	604 593	1 497 130	375 697
Autres - p. 68	433 872	413 982	1 141 361
	2 300 003	4 076 962	3 604 210
Provision pour créances douteuses	25 194	46 914	48 809
	<u>2 274 809</u>	<u>\$ 4 030 048</u>	<u>\$ 3 555 401</u>

5. FRAIS IMPUTABLES À LA PROCHAINE PÉRIODE

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
Brochures	212 582	\$ 282 333	\$ 67 621
Imprimerie - expédition	65 122	67 766	151 357
Frais imputables à la prochaine période	546 383	600 365	627 213
	<u>824 087</u>	<u>\$ 950 464</u>	<u>\$ 846 191</u>

6. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
Syndicats - p. 69	75 882	\$ 70 134	\$ 40 213
Provision pour créances douteuses	42 145	36 610	16 801
	33 737	33 524	23 412
Estimé des encaissements à court terme	15 182	17 747	11 604
	<u>18 555</u>	<u>\$ 15 777</u>	<u>\$ 11 808</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

7. IMMOBILISATIONS

	1 ^{er} mars 2008		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	866 694	\$ -	\$ 866 694
Aménagement de stationnements Immeubles	251 572	231 167	20 405
Mobilier, équipement et outillage	14 315 721	5 777 671	8 538 050
Améliorations locatives	8 704 090	7 137 356	1 566 734
	665 344	665 344	-
	<u>24 803 421</u>	<u>\$ 13 811 538</u>	<u>\$ 10 991 883</u>
	28 février 2011		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	805 500	\$ -	\$ 805 500
Aménagement de stationnements Immeubles	251 572	236 697	14 875
Mobilier, équipement et outillage	14 315 721	6 462 471	7 853 250
Améliorations locatives	9 878 109	7 476 838	2 401 271
	665 344	665 344	-
	<u>25 916 246</u>	<u>\$ 14 841 350</u>	<u>\$ 11 074 896</u>
	28 février 2014		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	805 500	\$ -	\$ 805 500
Aménagement de stationnements Immeubles	251 572	240 728	10 844
Mobilier, équipement et outillage	18 479 271	7 307 489	11 171 782
Améliorations locatives	12 694 373	9 721 366	2 973 007
	665 344	665 344	-
	<u>32 896 060</u>	<u>\$ 17 934 927</u>	<u>\$ 14 961 133</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

8. EMPRUNTS - CAISSE D'ÉCONOMIE

La CSN dispose de marges de crédit autorisées de 4 000 000 \$, au taux préférentiel majoré de 0,5 %. Les emprunts sont garantis par une hypothèque mobilière ouverte grevant l'universalité des créances et des débiteurs. Aucune de ces marges de crédit n'était utilisée au 28 février 2014, au 28 février 2011 et au 29 février 2008.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
Fournisseurs	572 777 \$	2 237 693 \$	2 511 189 \$
Salaires, vacances et temps supplémentaire	4 499 722	5 489 101	6 163 824
Retenues à la source	917 631	12 009	14 760
Produits reportés	886 117	904 528	1 201 889
Avance de la CCQ pour les cotisations syndicales	100 000	100 000	100 000
Solde de perception courant dû au			
Fonds de soutien extraordinaire	1 240	1 388	7 559
Dû à la Fédération du papier et de la forêt	-	1 253 060	-
Solde à payer à la subvention CSST	-	97 004	-
Souscription recueillie - Campagne Fondation			
Jamais seul	29 681	7 805	2 663
	<u>7 007 168 \$</u>	<u>10 102 588 \$</u>	<u>10 001 884 \$</u>

10. ÉVENTUALITÉS

GARANTIES D'EMPRUNTS

La CSN garantit le remboursement total ou partiel des emprunts bancaires de certains conseils centraux et de certaines fédérations pour un montant de 3 817 155 \$ au 28 février 2014. De ces emprunts bancaires, 1 079 188 \$ étaient utilisés à cette date. La CSN est d'avis que ces garanties n'auront aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière et, par conséquent, aucune provision n'est constituée à cet effet dans les états financiers.

11. ENGAGEMENTS

La CSN s'est engagée par baux échéant du 30 juin 2014 au 30 avril 2021. Le solde de l'engagement relatif à ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 6 531 445 \$. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2014	1 623 361 \$
2015	1 617 054 \$
2016	1 484 442 \$
2017	948 868 \$
2018	857 720 \$

La CSN s'est également engagée pour des travaux d'agrandissement de l'immeuble de Montréal pour un montant de 1 571 326 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Budget de fonctionnement de la CSN a versé des honoraires d'un montant de 964 589 \$ (993 179 \$ en 2008-2011) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est liée à cet organisme, étant donné que certains dirigeants sont aussi des administrateurs de cet organisme. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à leur valeur d'échange.

13. PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES

Ce montant représente la valeur actuarielle des paiements forfaitaires que doit payer la CSN pour la modification, à compter du 18 avril 2008, du régime d'assurance complémentaire pour les salariés ayant pris leur retraite après le 1^{er} janvier 2010. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le montant du passif est de 5,50 %.

Ces contributions forfaitaires sont payées au moyen de versements mensuels de 90 733 \$, échéant le 31 décembre 2014 et ne portant pas intérêt.

14. RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La CSN et ses organismes affiliés ont modifié le régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés prenant leur retraite à compter du 1^{er} janvier 2010. En vertu de la nouvelle entente signée avec le syndicat, le Fonds d'assurance des retraités CSN a été créé. Le financement de ce nouveau régime est assumé par la CSN et les organismes affiliés. Lors de la création du Fonds, les employeurs ont versé une somme forfaitaire de 18 100 000\$ dont un montant de 8 957 856\$ provient de la CSN. De plus, une contribution régulière de 1,25% (2% à compter du 1^{er} janvier 2015) du salaire des employés est versée au Fonds. Les contributions de la CSN sont accumulées dans le Fonds auquel participent tous les organismes affiliés. Ce Fonds finance les paiements des primes des retraités bénéficiant de ce nouveau régime. La quote-part de la CSN de l'actif net à la juste valeur du fonds est de 11 335 786 \$ (5 446 597 au 28 février 2011 et néant au 1^{er} mars 2008), soit 49,52 % du Fonds (49,41 % au 28 février 2011 et néant au 1^{er} mars 2008). Le passif correspondant à cet actif est du même montant. Les activités financières sont sans effet sur la trésorerie.

15. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La CSN a un régime de retraite et un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi qu'un régime complémentaire de retraite à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

Le régime de retraite à prestations définies est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

15. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que pour le régime de retraite.

La CSN évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 28 février de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la comptabilisation a été effectuée en date du 31 décembre 2010 pour le régime de retraite et en date du 31 décembre 2012 pour le régime d'avantages complémentaires de retraite. Ces évaluations ont été extrapolées en tenant compte des hypothèses applicables, dont le taux d'actualisation, au 28 février 2014.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime de retraite ne sont pas les mêmes que celles utilisées aux fins de l'évaluation de la capitalisation du régime selon les règles de la Régie des rentes du Québec, ce qui fait que l'excédent du régime de retraite présenté ci-dessous est différent de celui pour les fins de capitalisation.

Les informations relatives aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	28 février 2011	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	172 274 900 \$	23 740 800 \$
Coût des prestations pour services rendus	14 174 000	632 700
Prestations versées	(23 647 400)	(2 518 600)
Intérêts débiteurs	31 530 000	2 738 000
Perte (gain) actuarielle	11 881 600	(1 042 500)
Impact du règlement	-	(12 606 900)
Cotisations des salariés	4 019 600	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>210 232 700</u> \$	<u>10 943 500</u> \$
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	155 201 900 \$	- \$
Cotisations de la CSN	15 277 900	2 518 600
Cotisations des salariés	4 019 600	-
Prestations versées	(23 647 400)	(2 518 600)
Rendement réel des actifs	29 269 600	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>180 121 600</u> \$	<u>-</u> \$
Calcul du déficit et du passif au titres des prestations définies		
Juste valeur des actifs des régimes	180 121 600 \$	- \$
Obligations au titre des prestations définies	<u>210 232 700</u>	<u>10 943 500</u>
Déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(30 111 100)</u> \$	<u>(10 943 500)</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

15. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

	28 février 2014	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	210 232 700 \$	10 943 500 \$
Coût des prestations pour services rendus	15 791 000	-
Prestations versées	(28 227 500)	(2 468 100)
Intérêts débiteurs	36 202 300	1 685 000
Perte actuarielle	26 112 000	1 988 300
Cotisations des salariés	3 418 200	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>263 528 700</u> \$	<u>12 148 700</u> \$
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	180 121 600 \$	- \$
Cotisations de la CSN	16 746 100	2 468 100
Cotisations des salariés	3 418 200	-
Prestations versées	(28 227 500)	(2 468 100)
Rendement réel des actifs	44 120 300	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>216 178 700</u> \$	<u>-</u> \$
Calcul du déficit et du passif au titre des prestations définies		
Juste valeur des actifs des régimes	216 178 700 \$	- \$
Obligations au titre des prestations définies	<u>263 528 700</u>	<u>12 148 700</u>
Déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(47 350 000)</u> \$	<u>(12 148 700)</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

15. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous représente les paiements en espèces faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

	28 février 2011	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Cotisations aux régimes à prestations définies	15 277 900	2 518 600
	28 février 2014	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Cotisations aux régimes à prestations définies	16 746 100	2 468 100

Composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 28 février de chaque année :

Catégorie d'actifs	Pourcentage des actifs des régimes		
	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
Titres à revenus fixes	39,5 %	40,6 %	43,0 %
Titres à revenus variables	51,0 %	51,9 %	49,0 %
Biens immobiliers	3,9 %	5,8 %	5,0 %
Autres	5,6 %	1,7 %	3,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

15. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la CSN pour évaluer la charge et les obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	1 ^{er} mars 2008	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies au 1 ^{er} mars 2008		
Taux d'actualisation	5,8 %	5,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s.o.
	28 février 2011	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies au 28 février 2011		
Taux d'actualisation	5,5 %	5,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 28 février 2011		
Taux d'actualisation	5,8 %	5,8 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	5,8 %	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s.o.
	28 février 2014	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies au 28 février 2014		
Taux d'actualisation	4,4 %	4,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 28 février 2014		
Taux d'actualisation	5,5 %	5,5 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	5,5 %	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s.o.

b) Régime à cotisations définies

La dépense et le débours à ce jour de ce régime à cotisations s'élève à 1 073 622 \$ (293 387 en 2011)

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - DIRECTION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 36 mois 2011-2014
DIRECTION					
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 49	10 835 117	\$	10 835 117	\$	11 902 138
Contrôle - p. 50	547 644		547 644		581 877
Administration du FDP - p. 50	514 303		514 303		568 683
Gestion des immeubles - p. 50	-		156 640		156 701
Ressources humaines - p. 51	8 942 103		8 942 103		8 924 661
Juridique - p. 52	6 402 795		6 402 795		7 534 711
UCCO-SACC-CSN - p. 53	7 981 325		7 981 325		9 838 304
Bureau confédéral	250 000		250 000		264 180
Conseil confédéral	1 700 000		1 700 000		1 963 343
Congrès	2 050 000		2 050 000		2 129 874
Comités et groupes de travail - p. 54	1 300 000		1 300 000		1 412 716
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	150 000		150 000		150 000
Fête du 8 mars	175 000		175 000		209 879
Fête du 1er mai	175 000		175 000		93 969
Commémoration du 28 avril	175 000		175 000		83 816
Fierté gaie	12 000		12 000		774
Solidarité internationale :					
Affiliation internationale	350 000		350 000		301 290
Activités de solidarité	650 000		650 000		560 762
	<u>42 210 287</u>	\$	<u>42 366 927</u>	\$	<u>46 677 678</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - SYNDICALISATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
SYNDICALISATION			
Salaires :			
1 coordination			
17 personnes conseillères syndicales			
7 personnes employé-es de bureau	6 055 168 \$	6 055 168 \$	6 141 538 \$
Avantages sociaux	2 732 170	2 732 170	3 035 595
Formation continue	60 552	60 552	5 031
Séjour et déplacement	850 000	850 000	701 815
Loyer	837 651	837 651	852 882
Téléphone	300 000	300 000	134 510
Informatique	430 000	430 000	412 206
Dépenses de bureau	300 000	300 000	137 198
	<u>11 565 541</u>	<u>11 565 541</u>	<u>11 420 775</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Organisation - p. 71	3 700 000	3 700 000	2 961 063
Audition avant accréditation - p. 71	100 000	100 000	42 246
Négociation - p. 71	800 000	800 000	449 747
Consolidation - p. 71	1 400 000	1 400 000	2 639 774
Frais juridiques - p. 71	900 000	900 000	1 482 212
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés - P. 71	400 000	400 000	504 234
Autres charges	500 000	500 000	911 197
	<u>7 800 000</u>	<u>7 800 000</u>	<u>8 990 473</u>
	<u><u>19 365 541</u></u> \$	<u><u>19 365 541</u></u> \$	<u><u>20 411 248</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - RELATIONS DU TRAVAIL

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
RELATIONS DU TRAVAIL			
Salaires :			
1 coordination			
45 conseillères et conseillers syndicaux			
14 employé-es de bureau	14 784 124 \$	14 784 124 \$	14 304 766 \$
Avantages sociaux	6 639 778	6 639 778	6 988 107
Formation continue	147 841	147 841	91 737
Séjour et déplacement	1 400 000	1 400 000	1 632 589
Loyer	2 238 900	2 238 900	2 318 006
Téléphone	400 000	400 000	250 795
Informatique	990 000	990 000	1 051 606
Documentation	135 000	135 000	87 830
Charges de bureau	450 000	450 000	362 635
	<u>27 185 643</u>	<u>27 185 643</u>	<u>27 088 071</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Recherche	450 000	450 000	401 943
Appui à la négociation	450 000	450 000	259 553
Appui à l'arbitrage	-	150 000	18 127
Formation	500 000	500 000	1 312 527
Santé - sécurité	2 000 000	2 000 000	2 209 732
Condition féminine	125 000	125 000	11 538
Analyses d'entreprises	650 000	650 000	677 505
	<u>4 175 000</u>	<u>4 325 000</u>	<u>4 890 925</u>
	<u><u>31 360 643</u></u> \$	<u><u>31 510 643</u></u> \$	<u><u>31 978 996</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - COMMUNICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
COMMUNICATIONS					
1 direction					
1 coordination					
12,5 conseillères et conseillers syndicaux					
6 employé-es de bureau					
2 employé-es à l'imprimerie					
Information - documentation - p. 55	9 223 342	\$	9 223 342	\$	9 064 124
Imprimerie - distribution - p. 56	(139)		(139)		692 395
	<u>9 223 203</u>	<u>\$</u>	<u>9 223 203</u>	<u>\$</u>	<u>9 756 519</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE					
49,5 conseillères et conseillers syndicaux					
19,42 employé-es de bureau					
Équipe mobilisation - p. 57	4 091 943	\$	4 091 943	\$	4 194 708
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine - p. 57	1 375 697		1 375 697		1 392 622
Bas-Saint-Laurent - p. 58	1 399 668		1 399 668		1 499 315
Saguenay-Lac-Saint-Jean - p. 58	1 896 874		1 896 874		1 873 768
Québec-Chaudière-Appalaches - p. 59	3 899 721		3 899 721		4 261 423
Cœur-du-Québec - p. 59	2 353 366		2 353 366		2 280 377
Etrie - p. 60	1 231 153		1 231 153		1 266 199
Montréal métropolitain - p. 60	6 100 727		6 100 727		6 285 528
Laurentides - p. 61	1 320 153		1 320 153		1 305 349
Lanaudière - p. 61	1 260 153		1 260 153		1 315 925
Montérégie - p. 62	3 630 154		3 630 154		3 577 552
Outaouais - p. 62	1 307 268		1 307 268		1 294 678
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec - p. 63	1 626 668		1 626 668		1 725 714
Côte-Nord - p. 63	1 507 668		1 507 668		1 501 827
	<u>33 001 213</u>	<u>\$</u>	<u>33 001 213</u>	<u>\$</u>	<u>33 774 985</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**CHARGES - ADMINISTRATION**EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014*

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
ADMINISTRATION					
1 comptable					
1 coordination					
9 conseillères et conseillers syndicaux					
12 employé-es de bureau					
6 techniciens					
1 préposé-e à la maintenance					
9 préposé-es aux immeubles					
1 stagiaire					
Finances - p. 64	9 072 445	\$	9 072 445	\$	7 919 231
Informatique - p. 65	4 206 761		4 206 761		5 544 336
Immeuble de Montréal - p. 66	8 024 102		8 024 102		745 295
Immeuble de Québec - p. 67	2 143 819		2 143 819		1 182 332
	<u>23 447 127</u>		<u>23 447 127</u>		<u>15 391 194</u>
Charges administratives					
Amortissement du mobilier	501 210		501 210		301 461
Audit des états financiers	180 000		180 000		45 664
Assurances diverses	190 000		190 000		141 802
Aide aux syndicats provinciaux	1 600 000		1 600 000		1 354 253
	<u>2 471 210</u>		<u>2 471 210</u>		<u>1 843 180</u>
	<u><u>25 918 337</u></u>	<u>\$</u>	<u><u>25 918 337</u></u>	<u>\$</u>	<u><u>17 234 374</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE**ÉTATS FINANCIERS**EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTATS DES RÉSULTATS

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

	Réel 36 mois 2008-2011	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 36 mois 2011-2014
PRODUITS				
Per capita	63 455 067	\$ 69 102 630	\$ 69 102 630	\$ 70 551 921
Intérêts et divers	2 268 497	1 800 000	1 800 000	2 130 534
	<u>65 723 564</u>	<u>70 902 630</u>	<u>70 902 630</u>	<u>72 682 455</u>
CHARGES				
APPUI AUX LUTTES				
Prestations de grèves - p. 77 à 86	15 670 730	25 662 000	25 662 000	9 739 920
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	174 958	1 497 600	1 497 600	1 853 119
Dépenses de congédiements	144 978	1 200 000	1 200 000	263 716
Frais juridiques - p. 77 à 86	2 589 315	3 500 000	3 500 000	2 752 397
Dépenses de fonctionnement - p.77 à 86	10 315 072	10 000 000	10 000 000	11 457 123
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves - p. 77 à 86	557 536	800 000	800 000	443 505
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois - p. 87	2 107 490	2 500 000	2 500 000	1 640 402
	<u>31 560 079</u>	<u>45 159 600</u>	<u>45 159 600</u>	<u>28 150 182</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION				
Péréquations - p. 39	13 152 659	18 375 000	20 657 909	20 657 941
Négociations regroupées et locales - p.40	10 370 987	5 554 299	5 554 299	9 786 408
	<u>23 523 646</u>	<u>23 929 299</u>	<u>26 212 208</u>	<u>30 444 349</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS - p. 41				
	<u>2 773 977</u>	<u>4 940 000</u>	<u>4 940 000</u>	<u>4 392 740</u>
CRÉANCES DOUTEUSES RECOUVRÉES				
	<u>(2 107)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(10 064)</u>
	<u>57 855 595</u>	<u>74 028 899</u>	<u>76 311 808</u>	<u>62 977 207</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	<u>7 867 969</u>	<u>\$ (3 126 269)</u>	<u>\$ (5 409 178)</u>	<u>\$ 9 705 248</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

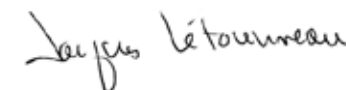
FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE


AU 1^{er} MARS 2008, AU 28 FÉVRIER 2011 ET AU 28 FÉVRIER 2014

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	2 661 717	\$ 3 380 972	\$ 1 931 548
Dépôts à terme, 1,08% à 1,21%, échéant de mars 2014 à février 2015 (1,54% échéant en janvier 2012 au 28 février 2011 et 3,24% à 4,35% échéant de juillet 2008 à février 2009 au 1er mars 2008)	28 000 000	33 000 000	26 032 265
Intérêts courus à recevoir	673 054	141 754	134 866
Per capita à recevoir, estimé	3 112 728	3 199 146	3 960 066
Arrérages de per capita à recevoir	10 245	8 579	5 639
estimé des encaissements à court terme (p. 37 note 2)	25 824	-	-
Frais reportés et dépôts sur causes judiciaires	<u>34 483 568</u>	<u>39 730 451</u>	<u>32 064 384</u>
DÉPÔTS À TERME, 1,21% à 1,60 % , échéant de janvier 2016 à décembre 2016 (2,05%, échéant en janvier 2013 au 28 février 2011)			
	-	3 000 000	20 250 000
PARTS DE PLACEMENT (p. 37 note 3)			
	3 500 000	4 500 000	4 500 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 37 note 2)			
	<u>8 382</u>	<u>7 984</u>	<u>6 013</u>
	<u>37 991 950</u>	<u>\$ 47 238 435</u>	<u>\$ 56 820 397</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et charges à payer (p. 38 note 4)	1 193 799	\$ 2 572 315	\$ 2 449 029
ACTIF NET			
Affecté à la réserve de prestations accumulées	30 000 000	33 750 000	36 000 000
Non affecté	6 798 151	10 916 120	18 371 368
	<u>36 798 151</u>	<u>44 666 120</u>	<u>54 371 368</u>
	<u>37 991 950</u>	<u>\$ 47 238 435</u>	<u>\$ 56 820 397</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

	<u>28 février 2011</u>		<u>28 février 2014</u>	
SOLDE AU DÉBUT	30 000 000	\$	33 750 000	\$
Virement provenant de l'actif net non affecté du fonds de défense professionnelle	<u>3 750 000</u>		<u>2 250 000</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>33 750 000</u></u>	\$	<u><u>36 000 000</u></u>	\$

NON AFFECTÉ

SOLDE AU DÉBUT	6 798 151	\$	10 916 120	\$
Excédent des produits sur les charges	<u>7 867 969</u>		<u>9 705 248</u>	
	14 666 120		20 621 368	
Virement à la réserve de prestations accumulées	<u>(3 750 000)</u>		<u>(2 250 000)</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>10 916 120</u></u>	\$	<u><u>18 371 368</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN est une caisse spéciale constituée pour venir en aide à des travailleuses, à des travailleurs et à des organisations syndicales affiliées à la CSN qui ont à faire face à des difficultés par suite de grève ou de lock-out, d'un congédiement ou d'une suspension à l'occasion de l'organisation d'un syndicat, pour assumer la responsabilité financière des frais et honoraires découlant de procédures judiciaires intentées à l'occasion de grève, de lock-out et consécutive à des congédiements ou suspensions pour activités syndicales, et pour porter assistance aux organisations syndicales de travailleuses et de travailleurs affiliés à la CSN ou en voie d'organisation par la CSN en butte à des difficultés professionnelles exceptionnelles qui ont une portée générale.

2. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>1^{er} mars 2008</u>		<u>28 février 2011</u>		<u>28 février 2014</u>	
Syndicats - p. 69	39 285	\$	35 115	\$	20 139	\$
Provision pour créances douteuses	<u>20 658</u>		<u>18 552</u>		<u>8 487</u>	
	18 627		16 563		11 652	
Estimé des encaissements à court terme	<u>10 245</u>		<u>8 579</u>		<u>5 639</u>	
	<u><u>8 382</u></u>	\$	<u><u>7 984</u></u>	\$	<u><u>6 013</u></u>	\$

3. PARTS DE PLACEMENT

Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur.

	<u>28 février 2011</u>		<u>28 février 2011</u>		<u>28 février 2014</u>	
	3 500 000	\$	4 000 000	\$	4 000 000	\$

Parts permanentes rachetables à leur valeur nominale de 10 \$ chacune après l'expiration d'un terme de 5 ans et sous certaines conditions. Ces parts permanentes ont été émises en novembre 2009.

	<u>-</u>		<u>500 000</u>		<u>500 000</u>	
	<u><u>3 500 000</u></u>	\$	<u><u>4 500 000</u></u>	\$	<u><u>4 500 000</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	1 ^{er} mars 2008	28 février 2011	28 février 2014
Fournisseurs	578 576 \$	986 528 \$	1 988 883 \$
Vacances et salaires	10 630	88 657	84 449
Solde de perception courant dû au Budget de fonctionnement	604 593	1 497 130	375 697
	<u>1 193 799 \$</u>	<u>2 572 315 \$</u>	<u>2 449 029 \$</u>

5. ÉVENTUALITÉS

Plusieurs poursuites d'un montant total de 2 236 938 \$ ont été intentées contre des individus, des syndicats et la CSN. La direction considère ces réclamations comme étant sans fondement et, conséquemment, aucun montant concernant ces poursuites n'est inscrit aux états financiers.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN a payé des charges de fermeture et de maintien des emplois d'un montant de 2 749 029 \$ (2008–2011 : 1 989 822 \$) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est liée à cet organisme étant donné que certains dirigeants sont aussi administrateurs de cet organisme. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à leur valeur d'échange.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011–2014	Budget modifié	Réel 2011–2014
PÉRÉQUATIONS			
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE			
Fédération de la CSN-Construction			3 750 007 \$
Fédération du commerce			8 714 175
FNEEQ			151 828
Fédération des professionnelles			110 269
FSSS			1 368 859
FEESP			1 091 660
Fédération industrie manufacturière			3 028 370
Fédération nationale des communications			1 566 006
	<u>17 600 000 \$</u>	<u>19 781 154 \$</u>	<u>19 781 174</u>
PÉRÉQUATION RÉGIONALE			
Côte-Nord			207 400
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine			219 408
Outaouais			46 929
Lanaudière			36 868
Laurentides			23 130
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec			202 866
Bas-Saint-Laurent			50 227
Saguenay–Lac-St-Jean			25 523
Estrie			43 514
Cœur-du-Québec			20 902
	<u>775 000</u>	<u>876 755</u>	<u>876 767</u>
	<u>18 375 000 \$</u>	<u>20 657 909 \$</u>	<u>20 657 941 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES					
Secteur privé - regroupées					
Publicité préventive	250 000	\$	250 000	\$	194 427
Réunions de coordination	450 000		450 000		912 527
Dépenses de fonctionnement	750 000		750 000		3 367 433
Coordination - négociation dans les fédérations	500 000		500 000		855 454
Sessions de formation de militantes et de militants	100 000		100 000		199 623
Secteur public - regroupées					
Ressources d'appui - p. 73	1 854 299		1 854 299		2 057 518
Publicité préventive	200 000		200 000		-
Réunion de coordination	50 000		50 000		24 006
Charges de fonctionnement	400 000		400 000		1 456 472
Session de formation de militantes et de militants	100 000		100 000		161 633
Négociations locales					
Publicité préventive - p.77 à 86	300 000		300 000		8 274
Sessions de formation de militantes et de militants	600 000		600 000		549 041
	<u>5 554 299</u>	\$	<u>5 554 299</u>	\$	<u>9 786 408</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À NOS REVENDICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
Dons de solidarité	450 000	\$	450 000	\$	435 001
Campagnes confédérales - p. 74	3 675 000		3 675 000		3 043 713
Campagnes sectorielles	675 000		675 000		769 247
Campagnes régionales	140 000		140 000		144 779
	<u>4 940 000</u>	\$	<u>4 940 000</u>	\$	<u>4 392 740</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTATS DES RÉSULTATS

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

	Réel 36 mois 2008-2011	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 36 mois 2011-2014
PRODUITS				
Per capita	7 188 977 \$	7 848 635 \$	7 848 635 \$	8 002 146 \$
Intérêts	1 018 077	900 000	900 000	1 290 966
	<u>8 207 054</u>	<u>8 748 635</u>	<u>8 748 635</u>	<u>9 293 112</u>
CHARGES				
Transfert au Budget de fonctionnement	-	-	-	15 000 000
Créances douteuses recouvrées	(148)	-	-	(1 146)
	<u>(148)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>14 998 854</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>8 207 202</u> \$	<u>8 748 635</u> \$	<u>8 748 635</u> \$	<u>(5 705 742)</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

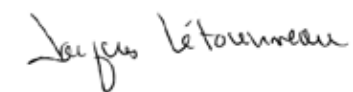
FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 1^{er} MARS 2008, AU 28 FÉVRIER 2011 ET AU 28 FÉVRIER 2014

	<u>1^{er} mars 2008</u>	<u>28 février 2011</u>	<u>28 février 2014</u>
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	413 726 \$	439 200 \$	179 949 \$
Dépôts à terme, 1,04% à 1,30 %, échéant de mai 2014 à février 2015 (1,54 % échéant en janvier 2012 au 28 février 2011 et 3,24 % à 4,35 % échéant de juillet 2008 à février 2009 au 1er mars 2008)	11 250 000	9 500 000	10 535 082
Placement dans Fonds Bâtirente	2 228 188	2 381 633	2 560 968
Intérêts courus à recevoir	258 569	76 581	74 502
Per capita à recevoir, estimé	349 186	359 517	445 058
Arrérages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (p. 46 note 3)	965	962	693
Solde à recevoir du Budget de fonctionnement	1 240	1 388	7 559
	<u>14 501 874</u>	<u>12 759 281</u>	<u>13 803 811</u>
DÉPÔTS À TERME, 1,08 % à 1,50 % échéant de février 2015 à juin 2015 (1,10 %, échéant de juin 2012 à janvier 2013 au 28 février 2011)	-	9 750 000	3 000 000
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 46 note 2)	755 000	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p. 46 note 4)	-	200 000	200 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 46 note 3)	1 045	840	568
	<u>15 257 919 \$</u>	<u>23 465 121 \$</u>	<u>17 759 379 \$</u>
ACTIF NET	<u>15 257 919 \$</u>	<u>23 465 121 \$</u>	<u>17 759 379 \$</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICES DE 36 MOIS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 28 FÉVRIER 2014

	<u>28 février 2011</u>	<u>28 février 2014</u>
	<u>36 mois</u>	<u>Réel</u>
SOLDE AU DÉBUT	15 257 919 \$	23 465 121 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	8 207 202	(5 705 742)
SOLDE À LA FIN	<u>23 465 121 \$</u>	<u>17 759 379 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de soutien extraordinaire a été créé pour fournir une aide financière au Budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle conformément aux articles 47 (a) et 53 (k) des statuts et règlements de la CSN.

2. DÉPÔT DE SOLIDARITÉ

	<u>1^{er} mars 2008</u>		<u>28 février 2011</u>		<u>28 février 2014</u>
Parts privilégiées émises par le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, sans intérêt ni modalités de remboursement.	400 000	\$	400 000	\$	400 000
Reconnaissance de dettes sans intérêt ni modalités de remboursement dans le Fonds de soutien à l'action collective solidaire	355 000		355 000		355 000
	<u>755 000</u>	<u>\$</u>	<u>755 000</u>	<u>\$</u>	<u>755 000</u>

3. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>1^{er} mars 2008</u>		<u>28 février 2011</u>		<u>28 février 2014</u>
Syndicats - p. 69	4 214	\$	3 857	\$	2 171
Provision pour créances douteuses	2 204		2 055		910
	2 010		1 802		1 261
Estimé des encaissements à court terme	965		962		693
	<u>1 045</u>	<u>\$</u>	<u>840</u>	<u>\$</u>	<u>568</u>

4. PARTS DE PLACEMENT

	<u>1^{er} mars 2008</u>		<u>28 février 2011</u>		<u>28 février 2014</u>
Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur.	-	\$	200 000	\$	200 000

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011 ET 28 FÉVRIER 2014

5. FONDS FIDUCIAIRE DE LA CONFÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

Le 24 novembre 2003, le Comité exécutif de la CSN a créé une fiducie au nom de Fonds fiduciaire de la CSN, dont les fiduciaires sont les membres du comité exécutif de la CSN. Les objectifs de ce Fonds s'intègrent à ceux de la CSN de sorte que les deux organismes ont certains objectifs communs et complémentaires. Les bénéficiaires de cette fiducie sont collectivement ou individuellement la CSN ou toute autre personne morale affiliée constituée pour venir en aide à des travailleurs, à des travailleuses ou à des organisations syndicales affiliées à la CSN ou tout autre membre de telles organisations.

Les états financiers du Fonds fiduciaire de la CSN ne sont pas consolidés. Les états financiers de la fiducie

au 28 février 2014 se résument ainsi : l'actif net total est de 4 758 264 \$ et passif néant (actif net de 4 506 460 \$ et passif de 8 401 \$ au 28 février 2011 et actif net de 4 289 782 \$ et passif de 4 871 \$ au 1^{er} mars 2008) tandis que les produits totalisent 329 110 \$ et les charges 68 905 \$ pour la période du 1^{er} mars 2011 au 28 février 2014 (produits de 286 173 \$ et charges de 73 025 \$ pour la période du 1^{er} mars 2008 au 28 février 2011).

Au cours de l'exercice, aucune contribution n'a été versée au Fonds.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014***CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX***BUDGET DE FONCTIONNEMENT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014*

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réal 2011-2014
COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI			
Salaires :			
6 membres de l'exécutif			
5 adjointes et adjoints			
5 employé-es de bureau	4 466 917 \$	4 466 917 \$	5 364 074 \$
Avantages sociaux	1 917 762	1 917 762	2 308 626
Formation continue	44 669	44 669	13 858
Séjour et déplacement	1 500 000	1 500 000	1 298 303
Loyer	695 769	695 769	696 484
Téléphone	250 000	250 000	156 140
Informatique	385 000	385 000	300 159
Charges de bureau	375 000	375 000	162 002
	<u>9 635 117</u>	<u>9 635 117</u>	<u>10 299 646</u>
Visibilité institutionnelle	600 000	600 000	733 210
Budget de fonctionnement	<u>600 000</u>	<u>600 000</u>	<u>869 282</u>
	<u>1 200 000</u>	<u>1 200 000</u>	<u>1 602 492</u>
	<u><u>10 835 117</u></u> \$	<u><u>10 835 117</u></u> \$	<u><u>11 902 138</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
CONTRÔLE			
Salaires :			
1 contrôleuse	302 369 \$	302 369 \$	355 202 \$
Avantages sociaux	127 297	127 297	154 394
Formation continue	3 024	3 024	945
Séjour et déplacement	45 000	45 000	30 067
Loyer	19 454	19 454	19 479
Téléphone	5 000	5 000	5 904
Informatique	30 000	30 000	15 000
Charges de bureau	15 500	15 500	886
	<u>547 644 \$</u>	<u>547 644 \$</u>	<u>581 877 \$</u>
ADMINISTRATION DU FDP			
Salaires :			
1 responsable de l'administration	302 369 \$	302 369 \$	328 866 \$
Avantages sociaux	127 297	127 297	148 432
Formation continue	3 024	3 024	1 800
Séjour et déplacement	25 000	25 000	44 519
Loyer	21 113	21 113	21 141
Téléphone	5 000	5 000	5 872
Informatique	15 000	15 000	15 000
Charges de bureau	15 500	15 500	3 053
	<u>514 303 \$</u>	<u>514 303 \$</u>	<u>568 683 \$</u>
GESTION DES IMMEUBLES			
Salaires :			
1 responsable gestion des immeubles	-	92 390	104 214
Avantages sociaux	-	38 895	34 810
Formation continue	-	925	-
Séjour et déplacement	-	7 640	7 456
Loyer	-	5 945	5 480
Téléphone	-	1 530	534
Informatique	-	4 580	4 167
Charges de bureau	-	4 735	40
	<u>- \$</u>	<u>156 640 \$</u>	<u>156 701 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
RESSOURCES HUMAINES			
Salaires :			
1 direction			
3 agentes et agents du personnel			
3 conseillères et conseillers à la formation			
8 employé-es de bureau	3 327 029 \$	3 327 029 \$	3 628 691 \$
Avantages sociaux	1 592 672	1 592 672	1 806 720
Formation continue	33 270	33 270	38 764
Séjour et déplacement	225 000	225 000	289 956
Loyer	427 032	427 032	473 652
Téléphone	75 000	75 000	47 081
Informatique	750 000	750 000	599 958
Charges de bureau	185 000	185 000	95 822
	<u>6 615 003</u>	<u>6 615 003</u>	<u>6 980 644</u>
Produits:			
Coûts partagés	1 400 000	1 400 000	1 783 979
	<u>5 215 003</u>	<u>5 215 003</u>	<u>5 196 665</u>
Relations de travail	550 000	550 000	827 409
Renouvellement de la main-d'œuvre	755 000	755 000	407 288
Coût de la convention collective	700 000	700 000	749 097
Coûts avantages sociaux futurs	1 722 100	1 722 100	1 744 202
	<u>3 727 100</u>	<u>3 727 100</u>	<u>3 727 996</u>
	<u>8 942 103 \$</u>	<u>8 942 103 \$</u>	<u>8 924 661 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réal 2011-2014
JURIDIQUE			
Salaires :			
1 coordination			
18 conseillères et conseillers syndicaux			
9 employé-es de bureau	6 700 166	6 700 166	6 716 610
	\$	\$	\$
Avantages sociaux	3 033 144	3 033 144	3 742 528
Formation continue	67 002	67 002	72 775
Séjour et déplacement	900 000	900 000	795 537
Loyer	1 107 467	1 107 467	1 044 221
Téléphone	250 000	250 000	136 754
Informatique	595 000	595 000	510 167
Charges de bureau	375 000	375 000	273 780
	<u>13 027 779</u>	<u>13 027 779</u>	<u>13 292 372</u>
Honoraires extérieurs	3 900 000	3 900 000	3 740 291
Mémoires, huissiers	1 500 000	1 500 000	792 814
Documentation	275 000	275 000	356 282
	<u>18 702 779</u>	<u>18 702 779</u>	<u>18 181 759</u>
Produits:			
Facturation	12 299 984	12 299 984	10 647 048
	<u>6 402 795</u>	<u>6 402 795</u>	<u>7 534 711</u>
	\$	\$	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réal 2011-2014
UCCO-SACC-CSN			
Salaires :			
1 coordination			
7 conseillères et conseillers syndicaux			
4 employé-es de bureau	2 992 402	2 992 402	3 184 695
	\$	\$	\$
Avantages sociaux	1 354 496	1 354 496	1 431 458
Formation continue	29 924	29 924	12 341
Séjour et déplacement	1 000 000	1 000 000	1 193 949
Loyer	1 204 503	1 204 503	1 156 523
Téléphone	200 000	200 000	167 521
Informatique	230 000	230 000	259 398
Charges de bureau	220 000	220 000	248 677
	<u>7 231 325</u>	<u>7 231 325</u>	<u>7 654 562</u>
Imprimerie expédition	75 000	75 000	35 789
Traduction	75 000	75 000	31 906
Frais juridiques	600 000	600 000	2 116 047
	<u>7 981 325</u>	<u>7 981 325</u>	<u>9 838 304</u>
	\$	\$	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL			
COMITÉS			
Orientation	5 000 \$	5 000 \$	3 986 \$
Juridiction	15 000	15 000	8 780
Surveillance	75 000	75 000	56 528
Condition féminine	200 000	200 000	199 582
Santé-sécurité	200 000	200 000	140 961
LGBT	120 000	120 000	133 739
Jeunes	200 000	200 000	341 285
Relations interculturelles	120 000	120 000	46 889
	<u>935 000</u>	<u>935 000</u>	<u>931 750</u>
GROUPES DE TRAVAIL			
Inter-conseils centraux	100 000	100 000	85 990
Service de garde à l'enfance	20 000	20 000	1 304
Environnement	55 000	55 000	24 704
Collectif international	75 000	75 000	39 206
Éducation	20 000	20 000	17 082
Santé et services sociaux	20 000	20 000	9 110
Relation avec les autochtones	20 000	20 000	16 710
Divers	55 000	55 000	286 860
	<u>365 000</u>	<u>365 000</u>	<u>480 966</u>
	<u>1 300 000 \$</u>	<u>1 300 000 \$</u>	<u>1 412 716 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
INFORMATION - DOCUMENTATION			
Salaires :			
1 direction			
1 coordination			
10,5 conseillères et conseillers syndicaux			
4 employé-es de bureau	4 054 509 \$	4 054 509 \$	3 965 288 \$
	<u>1 820 631</u>	<u>1 820 631</u>	<u>1 915 426</u>
Avantages sociaux			
Formation continue	40 545	40 545	17 231
Séjour et déplacement	220 000	220 000	293 145
Loyer	1 062 657	1 062 657	1 113 911
Téléphone	125 000	125 000	90 853
Informatique	480 000	480 000	346 181
Charges de bureau	190 000	190 000	245 511
	<u>7 993 342</u>	<u>7 993 342</u>	<u>7 987 546</u>
	<u>1 200 000</u>	<u>1 200 000</u>	<u>1 110 432</u>
Publications régulières			
Librairie	80 000	80 000	25 774
Abonnements et documentation	100 000	100 000	60 736
	<u>9 373 342</u>	<u>9 373 342</u>	<u>9 184 488</u>
	<u>150 000</u>	<u>150 000</u>	<u>120 364</u>
Produits :			
Facturation			
	<u>9 223 342 \$</u>	<u>9 223 342 \$</u>	<u>9 064 124 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
IMPRIMERIE - DISTRIBUTION			
Salaires :			
2 conseillères et conseillers syndicaux			
2 employé-es de bureau			
2 employé-es d'imprimerie	1 248 704 \$	1 248 704 \$	1 255 761 \$
Avantages sociaux	589 863	589 863	658 945
Formation continue	12 487	12 487	2 114
Séjour et déplacement	55 000	55 000	18 280
Loyer	773 807	773 807	774 844
Téléphone	25 000	25 000	21 832
Informatique	185 000	185 000	161 001
Charges de bureau	30 000	30 000	28 790
	<u>2 919 861</u>	<u>2 919 861</u>	<u>2 921 567</u>
Matériel de photocopie	1 700 000	1 700 000	1 768 166
Location et entretien d'équipement	175 000	175 000	179 594
Matériel de distribution	100 000	100 000	46 189
Timbres et messageries	2 000 000	2 000 000	2 088 253
Préparation des envois	225 000	225 000	75 144
Travaux extérieurs	2 600 000	2 600 000	2 002 212
Amortissement des équipements	80 000	80 000	39 265
	<u>9 799 861</u>	<u>9 799 861</u>	<u>9 120 390</u>
Produits :			
Facturation	9 800 000	9 800 000	8 427 995
	<u>(139) \$</u>	<u>(139) \$</u>	<u>692 395 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
ÉQUIPE MOBILISATION			
Salaires :			
1 coordination			
5 conseillères et conseillers syndicaux			
2 employé-es de bureau	1 937 280 \$	1 937 280 \$	2 041 004 \$
Avantages sociaux	874 198	874 198	953 509
Formation continue	19 373	19 373	3 721
Séjour et déplacement	600 000	600 000	774 525
Loyer	181 092	181 092	182 628
Téléphone	150 000	150 000	56 863
Informatique	155 000	155 000	105 000
Charges de bureau	100 000	100 000	46 173
Charges diverses	75 000	75 000	31 285
	<u>4 091 943 \$</u>	<u>4 091 943 \$</u>	<u>4 194 708 \$</u>
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE			
Salaires :			
2 conseillères et conseillers syndicaux			
1,5 employé-es de bureau	811 135	811 135 \$	785 065 \$
Avantages sociaux	370 451	370 451	384 182
Formation continue	8 111	8 111	250
Séjour et déplacement	200 000	200 000	206 403
Loyer	100 000	100 000	78 527
Téléphone	55 000	55 000	31 709
Informatique	60 000	60 000	60 000
Frais juridiques	6 000	6 000	11 126
Charges de bureau	65 000	65 000	48 791
	<u>1 675 697</u>	<u>1 675 697</u>	<u>1 606 053</u>
Produits :			
Entente de services	300 000	300 000	213 431
	<u>1 375 697 \$</u>	<u>1 375 697 \$</u>	<u>1 392 622 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
BAS-SAINT-LAURENT					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux	715 362	\$	715 362	\$	718 352
1 employé-e de bureau					\$
Avantages sociaux	324 152		324 152		364 736
Formation continue	7 154		7 154		719
Séjour et déplacement	140 000		140 000		174 917
Loyer	75 000		75 000		75 470
Téléphone	45 000		45 000		33 201
Informatique	45 000		45 000		60 000
Frais juridiques	6 000		6 000		32 371
Charges de bureau	42 000		42 000		39 549
	<u>1 399 668</u>	<u>\$</u>	<u>1 399 668</u>	<u>\$</u>	<u>1 499 315</u>

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Salaires :					
3 conseillères et conseillers syndicaux	977 270	\$	977 270	\$	994 093
1 employé-e de bureau					\$
Avantages sociaux	439 928		439 928		509 225
Formation continue	9 676		9 676		1 101
Séjour et déplacement	175 000		175 000		146 206
Loyer	110 000		110 000		88 120
Téléphone	55 000		55 000		27 972
Informatique	60 000		60 000		45 000
Frais juridiques	15 000		15 000		18 905
Charges de bureau	55 000		55 000		43 146
	<u>1 896 874</u>	<u>\$</u>	<u>1 896 874</u>	<u>\$</u>	<u>1 873 768</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES					
Salaires :					
6 conseillères et conseillers syndicaux	1 954 541	\$	1 954 541	\$	2 016 374
2 employé-es de bureau					\$
Avantages sociaux	879 857		879 857		1 054 729
Formation continue	19 545		19 545		2 993
Séjour et déplacement	250 000		250 000		200 694
Loyer	330 778		330 778		311 040
Téléphone	200 000		200 000		71 288
Informatique	105 000		105 000		120 000
Frais juridiques	60 000		60 000		406 924
Charges de bureau	100 000		100 000		77 381
	<u>3 899 721</u>	<u>\$</u>	<u>3 899 721</u>	<u>\$</u>	<u>4 261 423</u>

CŒUR-DU-QUÉBEC

Salaires :					
3 conseillères et conseillers syndicaux	1 120 929	\$	1 120 929	\$	1 141 144
1,75 employé-e de bureau					\$
Avantages sociaux	486 228		486 228		602 679
Formation continue	11 209		11 209		1 028
Séjour et déplacement	175 000		175 000		124 481
Loyer	190 000		190 000		184 177
Téléphone	175 000		175 000		85 003
Informatique	75 000		75 000		75 000
Frais juridiques	40 000		40 000		28 391
Charges de bureau	80 000		80 000		38 474
	<u>2 353 366</u>	<u>\$</u>	<u>2 353 366</u>	<u>\$</u>	<u>2 280 377</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
ESTRIE					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
0,75 employé-e de bureau	667 476	\$	667 476	\$	696 298
Avantages sociaux	301 002		301 002		360 378
Formation continue	6 675		6 675		1 270
Séjour et déplacement	70 000		70 000		69 325
Loyer	50 000		50 000		48 089
Téléphone	50 000		50 000		19 819
Informatique	45 000		45 000		45 000
Frais juridiques	6 000		6 000		-
Charges de bureau	35 000		35 000		26 020
	<u>1 231 153</u>		<u>1 231 153</u>	\$	<u>1 266 199</u>

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Salaires :					
10,5 conseillères et conseillers syndicaux					
3 employé-es de bureau	3 324 674	\$	3 324 674	\$	3 399 264
Avantages sociaux	1 493 450		1 493 450		1 682 447
Formation continue	33 247		33 247		3 661
Séjour et déplacement	375 000		375 000		308 288
Loyer	397 856		397 856		398 389
Téléphone	125 000		125 000		75 491
Informatique	240 000		240 000		285 000
Frais juridiques	31 500		31 500		61 937
Charges de bureau	80 000		80 000		71 051
	<u>6 100 727</u>	\$	<u>6 100 727</u>	\$	<u>6 285 528</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
LAURENTIDES					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
0,75 employé-e de bureau	667 476	\$	667 476	\$	662 477
Avantages sociaux	301 002		301 002		348 617
Formation continue	6 675		6 675		186
Séjour et déplacement	110 000		110 000		92 674
Loyer	75 000		75 000		68 577
Téléphone	40 000		40 000		20 857
Informatique	45 000		45 000		45 000
Frais juridiques	10 000		10 000		27 103
Charges de bureau	65 000		65 000		39 858
	<u>1 320 153</u>	\$	<u>1 320 153</u>	\$	<u>1 305 349</u>

LANAUDIÈRE

Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
0,75 employé-e de bureau	667 476	\$	667 476	\$	700 225
Avantages sociaux	301 002		301 002		350 310
Formation continue	6 675		6 675		-
Séjour et déplacement	94 000		94 000		100 672
Loyer	63 000		63 000		62 466
Téléphone	40 000		40 000		17 140
Informatique	45 000		45 000		60 000
Frais juridiques	8 000		8 000		14 876
Charges de bureau	35 000		35 000		10 236
	<u>1 260 153</u>	\$	<u>1 260 153</u>	\$	<u>1 315 925</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
MONTÉRÉGIE					
Salaires :					
5 conseillères et conseillers syndicaux	1 740 519	\$	1 740 519	\$	1 790 422
2,25 employé-es de bureau					\$
Avantages sociaux	787 230		787 230		875 431
Formation continue	17 405		17 405		7 399
Séjour et déplacement	260 000		260 000		215 277
Loyer	215 000		215 000		281 866
Téléphone	280 000		280 000		112 371
Informatique	150 000		150 000		150 000
Frais juridiques	40 000		40 000		24 076
Charges de bureau	140 000		140 000		120 710
	<u>3 630 154</u>	\$	<u>3 630 154</u>	\$	<u>3 577 552</u>
					\$

OUTAOUAIS

Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux	652 152	\$	652 152	\$	644 494
0,67 employé-e de bureau					\$
Avantages sociaux	293 594		293 594		328 970
Formation continue	6 522		6 522		441
Séjour et déplacement	100 000		100 000		108 104
Loyer	115 000		115 000		112 568
Téléphone	40 000		40 000		20 944
Informatique	45 000		45 000		45 000
Frais juridiques	10 000		10 000		13 833
Charges de bureau	45 000		45 000		20 324
	<u>1 307 268</u>	\$	<u>1 307 268</u>	\$	<u>1 294 678</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014		Budget modifié		Réal 2011-2014
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux	715 362	\$	715 362	\$	803 942
1 employé-e de bureau					\$
Avantages sociaux	324 152		324 152		348 205
Formation continue	7 154		7 154		1 958
Séjour et déplacement	225 000		225 000		271 937
Loyer	165 000		165 000		150 674
Téléphone	70 000		70 000		61 763
Informatique	45 000		45 000		45 000
Frais juridiques	10 000		10 000		7 478
Charges de bureau	65 000		65 000		34 757
	<u>1 626 668</u>	\$	<u>1 626 668</u>	\$	<u>1 725 714</u>
					\$

CÔTE-NORD

Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux	715 362	\$	715 362	\$	701 840
1 employé-e de bureau					\$
Avantages sociaux	324 152		324 152		336 766
Formation continue	7 154		7 154		7 225
Séjour et déplacement	225 000		225 000		260 484
Loyer	65 000		65 000		63 351
Téléphone	60 000		60 000		49 329
Informatique	60 000		60 000		60 000
Frais juridiques	6 000		6 000		3 814
Charges de bureau	45 000		45 000		19 018
	<u>1 507 668</u>	\$	<u>1 507 668</u>	\$	<u>1 501 827</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réal 2011-2014
FINANCES			
Salaires :			
1 coordination			
1 comptable			
4 conseillères et conseillers syndicaux			
11 employé-es de bureau			
1 stagiaire	3 652 858	3 652 858	3 702 179
Avantages sociaux	1 704 499	1 704 499	2 089 376
Formation continue	36 529	36 529	8 645
Séjour et déplacement	250 000	250 000	195 355
Loyer	670 309	670 309	670 141
Téléphone	100 000	100 000	60 356
Informatique	918 250	918 250	780 582
Charges de bureau	380 000	380 000	300 183
	<u>7 712 445</u>	<u>7 712 445</u>	<u>7 806 817</u>
Entretien de l'équipement	50 000	50 000	-
Honoraires professionnels	600 000	600 000	71 213
Amortissement	500 000	500 000	153 740
Documents et formulaires	10 000	10 000	12 498
Frais juridiques	150 000	150 000	34 101
Frais de caisse	50 000	50 000	29 819
Créances douteuses recouvrées	-	-	(17 913)
	<u>9 072 445</u>	<u>9 072 445</u>	<u>8 090 275</u>
Produits :			
Administration	-	-	171 044
	<u>9 072 445</u>	<u>9 072 445</u>	<u>7 919 231</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réal 2011-2014
INFORMATIQUE			
Salaires :			
5 conseillères et conseillers syndicaux			
1 employé-e de bureau			
6 techniciens	2 638 447	2 638 447	2 606 523
Avantages sociaux	1 221 595	1 221 595	1 164 527
Formation continue	26 384	26 384	11 461
Séjour et déplacement	50 000	50 000	120 116
Loyer	290 375	290 375	290 640
Téléphone	150 000	150 000	63 235
Informatique	230 000	230 000	195 056
Charges de bureau	50 000	50 000	24 659
	<u>4 656 801</u>	<u>4 656 801</u>	<u>4 476 217</u>
Réseau intranet - internet	3 118 020	3 118 020	3 160 143
Téléphonie	1 042 201	1 042 201	674 869
Projets spéciaux	870 000	870 000	1 465 244
Honoraires professionnels	300 000	300 000	402 866
Amortissement informatique	1 345 779	1 345 779	2 038 904
	<u>11 332 801</u>	<u>11 332 801</u>	<u>12 218 243</u>
Produits :			
Facturation	7 126 040	7 126 040	6 673 907
	<u>4 206 761</u>	<u>4 206 761</u>	<u>5 544 336</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réal 2011-2014
IMMEUBLE DE MONTRÉAL			
Salaires :			
1 préposé-e à la maintenance			
7 préposés-es à l'immeuble	1 779 733 \$	1 779 733 \$	1 972 378 \$
Avantages sociaux	880 830	880 830	1 033 686
Formation continue	17 797	17 797	373
Séjour et déplacement	20 000	20 000	30 390
Loyer	65 819	65 819	117 667
Téléphone	125 000	125 000	38 469
Informatique	45 000	45 000	21 006
Charges de bureau	45 000	45 000	31 373
	<u>2 979 179</u>	<u>2 979 179</u>	<u>3 245 342</u>
Électricité et chauffage	1 700 000	1 700 000	980 284
Entretien et réparations	2 000 000	2 000 000	2 149 934
Honoraires professionnels	982 690	982 690	1 981 645
Assurances	300 000	300 000	182 117
Intérêts sur la dette à long terme	5 700 000	5 700 000	-
Taxes	2 000 000	2 000 000	1 154 545
Amortissement	1 800 000	1 800 000	470 548
	<u>17 461 869</u>	<u>17 461 869</u>	<u>10 164 415</u>
Produits	<u>9 437 767</u>	<u>9 437 767</u>	<u>9 419 120</u>
	<u><u>8 024 102 \$</u></u>	<u><u>8 024 102 \$</u></u>	<u><u>745 295 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réal 2011-2014
IMMEUBLE DE QUÉBEC			
Salaires :			
2 préposés-es à l'immeuble	442 755 \$	442 755 \$	464 891 \$
Avantages sociaux	219 465	219 465	237 111
Formation continue	4 428	4 428	-
Séjour et déplacement	10 000	10 000	7 659
Téléphone	8 000	8 000	2 369
Informatique	15 000	15 000	15 000
Charges diverses	25 000	25 000	10 811
	<u>724 648</u>	<u>724 648</u>	<u>737 841</u>
Entretien et réparations	250 000	250 000	85 323
Frais communs	1 200 000	1 200 000	874 218
Honoraires professionnels	250 000	250 000	301 474
Taxes	20 000	20 000	37 661
Amortissement	1 272 729	1 272 729	394 155
Relocalisation temporaire	300 000	300 000	439 959
	<u>4 017 377</u>	<u>4 017 377</u>	<u>2 870 631</u>
Produits	<u>1 873 558</u>	<u>1 873 558</u>	<u>1 688 299</u>
Déficit d'exploitation	<u><u>2 143 819 \$</u></u>	<u><u>2 143 819 \$</u></u>	<u><u>1 182 332 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014*

DÉBITEURS

FÉDÉRATIONS

Fédération de la CSN-Construction	104 967	\$
Fédération du commerce	163 807	
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	154 937	
Fédération des professionnelles	70 675	
Fédération de la santé et des services sociaux	747 941	
Fédération des employées et employés de services publics	261 189	
Fédération de l'industrie manufacturière	169 558	
Fédération nationale des communications	256 803	
	<u>1 929 877</u>	\$

CONSEILS CENTRAUX

Conseil central de l'Outaouais	3 030	\$
Conseil central de Lanaudière	2 213	
Conseil central des Laurentides	5 364	
Conseil central du Montréal métropolitain	59 144	
Conseil central Abitibi-Témiscamingue	2 199	
Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches	16 403	
Conseil central du Saguenay-Lac-St-Jean	2 551	
Conseil central de l'Estrie	2 411	
Conseil central de la Montérégie	4 156	
Conseil central du Cœur-du-Québec	5 314	
Conseil central Bas-St-Laurent	8 286	
Soldes inférieurs à 2 000 \$	<u>3 120</u>	
	<u>114 191</u>	\$

AUTRES COMPTES DÉBITEURS

STTCNS	42 196	\$
CSD	79 177	
CSQ	86 823	
FTQ	89 505	
SPGQ	21 856	
SFPQ	35 054	
APTS	20 419	
FAE	40 221	
Subvention CSST	328 851	
Le 155 Charest Est	216 203	
Autres	181 056	
	<u>1 141 361</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014*

ARRÉRAGES DE PER CAPITA

MONTANTS DUS PAR LES SYNDICATS

SE Scierie Mont-Laurier	11 014	\$
STT Acier Pacifique	7 264	
SEE Signalisation J.P.	5 438	
Assoc. journalistes ind. Québec - Montréal métro.	15 819	
Autres	<u>22 988</u>	
Total des arrérages de per capita à recevoir	<u>62 523</u>	

Portion attribuable au Fonds de défense professionnelle 20 139

Portion attribuable au Fonds de soutien extraordinaire 2 17122 31040 213 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

RÉCAPITULATION DE CERTAINES DÉPENSES

	Salaires	Avantages sociaux	Formation continue	Séjour et déplacement	Loyer	Téléphone	Informatique	Dépenses de bureau
Exécutif et personnel d'appui	5 364 074	\$ 2 308 626	\$ 13 858	\$ 1 298 303	\$ 696 484	\$ 156 140	\$ 300 159	\$ 162 002
Contrôle	355 202	154 394	945	30 067	19 479	5 904	15 000	886
Administration du FDP	328 866	148 432	1 800	44 519	21 141	5 872	15 000	3 053
Gestion des immeubles	104 214	34 810	-	7 456	5 480	534	4 167	40
Ressources humaines	3 628 691	1 806 720	38 764	289 956	473 652	47 081	599 958	95 822
Juridique	6 716 610	3 742 528	72 775	795 537	1 044 221	136 754	510 167	273 780
Syndicat non fédéré	3 184 695	1 431 458	12 341	1 193 949	1 156 523	167 521	259 398	248 677
Syndicalisation	6 141 538	3 035 595	5 031	701 815	852 882	134 510	412 206	137 198
Relations du travail	14 304 766	6 988 107	91 737	1 632 589	2 318 006	250 795	1 051 606	362 635
Information - documentation	3 965 288	1 915 426	17 231	293 145	1 113 911	90 853	346 181	245 511
Imprimerie - expédition	1 255 761	658 945	2 114	18 280	774 844	21 832	161 001	28 790
Appui aux mobilisations et à la vie syndicale	17 094 994	8 500 184	31 952	3 053 987	2 105 942	683 750	1 200 000	635 488
Finances	3 702 179	2 089 376	8 645	195 355	670 141	60 356	780 582	300 183
Informatique	2 606 523	1 164 527	11 461	120 116	290 640	63 235	195 056	24 659
Immeuble de Montréal	1 972 378	1 033 686	373	30 390	117 667	38 469	21 006	31 373
Immeuble de Québec	464 891	237 111	-	7 659	-	2 369	15 000	-
	<u>71 190 670</u>	<u>\$ 35 249 925</u>	<u>\$ 309 027</u>	<u>\$ 9 713 123</u>	<u>\$ 11 661 013</u>	<u>\$ 1 865 975</u>	<u>\$ 5 886 487</u>	<u>\$ 2 550 097</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

CHARGES DIVERSES D'ORGANISATION ET DE CONSOLIDATION

	Organisation	Audit avant accréditation	Négociation	Consolidation	Frais juridiques	Retour féd. cot. nouveaux syndicats	Total
Construction	360 229	\$ -	\$ -	\$ 1 425 810	\$ -	\$ -	\$ 1 786 039
Commerce	394 803	11 707	127 713	179 620	462 647	61 470	1 237 960
F N E E Q	290 436	6 048	14 960	50 088	46 341	188 115	595 988
Professionnelles	48 804	-	3 965	68 612	5 576	23 515	150 472
F S S S	293 019	8 574	131 719	339 268	301 434	107 629	1 181 643
F E E S P	139 193	13 146	94 240	402 239	151 758	84 609	885 185
F I M	112 887	1 881	74 687	122 250	115 697	35 968	463 370
F N C	78 213	890	2 463	35 085	215 467	2 928	335 046
Syndicats en exploration	54 556	-	-	-	113 951	-	168 507
Secteur public	1 200 224	-	-	16 421	-	-	1 216 645
Non fédérés	-	-	-	381	69 341	-	69 722
Droits d'entrées	(11 301)	-	-	-	-	-	(11 301)
	<u>2 961 063</u>	<u>\$ 42 246</u>	<u>\$ 449 747</u>	<u>\$ 2 639 774</u>	<u>\$ 1 482 212</u>	<u>\$ 504 234</u>	<u>\$ 8 079 276</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budget 2011-2014	Budget modifié	Réel 2011-2014
SECTEUR PUBLIC			
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES			
Personnel ressource d'appui :			
Salaires	802 664 \$	802 664 \$	1 081 980 \$
Avantages sociaux	362 744	362 744	434 553
Formation continue	8 027	8 027	1 862
Séjour et déplacement	150 000	150 000	137 619
Loyer	282 864	282 864	255 165
Téléphone	50 000	50 000	24 371
Informatique	88 000	88 000	32 580
Dépenses de bureau	50 000	50 000	47 486
Budget de fonctionnement :			
Recherche	50 000	50 000	32 901
Abonnement	10 000	10 000	9 001
	<u>1 854 299 \$</u>	<u>1 854 299 \$</u>	<u>2 057 518 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Réal 2011-2014	
Campagnes confédérales		
Budgets spéciaux autorisés		
avant le congrès 2011		
Semaine nationale santé-sécurité 2010	18 967	\$
Droit des femmes à l'avortement	187	
Élections fédérales	462	
Francisation des entreprises	61 539	
Brochure conciliation travail-famille	4 510	
Fiscalité	370	
Formation PAR	1 477	
Maintien de l'équité salariale	28 277	
Valorisation services publics et rôle de l'état	193 673	
Journée rencontre interculturelle 2010	558	
Colloque Gérard-Picard 2010	4 928	
Forum économie sociale et solidaire	455	
Marche des femmes 2010	677	
40 ^e assurance-maladie	(5 626)	
Plate-forme services de garde	1 654	
Plan anti-briseurs de grève	2 025	
Campagne Le Québec que l'on veut	131 180	
Journée réflexion éducation	59 639	
Journée nationale de l'entraide	6 006	
Disparité de traitement	58	
Coalition sages-femmes	26 099	
Guide matières résiduelles	3 849	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budgets autorisés	Réal 2011-2014
Campagnes confédérales		
Budgets spéciaux autorisés		
après le congrès 2011		
Services publics et emploi	859	6 505
Forum international économie solidaire	69 321	52 015
Tournée PAREF	41 294	28 567
Hausse frais de scolarité universitaire	35 000	30 000
Rendez-Vous métropolitain pour l'emploi	5 956	1 266
Francisation guides et outils	31 000	27 574
Semaine santé sécurité 2011	97 750	62 100
Forum québécois de l'énergie	47 830	14 363
Rencontre et formation sur la francisation	136 152	73 752
Journée entraide 2012	18 500	13 954
Colloque Gérard-Picard 2012	101 500	65 714
Forum Plan Nord 2012	46 000	11 102
Coalition pratique sage-femme 2012	20 000	4 170
Conciliation travail-famille 2012	7 012	2 300
Approvisionnement inst. Resp. Equiterre 2012	10 000	10 000
Campagne pour ne pas vieillir dans la pauvreté	123 625	147 360
Forum mondial langue française 2012	64 700	26 120
Vieillir dans la dignité	77 200	25 808
Rassemblement des jeunes CSN 2012	55 750	49 615
Jour de la Terre 22 avril 2012	5 000	10 431
Réforme Harper assurance-emploi 2012	644 310	390 984
Journée de la militance 21 septembre 2012	75 395	55 270
Journée mondiale travail décent 2012	97 500	29 419
Séminaire intersynd. coop. de travail	21 060	9 771
Plateforme CSN en éducation : publication	40 416	32 607
Réseaux entraide : soutien 2012	29 448	10 757
Fier de travailler en français : publication	17 442	14 215
Semaine santé-sécurité du travail 2012	97 500	81 977
Immigration (plateforme sur les questions)	22 155	27 626
Le Québec mérite mieux	243 160	264 351
Colloque dév. territorial 2013	63 100	70 529
Rencontre et formation sur la francisation 2013	145 152	84 406
Campagne " Tous amis de Radio-Canada"	235 500	123 568
Journée nationale de l'Entraide 2013	21 800	-
Politique secteur manufacturier et industriel	36 000	24 679
" Et si on avançait "	958 470	515 272

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Budgets autorisés	Réel 2011-2014
Campagnes confédérales		
Budgets spéciaux autorisés		
après le congrès 2011		
Coalition pratique sage-femme 2013	10 000	936
Semaine nationale santé-sécurité 2013	91 750	3 500
Nouveau règlement sur l'amiante 2013	25 300	-
Brochure LGBT	14 000	9 222
Journée mondiale travail décent 2013	55 000	27 089
Projet de société féministe du QC 2013	55 100	20 762
Journée nationale de l'entraide 2014	21 400	5 315
Forum social des peuples 2014	25 000	25 000
Francisation des entreprises 2014	143 135	12 778
Total sommes engagées	4 183 542	3 043 713 \$
Budget campagnes confédérales		
exercice 2011-2014	3 675 000	
Budget déficitaire	(508 542) \$	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION CSN-CONSTRUCTION					
CSN-Construction	44 640	\$ -	\$ 36 492	\$ 2 242	\$ 29 790
	44 640	\$ -	\$ 36 492	\$ 2 242	\$ 29 790
FÉDÉRATION DU COMMERCE					
STT Golf Chute aux Outardes	-	\$ -	\$ -	\$ 14 233	\$ -
S Pêcheries Marinard	-	-	-	8 407	-
STT Boulangerie rég. des Iles	-	-	-	15 112	-
STT Valu-Mart Shawville	84 835	-	6 400	19 531	-
STT Hotellerie Outaouais	-	-	-	2 994	-
STT Coraltex	-	-	-	5 417	-
STT Station Mont-Tremblant	-	-	-	39 820	49 042
STT Couche-Tard Laurentides	-	-	-	-	2 424
STT Hôtel Méridien Montréal	336 755	-	10 368	65 568	7 224
STT Hôtel Reine-Elizabeth	-	-	-	14 709	-
STT Delta Centre-Ville	-	-	-	7 609	3 947
STT 505 Sherbrooke Est	-	-	-	123	41 205
STT Hôtel des Gouverneurs P. Dupuis	-	-	-	3 503	-
STT Epiciers Unis Métro-Richelieu	-	-	-	27 501	41 863
STT Hotel Maritime	244 385	-	16 520	100 322	22 068
STT Ramada Inn (Centre-ville)	112 800	-	5 600	48 019	10 049
ST Volailles Marvid	-	-	-	11 177	-
STT Sysco-Québec	-	-	-	5 712	-
STT Holiday Inn Select Sinomonde	108 335	-	6 370	18 345	5 955
STT Distr. Multi-Markes Laval	-	-	-	6 729	-
STT Vast-Auto	-	-	-	10 528	-
STT Brasserie Labatt	-	-	-	2 495	-
STT Tristan et America	-	-	-	2 018	-
STT Sucre Lantic	-	-	-	7 172	-
STT Four Points Sheraton	-	-	-	40 310	13 579
STT Suites Faubourg St-Laurent	-	-	-	29 487	-
STT Robinson cartes de souhaits	-	-	-	-	3 018
SE Martin Brower	-	-	-	15 047	-
STT de SSS	-	-	-	4 406	-
STT Mount Stephen Club	-	-	-	3 364	14 147
STT Résidence Inn by Marriott	17 250	-	1 272	11 456	3 989
STT Couche-Tard Montréal	-	-	-	169 796	24 984
STT Glutino	-	-	-	11 918	-
STT Rona L'Entrepôt Anjou	-	-	-	4 505	-
SSS Marché Provigo	-	-	-	4 691	-
STT Alimentation Place Rouanda	588 960	-	19 980	43 860	23 163
STT Provigo Témiscamingue	278 890	-	26 000	84 442	3 733
STT Maxi Rouyn-Noranda	427 080	-	32 000	72 145	-
STT Holiday Inn Ste-Foy	-	-	-	6 633	-
STT Olymel Vallée-Jonction	-	-	-	2 377	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DU COMMERCE (SUITE)					
STT Service Vinci Park	-	\$ -	\$ -	\$ 2 148	\$ -
STT Alex Couture	-	-	-	2 266	2 939
STT Provigo entrepôt	(1 350)	-	-	3 335	123 238
STT Château Mont Ste-Anne	171 830	-	7 748	26 004	3 365
SEE Hotel Classique	-	-	-	4 644	-
SSS Massif Petite-Rivière St-François	-	-	-	11 735	-
SEE Loews Hotel Québec	-	-	-	15 340	-
SEE Manoir Richelieu	-	-	-	9 632	-
SE Station Mont Ste-Anne	-	-	-	7 381	-
SE Fruits de mer Matane	-	-	-	1 943	17 622
STT Coop IGA Rimouski	-	-	-	1 154	501
ST Viandes du Breton	-	-	-	32 973	238
SE Groupe CNP	-	-	-	15 280	13 472
SE Bureau de RTD Distributions	-	-	-	9 723	-
SS Desjardins Saguenay-Lac-St-Jean	-	-	-	7 525	-
STT Supérmarché Roberval	-	-	-	3 962	-
SE Magasin Zellers Alma	-	-	-	-	52 988
SEE Super C Jonquières	-	-	-	2 673	-
SE Usine congélation St-Bruno	-	-	-	2 134	-
STT Au roi du coq rôti	388 730	-	18 400	63 552	7 153
SS A.Lassonde	-	-	-	-	-
STT Aliments Ultima Inc.	-	-	-	-	-
SNS Société zoologique de Granby	-	-	-	3 610	-
STT Aliments Ultima Inc.	-	-	-	21 480	-
STT Abattoir Volailles St-Jean-Baptiste	-	-	-	2 222	-
STT A. Lassonde	-	-	-	7 632	-
ST Olympia	374 000	-	-	38 056	310 127
SSS Baxters Canada Inc	-	-	-	4 133	535
STT Marché Martin Lavoie	-	-	-	-	2 244
STT Hôtel des Seigneurs St-Hyacinthe	2 020 360	-	64 400	177 208	30 840
STT Tapis IBE	-	-	-	7 288	-
STT Couche-Tard Montérégie	-	-	-	8 931	23 929
SE Celanese cols bleus	-	-	-	7 868	-
SE Groupe Olymel	-	-	-	2 286	-
STT Maxi Victoriaville	-	-	-	3 269	-
STT Librairie Clément Morin	-	-	-	17 204	-
STT McKesson Drummondville	-	-	-	2 017	-
Méto négo. regroupées	-	-	-	-	28 409
Appui-accompagnement hôtellerie	-	-	-	-	5 067
Soldes inférieurs à 2 000 \$	(170)	150	-	61 418	4 896
	5 152 690	\$ 150	\$ 215 058	\$ 1 529 507	\$ 897 953

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC					
SCC Université du Qc en Outaouais	-	\$ -	\$ -	\$ 4 828	\$ 4 322
SEE Cégep Lionel-Groulx	-	-	-	-	3 853
S Professeurs Cégep St-Laurent	-	-	-	-	2 312
SE Collège Montmorency	-	-	-	-	2 049
S Professeurs Cégep Maisonneuve	-	-	-	-	4 351
SPEU Collège Jean-de-Brébeuf	-	-	-	3 478	-
SCC Université de Montréal	-	-	-	8 860	-
SEE de CIS	-	-	-	11 019	-
A. Étudiants diplômés de MCGill	-	-	-	72 080	-
SEE Collège de Montréal	-	-	-	2 945	-
SEE École Pasteur	-	-	-	2 233	-
SEE Collège André-Grasset	-	-	-	3 488	-
SEE de Villa-Maria	-	-	-	18 808	5 074
Vanier College teacher's association	-	-	-	3 139	-
SP Collège Mont-St-Louis	-	-	-	5 218	-
S personnel enseignant de QAA	-	-	-	3 207	-
S Chargé-es de cours de McGill	-	-	-	5 371	-
S Professeurs petit séminaire de Québec	-	-	-	16 596	-
SCC Université Laval	-	-	-	12 598	2 077
STT I.Q.E.	-	-	-	10 462	-
SE Collège d'Alma	-	-	-	-	2 307
S Professeurs Cégep de Chicoutimi	-	-	-	19 960	-
SEE Séminaire Chicoutimi	-	-	-	7 799	-
S Professeurs Collège Antoine Girouard	-	-	-	9 760	-
SE Séminaire Ste-Trinité	-	-	-	4 229	-
SEE Cégep Shawinigan	-	-	-	7 334	-
DEC soins infirmiers 2013	-	-	-	7 174	-
FNEEQ formation	-	-	-	9 559	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	9 339	7 802
	-	\$ -	\$ -	\$ 259 484	\$ 34 147

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES					
SI Salariés S.E.M.O. Gaspésie-Les-Iles	-	\$ -	\$ -	\$ 5 208	\$ 1 040
S Avocats aide juridique Montréal	-	-	-	2 000	-
S Professeurs Université du Québec	-	-	-	802 790	-
SE Prof. Université Concordia	-	-	-	16 922	-
S Gestionnaires premier niveau ADM	-	-	-	4 778	-
SP CLSC_CHSLD Québec-Chaudière-App	-	-	-	2 918	-
SP Agence santé serv.sociaux Saguenay	-	-	-	6 324	-
S. Prof.homéopathes du Québec	-	-	-	12 000	1 356
SPPASQ	-	-	-	22 934	-
SP Tech. et professionnel SAQ	-	-	-	14 002	-
Regroupement Sages Femmes du Québec	-	-	-	82 021	-
STT de la SADC	26 630	-	7 301	9 373	924
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	4 944	1 111
	<u>26 630</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 7 301</u>	<u>\$ 986 214</u>	<u>\$ 4 431</u>

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

STT CPE Manicouagan	-	\$ -	\$ -	\$ 23 039	\$ -
STT CPE Le Mur-Mur	105 660	-	5 400	15 935	-
STT CPR Côte-Nord	-	-	-	12 711	-
STT SSS Sept-Îles	-	-	-	9 832	-
STT CPE Le voyage de mon enfance	-	-	-	7 909	-
S. inf.cardio-resp. CSSS des Îles	-	-	-	19 076	-
ST Garderie Outaouais	-	-	-	2 610	-
STT communautaires Outaouais	-	-	-	9 529	-
STT de la santé de Gatineau	-	-	-	8 508	-
STT CSSS Nord de Lanaudière	-	-	-	3 654	-
ST CPE région Laurentides	-	-	-	22 244	-
SNE CSSS Antoine-Labelle	-	-	-	2 092	-
SEE CSSS St-Jérôme	-	-	-	13 420	1 373
STT Centres héb. région Laurentides	-	-	-	10 923	-
ST GMF Laurentides	-	-	-	3 539	-
STT Transport médical J.M.J.	-	-	-	12 628	-
SE Hôpital Ste-justine	11 500	-	1 200	26 663	3 273

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
SE Maison-mère sœurs miséricorde	-	\$ -	\$ -	\$ 2 490	\$ -
SNE Villa Medica Montréal	-	-	-	4 333	-
ST Hôpital L-H Lafontaine	-	-	-	40 242	-
SE Buanderie Centrale de Montréal	-	-	-	37 298	-
STT Garderies de Montréal	-	-	-	47 800	-
SE Urgence Santé	-	-	-	26 253	4 015
STT Centre d'héb. du grand Montréal	-	-	-	12 738	685
STT Centre de santé Tulattavik - Ungava	-	-	-	5 519	-
S. Prof et tech. Hopital Santa Cabrini	-	-	-	3 159	-
STT Centres jeunesse Montréal	-	-	-	66 096	-
S Module du Nord Québécois	-	-	-	5 097	-
STT de l'Immaculée-Conception	-	-	-	3 807	-
STT du CHUM	-	-	-	283 591	2 317
STT du CRDITED de Montréal	-	-	-	35 879	-
SEE Centre universitaire santé McGill	-	-	-	248 664	4 573
SP Hôpital Sacré-Cœur	-	-	-	43 451	-
STT Hôpital Sacré-Cœur	-	-	-	30 091	-
STT CSSSL	-	-	-	10 900	-
STT CSSS Ahuntsic Montréal Nord	-	-	-	14 775	-
STT CSSS Hochelaga-Maisonneuve	-	-	-	2 938	-
STT CSSS Pointe-de-l'Île	-	-	-	6 281	-
STT CSSS Jeanne-Mance	-	-	-	127 594	1 004
SP CSSS Bordeaux-Cartierville-St-Laurent	-	-	-	33 507	-
STT CSSS Bordeaux-Cartierville-St-Laurent	-	-	-	13 987	-
STT Hôpital Maisonneuve-Rosemont	-	-	-	4 152	43 187
STT CSSS Petite Patrie et Villeray	-	-	-	13 044	-
STT du CSSS Sud-Ouest	-	-	-	9 315	-
Syndicat du préhospitalier	-	-	7 734	31 262	4 638
S personnel soutien C.U.S.	-	-	-	5 147	2 856
ST MH Vallée-de-l'OR	-	-	-	564	3 942
S Paramédics de l'Abitibi-Témisc.-Nord-Qc	-	-	-	8 400	-
STT CSSS du Témiscamingue	-	-	-	3 628	-
STT Garderies région de Québec	-	-	-	12 886	-
R.E.T.A.Q.M.	-	-	-	5 467	4 876
STT Centres héb. privés région Québec	-	-	-	2 160	7 111
STT Transports Inter-Rives	-	-	-	7 280	-
STT Quebec-Sud	-	-	-	13 928	-
STT Quebec-Nord	-	-	-	3 484	-
STT CPE MRC Matane	-	-	-	14 666	7 547
SE CPE MRC Rivière-du-Loup	-	-	-	9 643	-
STT Rés. Héb. Rimouski-Neigette	-	-	-	5 160	8 731
STT de la santé du Témiscouata	-	-	-	2 921	-
SEE bureau du CSSSK	-	-	-	10 452	-
S Tech. et prof. Santé Kamouraska	-	-	-	-	3 881
ST CPE Les Petits Flots	-	-	-	9 821	3 630
STT Ctre action bénévole Seigneurs	-	-	-	14 588	-
STT CPE Saguenay-Lac-St-Jean	32 640	-	1 800	15 818	-
STT Centres héb. privés Saguenay	-	-	-	3 699	-
STT Ctres jeunesse du Saguenay	-	-	-	22 523	-
STT Centre Maria-Chapdelaine	-	-	-	2 067	-
STT SSS Chicoutimi	-	-	-	14 623	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
STT SSS Saguenay-Lac-St-Jean	-	-	-	13 532	-
SEE Agence Saguenay-Lac-St-Jean	-	-	-	17 180	-
SEE CSSS Saguenay-Lac-St-Jean	-	-	-	28 013	-
S Paramédics Saguenay-Lac-St-Jean	-	-	-	3 635	-
STT CPE Estrie	-	-	-	14 444	-
STT Ctres héb. Privés Estrie	-	-	-	37 675	-
S Coop travail Résidence Sérénité	-	-	-	12 369	-
S Paramédics de l'Estrie	-	-	2 028	-	-
RETAQ	-	-	-	65 115	10 672
STT Résidence Sorel-Tracy	-	-	-	2 139	-
SSS CHSLD Montérégie	-	-	-	3 909	-
STT CPE Montérégie	-	-	-	6 891	-
STT Centres jeunesse Montérégie	-	-	-	11 726	-
STT CRDI Montérégie-Est	-	-	-	6 679	-
STT Réadaptation Montérégie	-	-	-	6 789	-
SEE Ctre montérégien de réadaptation	-	-	-	18 704	-
STT CSSS Champlain	-	-	-	20 271	-
SSS CSSS Sorel-Tracy	-	-	-	11 979	-
STT CSSS Pierre-Boucher	-	-	-	12 332	-
STT Centres héb. privés Montérégie	-	-	-	-	2 947
S Paramédics et préhospitalier Montérégie	-	-	5 892	-	-
STT CHLSD St-Lambert-sur-le-Golf	-	-	-	6 205	-
STT CSSS Champlain-Charles-Lemoine	-	-	-	20 161	-
STT Rég. Garderie Cœur-du-Qc	-	-	-	2 687	-
STT Ctres d'hébergement Cœur-du-Qc	10 948	-	6 400	4 885	-
S de SSS Drummond	-	-	-	5 769	-
SRTT Ctres héb. Drummondville	-	-	-	4 115	-
Formation FSSS	-	-	-	33 803	-
CRDI FSSS	-	-	-	4 528	-
Préhospitalier	-	-	-	16 883	-
Compression santé 2013	-	-	-	17 143	-
Approvisionnement CUSM-CHUM	-	-	-	20 414	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	165	-	5 661	60 642	9 968
	160 913	\$ -	\$ 36 115	\$ 2 048 117	\$ 131 226

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS					
S Chauffeurs scolaires Baie-Comeau	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 64 575
STT Municipaux Ville de Gaspé	-	-	-	4 400	-
STT Ville de Percé	-	-	-	2 864	-
SE Municipaux des Iles	-	-	-	3 085	-
STT Ville de Ste-Anne-des Monts	-	-	-	3 311	-
S Cols bleus Gatineau	-	-	-	12 729	2 478
S Autobus Terremont	-	-	350	7 101	-
SE Manuels Ville de Terrebonne	640 560	-	20 592	65 942	33 980
SEE Soutien commission scol. Laurentides	-	-	-	9 168	-
STT Ville Mont-Tremblant	-	-	-	5 269	-
STT Ville Ste-Agathe-des-Monts	-	-	-	4 717	-
SP Soutien Seigneurie Mille-Iles	-	-	-	16 382	-
S Cols blancs Ville Ste-Agathe-des-Monts	-	-	-	2 939	-
S entretien STM	-	-	-	39 379	37 111
SE Entretien STL	-	-	-	15 260	-
STT STL	-	-	-	-	4 710
SE Terminus Voyageur	-	-	-	-	4 943
Concordia university library empl. union	-	-	-	31 590	61 203
SEE Institut coopération éducation adultes	-	-	-	16 680	-
STT OIIQ	-	-	-	6 417	-
STT Murray Hill Connaisseur	-	-	-	-	15 666
STT Loisirs Ville de Laval	-	-	-	47 818	-
SEE Soutien Université Concordia	-	-	-	24 425	-
SE Soutien Université Concordia	-	-	-	18 000	-
SE Société des casinos du Québec	-	-	-	67 131	13 092
Lativik reg.gov. Employee's union	-	-	-	26 956	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS (SUITE)					
STT Collège de Montréal	-	-	-	-	2 470
STT de Transco	-	-	-	9 349	-
STT Structures Métropolitaines	-	-	-	9 006	-
Fraternité Constables et agents STM	-	-	-	15 244	-
STT Autobus Auger Métropolitain	-	-	-	4 512	-
S Agents sécurité Garda section CPI	-	-	-	4 001	-
STT Collège Charlemagne	-	-	-	3 119	-
STT Coach Canada	-	-	-	7 606	11 087
STT Repos St-François D'Assise	65 420	-	3 800	48 889	7 459
STT Service de courrier SCI	-	-	-	6 985	-
STT Autobus Duplessis	-	-	-	13 728	-
STT Autobus Idéal	-	-	-	159 638	4 784
SE Ville de Chapais	-	-	-	-	7 149
STT Sani-Tri	-	-	-	6 382	-
SE Trsp public Qc Métropolitain Inc	-	-	-	5 729	-
SE Municipaux Côte-de-Beaupré	17 342	-	7 400	12 070	10 755
SS Garages CTCUQ	-	-	-	20 309	-
STT Autobus Laval	-	-	-	5 773	-
S Pompiers Ville de Rivière-du-Loup	-	-	-	4 828	-
SE Municipaux Rivière-du-Loup	-	-	-	16 361	5 650
STT Loisirs Rivière-du-Loup	-	-	-	4 628	-
SN transp.scolaire spéc. Saguenay-Lac	-	-	-	6 267	-
SE municipaux Ville de Saguenay	-	-	-	19 532	-
SEE OSBL de l'Estrie	-	-	-	2 290	-
SE Développement et Paix	-	-	-	7 965	-
STT Agents de la Paix	-	-	-	84 247	2 527
SEMB SAQ	-	-	-	82 232	163
STT Loto-Québec	-	-	-	2 829	-
SEE Confédération de l'UPA	-	-	-	3 982	-
STT Transco	-	-	-	3 182	-
STT Autobus Ste-Cécile-de-Milton	-	-	-	2 255	-
STT transp. en commun La Québécoise	-	-	-	-	6 735
Silos St-Laurent	-	-	-	11 383	-
Secteur transport scolaire	-	-	-	48 602	-
Secteur municipal 2014	-	-	-	11 606	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	860	64 793	2 705
	<u>723 322</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 33 002</u>	<u>\$ 1 140 885</u>	<u>\$ 299 242</u>

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE
MANUFACTURIÈRE

STT Lavo et Lavo Distribution	-	\$ -	\$ -	\$ 7 511	\$ -
NT Pâtes et papiers Donnacona	-	-	-	-	13 568
SN Sylviculture	-	-	-	3 447	-
SNE Aluminerie Baie Comeau	-	-	-	48 206	-
STT Louisiana Pacific	-	-	-	2 786	-
SNT Pâtes et Papier Crabtree Inc.	-	-	-	4 172	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (SUITE)					
STT Bridgestone	-	\$ -	\$ -	\$ 26 403	\$ -
STT Outils A.Richard Co	-	-	-	-	-
STT Stratmin Graphite Inc.	-	-	-	3 084	-
STT de N.M.F	-	-	-	12 913	-
STT Orica	-	-	-	8 064	-
STT Béton Rive-Nord	6 110	-	400	4 423	-
STT Produits Scientific Games	-	-	-	11 575	-
SNE Velan	-	-	-	34 088	-
SNE Cie Gypse Canada	-	-	-	4 322	-
SS Produits Céramique et autre	1 050 210	-	52 752	270 373	29 713
STT Scholle Canada	-	-	-	2 786	-
STT Pharmetics	-	-	-	9 390	-
SSS Bitumar	-	-	-	3 414	-
STT de Vibac	-	-	-	2 500	-
STT MDA ESPAC	-	-	-	3 631	-
ST Mine Noranda	-	-	-	9 097	-
SE Mines Sigma	-	-	-	12 501	-
ST Imprimerie Lebonfon	-	-	-	11 317	-
S Pompiers forest. Abitibi-Témisc.-B.-James	-	-	-	3 384	-
ST Chantiers naval Lauzon	-	-	-	19 528	-
ST Maibec	-	-	-	2 344	-
SSS General Dynamics	-	-	-	3 927	-
STT Outils Garant	-	-	-	3 239	-
SE Bombardier La Pocatière	279 415	-	7 800	48 965	-
STT E. Bastille et fils	-	-	-	-	5 218
ST Industries Verreault	-	-	-	3 081	-
SNTT Pâtes et papier Kénogami Inc	-	-	-	2 600	-
STT Pâtes et Papier Brompton	-	-	-	3 305	-
STT Pâtes et Papier East Angus	-	-	-	52 567	-
ST Robert et Robert	-	-	-	8 985	-
SN Sylviculture	-	-	-	14 017	-
ST Demix	-	-	-	4 469	-
SNE Velan Granby	-	-	-	3 811	-
ST Ezeflow	-	-	-	3 164	-
S Ouvriers Fer et Titane	-	-	-	48 818	-
SNEE Kronos Canada	1 511 760	-	38 637	228 248	33 808
ST Acier Leroux	409 830	-	11 968	64 711	-
ST Air Liquide centre de distribution	-	-	-	2 707	-
ST FABSPEC	-	-	-	3 137	-
S National usine St-Maurice	-	-	-	3 305	-
STT Aluminerie Alcan	-	-	-	16 503	-
ST Posi-Plus Technologies Inc	-	-	-	4 019	-
Produits forestiers Résolu	-	-	-	2 242	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	200	46 621	7 443
	<u>3 257 325</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 111 757</u>	<u>\$ 1 093 700</u>	<u>\$ 89 750</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS					
SE CHNC New Carlisle	-	\$ -	\$ -	\$ 10 186	\$ -
STT Journal La Gatineau	-	-	-	9 975	-
ST Information du Journal de Montréal	374 400	-	3 780	459 439	25 392
S Général radio CINF-CKOI	-	-	-	2 148	-
SE Publications Quebecor	-	-	-	4 562	-
S Placeurs et ouvreuses Place des Arts	-	-	-	5 937	-
SE Cinémathèque Québec	-	-	-	11 091	-
SEE de l'ingénierie de TQS	-	-	-	-	187 412
STT TV5	-	-	-	3 525	-
SE RDS	-	-	-	17 000	-
S de l'information de Transcontinental	-	-	-	10 423	-
STT Télémarketing Unimedia	-	-	-	2 974	-
STT Centre d'approbation de Nordia	-	-	-	-	3 783
ASS. Des Journalistes Indépendants	-	-	-	-	67 563
S. Communications Radio-Canada	-	-	-	663 128	437 092
S Général employés Télé-Québec	-	-	-	3 797	-
SE de V Interactions	-	-	-	46 567	33 343
S Communications Madawaska	-	-	-	4 391	-
SE Voix de l'Est de Granby	-	-	-	-	3 792
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	11 916	1 104
	<u>374 400</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 3 780</u>	<u>\$ 1 267 059</u>	<u>\$ 759 481</u>
AUTRES DÉPENSES					
Action en nullité - Assurance-emploi	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 121 749
Étude projets de loi	-	-	-	-	13 667
Ucco-Sacc	-	-	-	1 488 215	240 496
Expédition demandes 25 \$ de solidarité	-	-	-	76 832	-
Pancartes, posters et macarons	-	-	-	130 153	-
Impression pour mobilisation	-	-	-	97 076	-
Communiqués de presse (Telbec)	-	-	-	412 941	-
Outils FDP	-	-	-	499 229	-
Mobilisation Télévision Quatre-Saisons	-	-	-	24 730	-
Mobilisation Couche-Tard	-	-	-	39 643	-
Campagne Ctres hébergement privés	-	-	-	20 579	-
Étatisation Services ambulanciers Qc	-	-	-	25 604	-
Manifestation 22 mars 2012	-	-	-	132 057	-
Rapport industrie construction	-	-	-	124 069	-
Hôtellerie - épinglettes 5 étoiles	-	8 124	-	-	-
Frais de scolarité postsecondaire	-	-	-	-	41 818
Contestation C-377	-	-	-	-	31 859
Divers	-	-	-	58 787	56 788
	<u>-</u>	<u>\$ 8 124</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 3 129 915</u>	<u>\$ 506 377</u>
	<u>9 739 920</u>	<u>\$ 8 274</u>	<u>\$ 443 505</u>	<u>\$ 11 457 123</u>	<u>\$ 2 752 397</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

DÉPENSES DE FERMETURE ET DE MAINTIEN DES EMPLOIS

Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec	1 426 588	\$
STT Magasin Zellers Aylmer	650	
STT 505 Sherbrooke Est	(1 095)	
STT Delta Centre-Ville	1 472	
STT Hotel Gouverneurs Place Dupuis	489	
STT Hippodrome Montréal	137	
STT Four Points Sheraton Centre	2 913	
STT Mount Stephen Club	31 443	
STT Couche-Tard Montréal et Laval	66	
STT Provigo Entrepôt Armand-Viau	2 409	
STT Coop IGA Rimouski	4 859	
SE Magasins Zellers Alma/Chicoutimi	3 502	
ST Olympia	9 839	
STT Couche-Tard Montérégie	66	
STT de Celanese	15 914	
SSS École primaire des Arbrisseaux	8 381	
STT FRE Composites	192	
S Bon L Ste-Thérèse	(159)	
STT Louis-H Lafontaine et Guoin-Rosemont	10 381	
STT Cpe Montréal Laval	6 434	
STT Résidences Griffith Mc Connel	2 580	
STT CHUM	7 396	
STT SSS Chicoutimi	6 626	
SEE Inst. Coopération éducation adultes	28 125	
ST Chantier naval Lauzon	15 951	
SE Corps sécurité Davie	15 966	
STT E. Bastille et fils	11 283	
ST Robert et Robert	16 649	
ST Robert et Robert div. Spectral	2 033	
S Communications Radio-Canada	9 312	
	<u>1 640 402</u>	<u>\$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS BUDGÉTISÉS POUR L'EXERCICE 2011-2014

(AVEC COMPARATIF DES RÉSULTATS RÉELS)

<u>Nombre de mois</u>	<u>Période finissant le</u>	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
3	31 mai 2011	(1 840 412) \$	(2 823 700) \$
6	31 août 2011	(1 993 996) \$	(2 252 740) \$
9	30 novembre 2011	(2 730 379) \$	(464 839) \$
12	29 février 2012	(1 331 225) \$	1 124 205 \$
15	31 mai 2012	(1 604 082) \$	307 628 \$
18	31 août 2012	(2 197 639) \$	998 765 \$
21	30 novembre 2012	(2 035 864) \$	2 079 580 \$
24	28 février 2013	(645 889) \$	2 230 863 \$
27	31 mai 2013	(2 358 198) \$	1 495 509 \$
30	31 août 2013	(4 445 384) \$	2 122 019 \$
33	30 novembre 2013	(5 510 949) \$	1 673 848 \$
36	28 février 2014	(5 929 006) \$	13 044 240 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

CSN-CONSTRUCTION

FÉDÉRATION DU COMMERCE

STT Golf Chute-aux-outardes
STT Coop Uqam
STT Boulangerie régionale des îles
STT Coraltex
STT Station Mont-Tremblant
STT Hotel Reine-Elizabeth
STT Couche-Tard St-Liboire
STT Hotel Maritime
STT Nouvel Hotel
STT Coop Cégep Maisonneuve
ST Volailles Marvid
STT Coop Premier Défi Laval
STT Rôtisserie St-Hubert Maisonneuve
STT Holiday Select Sinomonde
STT Hotel Château Versailles
STT Commensal
STT Tristan et America
STT Couche-Tard Montréal et Laval
STT Provigo Témiscamingue
STT Hotel Clarion
STT Manoir du Lac Delage
SEE Loews Hotel Québec
SEE Manoir Richelieu
STT Colabor
STT Hotel Clarendon
STT Target
STT Coop IGA-Rimouski
SE Groupe CNP Inc
SE Magasin Zellers Alma et Chicoutimi
STT Norfruit
S Salariés Coopérative d'Albanel
STT Estrimont Suites et Spa
STT Aliments Ultima Inc.
STT Conrad Laflamme
STT Ferme St-Zotique
STT Hotel des Seigneurs de St-Hyacinthe
STT Auberge Bromont
STT Tapis IBE
STT Couche-Tard Montérégie
SE Groupe Olymel
STT Libraire Clément Morin

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

A Étudiant-e-s diplômé-e-s McGill
SEE Collège de Montréal
SEE Collège André Grasset
SPE QAA
SEE CIS
SP Petit Séminaire Québec
S Personnel Séminaire St-François
STT I.Q.E
S Professeurs laics Collège Ste-Anne La Pocatière
S Professeurs Cégep Chicoutimi
SEE Séminaire Chicoutimi
SSS École primaire des Abrisseaux
SP Collège Antoine Girouard

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES

STT CDEC Ahuntsic Cartierville
SE RESO
SE Équitravail
SP Carrefour jeunesse-emploi Chutes-de-la-Chaudière
SP SSS Québec-Chaudière-Appalaches
STT du S.O.I.I.T.
SP Organismes Communautaires Bas-St-Laurent
STT CLD Bas St-Laurent
SP Agence santé services sociaux Saguenay-Lac-St-Jean
SP Homéopathes du Québec
S.T.E.P.S.S.S.Q.
SP Techniques et professionnels de la SAQ
Regroupement Sages-femmes du Québec

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

STT CPE Le Mur-Mûr
STT CPR Côte-Nord
STT SSS Sept-Iles
STT CPE Manicouagan
S Soins infirmiers et cardio-resp. du CSSS des îles
STT CPE Outaouais
STT Communautaires Outaouais

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)

ST CPE région Lanaudière
ST CPE région Laurentides
STT Centres d'hébergement des Laurentides
STT Transport médical J.M.J.
SNE CHU Ste-Justine
SE Villa Medica
National union Catherine Booth Hospital employees
STT Louis-H Lafontaine
SE Inst. Réadaptation Gingras-Lindsay de Mtl
SE Buanderie Centrale de Montréal
S Coordonnateur hôpital Général Montréal
STT CPE Montréal-Laval
STT Centres d'hébergement du Grand Montréal
ST Dispensaire de la Baie-d'Hudson
STT Centre Jeunesse Montréal
SEE Centre univ. Santé McGill
STT Hôpital Sacré-Cœur de Montréal
STT CSSS Laval
STT CSSS Pointe-de-l'Île
STT CSSS Jeanne-Mance
S Préhospitalier
STT CPE Québec-Chaudières-Appalaches
STT Centre de Crise de Québec
STT Centre prévention du suicide de Québec
STT Trasports Inter-Rives CSN
STT CSSS Québec-sud
SS CSSS Alphonse-Desjardins
SE CPE MRC Rivière-du-Loup
SP SSS des Basques
STT Résidences d'hébergement Rimouski-Neigette
ST CPE Les petits Flots
STT Centre d'action bénévole des Seigneuries
STT CPE Saguenay-Lac-St-Jean
STT Centres d'hébergement privés région Saguenay
STT CRDI Saguenay-Lac-St-Jean
S Centres jeunesse Saguenay-Lac-St-Jean
STT Centre Maria-Chapdelaine
SEE Santé et services sociaux de La Baie
STT SSS Chicoutimi
SE CSSS Lac-St-Jean Est
SEE Agence SSS Saguenay-Lac-St-Jean
STT CPE Estrie
STT Centres d'hébergement privés de l'Estrie
STT Coop.de travail Résidence Sérénité

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)

STT Petite enfance Montérégie
SEE Centre montérégien de réadaptation
SSS CSSS Sorel-Tracy
STT Réseau du Suroît
STT CSSS Pierre-Boucher
STT Résidences privées de la Montérégie
STT Maison La Margelle
S Paramédics préhospitalier Montérégie
STT CHSLD St-Lambert-sur-le Golf
STT CSSS Champlain-Charles-Lemoyne
SRTT CPE Coeur-du-Québec
STT Manoir Drummond
STT Centres jeunesse Mauricie
STT CSSS de l'Énergie
SP Bureau CSSS Trois-Rivières

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

STT Resto Casino de Hull
SE Ville de Terrebonne
STT Ville Ste-Adèle
STT Ville Ste-Agathe-des-Monts
STT Casino Mont-Tremblant
S Transport de Montréal
SEE ICEA
SEE Société Palais des Congrès de Montréal
SEE Société des Casinos du Québec
SE Société des Traversiers du Québec
Kativik regional government employees union
STT Autobus Auger Métropolitain
STT Repos St-François-d'Assise
STT Autobus Duplessis
STT Sani-Tri Inc
STT Probyn Power Service Inc
S Soutien scolaire Bellmont
S Soutien scolaire des Appalaches
S Soutien scolaire des Navigateurs
SEE Casino de Charlevoix
SE Municipaux de Rivière-du-Loup
STT Autobus de l'Estrie
STT Autobus La Sapinière
SE Jeunesse Canada Monde
SEE Magasins et Bureaux SAQ
STT Autobus Ste-Cécile-de-Milton
S Soutien scolaire Chemin du Roy

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

SNE Aluminium Baie-Comeau
STT Mines Seleine
SEE Scierie St-Michel-des-Saints
STT Bridgestone Joliette
STT Outils A. Richard Co.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (SUITE)

STT M.N.F.
STT Reliure Caron et Létourneau
SNE Velan
STT Lavo Ltée
STT Pharmetics
STT Réparation Navamar
ST Scierie Irénée Grondin
S Meubles Laurier Station
ST Chantier naval Lauzon
ST Sciage Kamouraska
SNTT Pâtes et Papiers Kenogami
STT Nigan
STT Pâtes et Papiers East Angus
ST Robert et Robert
STT Blue Mountain
SN Sylviculture
S Aciers Forge Sorel
STT Plastube Inc.
SNEE Kronos Canada
SE Garages comtés Richelieu Verchères Yamaska
STT Indeck
SE Sico Longueil
ST Acier Leroux
ST Newalta
ST Fabspec
STT Entreprises Exulon
STT Abitibi-Consolidated - division La Tuque
STT Aluminerie Alcan
ST Posi-Plus Technologies Inc
STT Outillage de Précision
ST Scierie Domtar division Val-d'Or
STT E. Bastille
ST Pâtes et papier Bromptonville

UCCO-SACC- CSN

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS

SE CHNC New-Carlisle
STT Journal La Gatineau
ST Information Journal de Montréal
S Placeurs et ouvreuses de la Place des Arts
SE Cinémathèque québécoise
S Le Devoir
STT Radio CVSL
STT Corp. du Musée régional de Rimouski
S Communications Radio-Canada
SE V Interactions
ST Acadie Nouvelle Ltée
S Comm. République Madawaska
SEE COOP Radio Granby

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Relations du travail - p. 29	677 505	\$
Dépenses de fermeture et de maintien des emplois - p. 87	1 426 588	\$

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Exercice financier
se terminant
le 28 février 2014

En vertu de l'article 60 des statuts et règlements de la CSN, le comité de surveillance est formé de trois membres élus par le congrès qui a référé cette élection au conseil confédéral. Pour l'exercice 2011–2014, le comité était composé de Marjolaine Côté, Guy Gingras et Michel Tétreault, lequel a remplacé Yvan Gamelin, à compter de septembre 2012.

Les attributions du comité sont les suivantes :

- examiner toute dépense extraordinaire non prévue au budget;
- examiner les rapports semestriels du trésorier;
- surveiller l'administration du Fonds de défense professionnelle et l'application des règlements;
- être représenté par un de ses membres à toutes les séances du bureau confédéral, du conseil confédéral et du congrès de la CSN; l'ensemble du comité de surveillance est présent au moment des débats portant sur les états financiers;
- faire au comité exécutif et au bureau confédéral les recommandations qu'il juge utiles;
- aviser le conseil confédéral sur les virements de crédit recommandés par le comité exécutif et le bureau confédéral.

Au cours de notre mandat, nous avons émis des recommandations sur les sujets suivants : l'adoption d'une modification à la proposition budgétaire et un virement de crédit du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement.

Dans le présent rapport, nous commentons à la fois les résultats du dernier semestre ainsi que ceux de l'ensemble de l'exercice 2011–2014.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons rencontré à plusieurs reprises le trésorier, la contrôleur et la comptable de la CSN. Nous avons rencontré également la directrice du Service des ressources humaines, la coordonnatrice du Service des relations du travail ainsi que le coordonnateur de UCCO–SACC–CSN. Nous sommes satisfaits des explications fournies sur les écarts significatifs qui ont été observés entre le réel et la prévision budgétaire et nous remercions toutes ces personnes pour leur précieuse collaboration. Nous remercions également les employé-es de bureau pour leur généreuse contribution à la réalisation de notre mandat.

Le comité de surveillance s'est acquitté de l'ensemble de ces tâches et a mis l'accent sur sa responsabilité d'informer judicieusement les instances sur les grands enjeux budgétaires.

Il est important de mentionner aux congressistes que la CSN a adopté les nouvelles normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, lors de la réalisation de ses états financiers, telles que présentées par le trésorier.

Au cours des 36 derniers mois, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants a été supérieur à la prévision budgétaire, soit 287 330 comparativement à 282 415, alors que le taux de cotisation était plus près de la prévision, soit 22,88 \$ comparativement à 22,81 \$.

RÉSULTATS CUMULATIFS

Au terme de l'exercice financier de 36 mois se terminant le 28 février 2014, les revenus s'élèvent à 239 853 607 \$, dont 235 764 323 \$ proviennent des *per capita* et 4 089 284 \$, des intérêts.

Quant aux dépenses, elles ont été inférieures de 15 157 811 \$ par rapport au budget. Ainsi, un surplus de 17 043 746 \$ se dégage, comparativement à un déficit prévu au budget modifié de 2 589 549 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les revenus sont supérieurs de 17 421 182 \$, excédent qui provient principalement du transfert de 15 000 000 \$ du Fonds de soutien extraordinaire, tel qu'adopté par le conseil fédéral de décembre 2013, au budget de fonctionnement. Les dépenses ont, quant à elles, été inférieures de 1 552 064 \$, ce qui termine cet exercice par un excédent des revenus sur les dépenses de 13 044 240 \$, alors que la prévision budgétaire prévoyait une insuffisance de fonds de 5 929 006 \$. Deux raisons principales expliquent cet écart favorable : en premier lieu, l'ajout de 15 000 000 \$ provenant du Fonds de soutien extraordinaire et, en second lieu, le poste budgétaire « Administration » où nous observons que les dépenses ont été inférieures de 8 683 963 \$ à ce qui a été budgété.

Toutefois, des dépassements dans plusieurs postes budgétaires ont attiré notre attention et nous croyons qu'il est important de les relever.

DIRECTION (PAGE 27)

COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI (PAGE 49)

Le dépassement de 1 067 021 \$ s'explique principalement par les salaires et les dépenses pour la salariée affectée aux travaux du comité sur les services à la suite d'une proposition adoptée au 63^e Congrès; par le départ de trois membres et par l'arrivée de trois nouveaux membres au comité exécutif pour laquelle des sommes ont été provisionnées pour fin de mandat, tel qu'il est prévu dans la politique pour la détermination des conditions de travail des membres du comité exécutif de la CSN.

GESTION DES IMMEUBLES (PAGE 50)

Lors du bureau confédéral des 29 et 30 novembre 2012, il a été adopté que la CSN procède à l'embauche d'un gestionnaire d'immeuble afin, entre autres, de mener à bien et de coordonner la réalisation des étapes menant à l'agrandissement prévu à l'édifice du 1601, avenue De Lorimier, ce qui explique la dépense de 156 701 \$ qui a été intégrée au budget modifié de décembre 2012.

JURIDIQUE (PAGE 52)

Ce qui a retenu notre attention au poste budgétaire « Juridique », c'est l'écart défavorable de 1 652 936 \$ provenant des revenus de facturation qui ont été moindres que la prévision budgétaire. Dans le cadre de la présentation du budget 2014–2017, cette prévision sera réévaluée.

UCCO-SACC-CSN (PAGE 53)

Au cours de notre mandat, nous avons porté une attention particulière aux dépassements importants relatifs aux frais juridiques. Ceux-ci s'élèvent à 1 516 047 \$, soit 253 % de plus que la prévision budgétaire. Ces dépassements sont attribuables au nombre important de dossiers complexes devant être plaidés devant les tribunaux canadiens et qui se retrouvent parfois même devant la Cour suprême; ces dossiers sont octroyés à des firmes extérieures spécialisées hors Québec. Nous souhaitons rappeler le fait que le Service juridique de la CSN ne peut couvrir, à lui seul, la totalité de ces dossiers. Cependant, à la suite de nos observations, le coordonnateur du Service juridique autorise maintenant les mandats et supervise la facturation des firmes hors Québec.

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL (PAGE 54)**COMITÉ NATIONAL DES JEUNES**

Deux raisons justifient le dépassement du budget dévolu au comité national des jeunes : la tenue de plusieurs rencontres des membres de ce comité qui ont été nécessaires pour la présentation de leur rapport devant le 63^e Congrès de mai 2011 et la tenue de sessions supplémentaires de la Formation Soleil qui est dispensée chaque été.

DIVERS

Le dépassement est dû principalement aux activités du comité sur les services, dont les coûts au 28 février 2014 s'élèvent à 286 860 \$.

SYNDICALISATION (PAGE 28)**CONSOLIDATION** (PAGE 71)

Nous constatons un écart de 1 239 774 \$ au poste budgétaire « Consolidation » qui s'explique principalement par la campagne de changement d'allégeance dans le secteur de la construction qui s'est déroulée en juin 2012.

FRAIS JURIDIQUES (PAGE 71)

Il y a un surplus des dépenses de 582 212 \$ par rapport au budget de 900 000 \$ qui est principalement dû à la campagne de syndicalisation des Couche-Tard.

AUTRES DÉPENSES (PAGE 71)

À l'item « Autres dépenses », nous observons que 63 % des dépenses sont attribuables à la publicité et à la promotion.

RELATIONS DU TRAVAIL (PAGE 29)
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**FORMATION**

Au module formation, le réel de 1 312 527 \$, par rapport à la prévision de 500 000 \$, s'explique notamment par la formation des formatrices et des formateurs des organisations de la CSN, à la formation liée à l'organisation du travail dans le réseau de la santé et des services sociaux et, finalement, à la formation des dirigeantes et des dirigeants des organisations.

Tout au long de notre mandat, une attention particulière a été portée à la subvention de la CSST. Lors de notre rencontre avec la personne responsable de ce dossier, celle-ci a mentionné avoir réalisé une recherche afin de comprendre comment la répartition des sommes dévolues aux organisations a été effectuée depuis 1981, première année où la CSN recevait une subvention de la CSST. Soulignons qu'une large réflexion a été entreprise sur l'utilisation et la répartition de la subvention, ce qui a mené à une proposition du comité exécutif de la CSN sur la distribution de la subvention CSST, qui a été adoptée au bureau confédéral de février 2014.

COMMUNICATIONS (PAGE 30)**IMPRIMERIE-DISTRIBUTION** (PAGE 56)

Le comité de surveillance constate une diminution de l'ordre de 597 788 \$ de la dépense affectée à l'item « Travaux extérieurs ». Cette diminution est justifiée par l'acquisition d'un nouvel équipement à l'imprimerie ayant permis de limiter le travail fait à l'extérieur.

ADMINISTRATION (PAGE 32)**FINANCES ET INFORMATIQUE** (PAGES 64-65)

Nous observons que, dans ces deux postes budgétaires, nous retrouvons des honoraires professionnels qui connaissent un surplus pour l'un et un déficit pour l'autre, durant cette période. Cela s'explique par le fait qu'auparavant, ces deux postes étaient jumelés sous l'item « Finances », alors que maintenant, ils sont distincts. Lors de l'élaboration du budget, il était difficile de prévoir les montants exacts dévolus pour chacun de ces postes.

IMMEUBLE MONTRÉAL (PAGE 66)

Il est important de souligner qu'en ce qui concerne l'immeuble Montréal, la proposition budgétaire a été élaborée en fonction des travaux de construction qui devaient se réaliser dans le présent mandat. Le budget prévoyait donc les sommes nécessaires pour l'électricité et le chauffage, les taxes, l'amortissement et les intérêts sur la dette à long terme. C'est ce qui explique l'écart de 7 278 807 \$ pour l'ensemble de ce poste.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Au terme de cet exercice de 36 mois, le Fonds de défense professionnelle dégage un excédent des revenus sur les dépenses de 9 705 248 \$, ce qui représente un écart de 15 114 426 \$ par rapport au budget modifié. La raison principale de ce surplus réside une fois de plus dans la faible moyenne des prestations de grève qui se situe à 263 prestations hebdomadaires, comparativement à la prévision budgétaire qui en prévoit 700.

À la suite de ce résultat, le comité de surveillance joint en annexe à ce rapport deux graphiques illustrant l'évolution historique des prestations de grève versées depuis le congrès de 1988. Depuis cette période, nous constatons que le versement de ces prestations n'a jamais atteint les prévisions budgétaires, et ce, malgré la conjoncture politique et sociale plus difficile pour la période 2002–2005.

Notons qu'au moment d'écrire ce rapport, six syndicats étaient en conflit, dont trois en lock-out, pour un total de 77 membres, et trois en grève, pour un total de 376 membres.

REVENUS			
Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois	Écart %
70 902 630 \$	70 902 630 \$	72 682 455 \$	1 779 825 \$ 2,5 %

DÉPENSES			
Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois	Écart %
74 028 899 \$	76 311 808 \$	62 977 207 \$	13 334 601 \$ 17,5 %

ÉCART DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			
Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois	Écart
(3 126 269) \$	(5 409 178) \$	9 705 248 \$	15 114 426 \$

APPUI À LA NÉGOCIATION (PAGE 34)

NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES (PAGE 40)

La négociation regroupée dans plusieurs secteurs, dont l'hôtellerie, les CPE, le préhospitalier et le transport scolaire, entre autres, vient justifier le dépassement de 4 232 109 \$. Les mêmes raisons expliquent le dépassement au poste « Réunions de coordination ».

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Nous notons que l'actif net a régressé de 5 705 742 \$, passant de 23 465 121 \$ au début de l'exercice à 17 759 379 \$ au 28 février 2014 en raison du transfert de 15 000 000 \$ au budget de fonctionnement, pour l'agrandissement de l'immeuble du 1601, avenue De Lorimier.

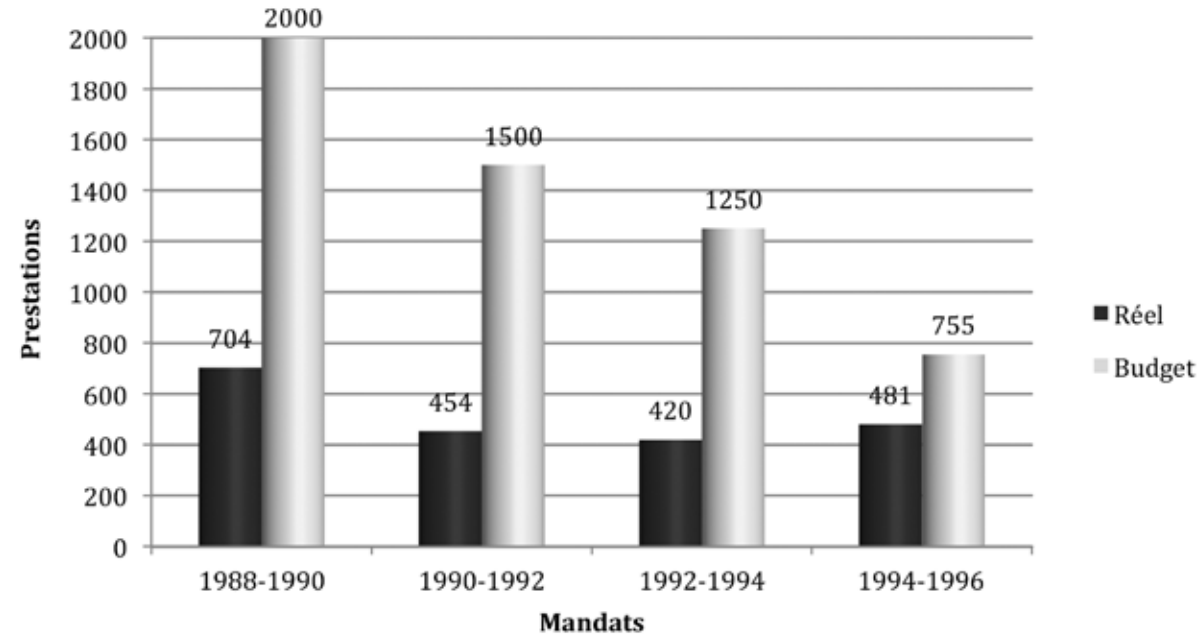
RECOMMANDATION

Le comité de surveillance des finances recommande au 64^e Congrès :
D'adopter les états financiers pour l'exercice de 36 mois se terminant le 28 février 2014 du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs.

Le comité de surveillance de la CSN,

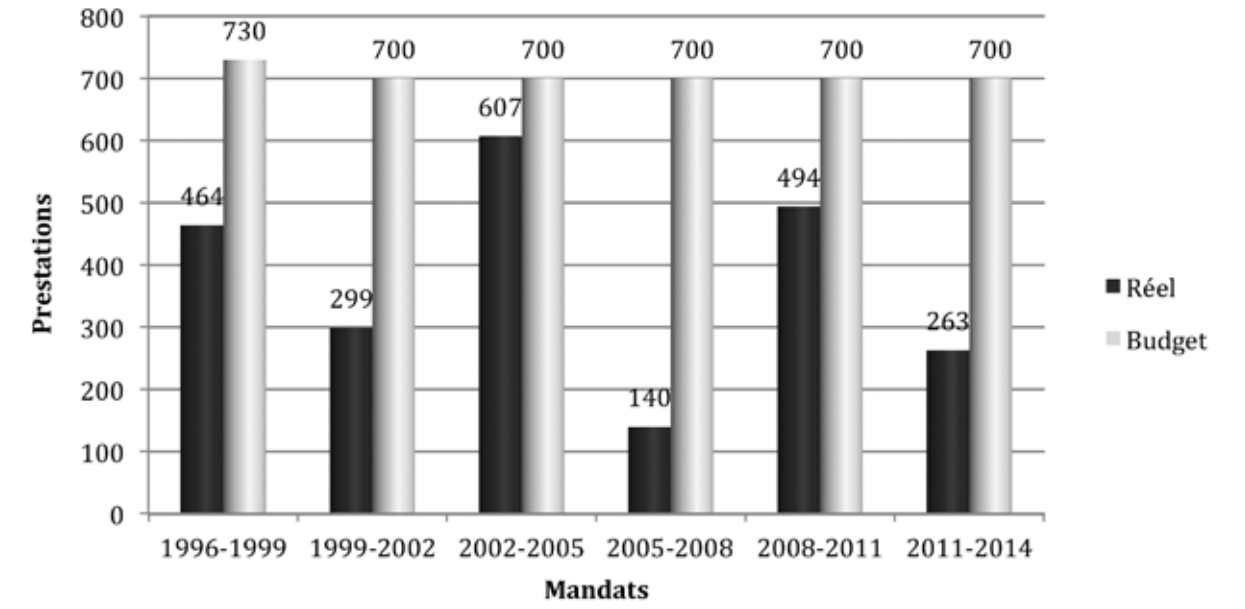
Marjolaine Côté
Guy Gingras
Michel Tétreault

1988-1996



Une moyenne de 514 prestations versées pour les quatre mandats.

1996-2014



Une moyenne de 400 prestations de grève versées de 1996 à 2011.

Une moyenne de 700 prestations de grèves budgétées.

* Moyenne pour les 36 mois du mandat 2011-2014 : 263 prestations.

BUDGET 2014-2017

C3 MOT DU
TRÉSORIER

D1 BUDGET
2014-2017

E1 PROPOSITIONS

CAMARADES DÉLÉGUÉ-ES,

Dans les prochains instants, nous nous acquitterons d'une des plus importantes responsabilités syndicales qui nous sont confiées par nos membres, soit celle d'adopter les prévisions budgétaires de la CSN pour la période du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2017.

Le budget de la CSN s'appuie sur des choix politiques, sociaux et syndicaux. Il doit soutenir les orientations syndicales que vous êtes appelés à déterminer au cours du présent congrès. Il doit aussi contribuer aux luttes que mèneront, durant les trois prochaines années, la CSN et ses organisations affiliées : les syndicats, les conseils centraux et les fédérations.

Notre responsabilité syndicale consiste à effectuer les choix les plus judicieux possible pour que nous puissions promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques des travailleuses et des travailleurs, cela afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des membres que nous représentons ainsi que celles de l'ensemble de la population. Voilà l'exercice auquel nous sommes maintenant conviés.

À la CSN, cet exercice est transparent et éminemment démocratique. Peu d'organisations syndicales dans le monde peuvent prétendre à la même transparence et à la même qualité démocratique. Le comité précongrès a déjà débattu de cette proposition budgétaire et vous en recommande son adoption. C'est à vous maintenant d'en prendre connaissance, d'en débattre et d'en disposer.

LE PARTAGE DES POINTS DE FISCALITÉ

Les statuts et règlements fixent le *per capita* à verser à la CSN à 0,72 % de la masse salariale brute. Les montants ainsi perçus sont versés dans trois caisses distinctes : le budget de fonctionnement reçoit 0,47 %, le Fonds de défense professionnelle (FDP), 0,225 %, tandis que le Fonds de soutien extraordinaire reçoit 0,025 %.

Le budget de fonctionnement sert à payer les services de la CSN, lesquels viennent en appui aux fédérations, aux conseils centraux et aux syndicats. Ces services sont : la syndicalisation, les relations du travail, les communications, l'appui aux mobilisations et à la vie régionale, l'administration, les ressources humaines et le juridique. Le budget de fonctionnement prévoit également les coûts de notre fonctionnement démocratique.

Le Fonds de défense professionnelle, quant à lui, assume les dépenses liées à :

- l'appui aux luttes, soit : les prestations de grève et de lock-out, les allocations aux syndicats pour les dépenses de grève et de lock-out, les prestations de congédiement pour activités syndicales ainsi que les frais juridiques et les amendes reliés aux conflits de travail;
- l'appui à la négociation, c'est-à-dire : la structure de services en appui à la coordination des négociations du secteur public, les dépenses pour soutenir les négociations regroupées et locales dans le secteur privé et la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux;
- et enfin, l'appui à nos revendications, soit : les dons de solidarité ainsi que les campagnes confédérales, sectorielles et régionales.

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, il peut, le cas échéant, venir en appui au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

LES REVENUS

La CSN connaît depuis 15 ans une croissance soutenue du nombre de ses membres. Le tableau qui suit nous montre qu'entre le mandat 1996–1999 et celui qui vient de prendre fin au 28 février 2014, le nombre moyen de cotisantes et

de cotisants par mois à la CSN est passé de 204 012 à 287 330, ce qui constitue une augmentation de l'effectif de la CSN de 83 318.

ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE COTISANTES ET DE COTISANTS PAR MOIS	
Période	Cotisants
1996-1999	204 012
1999-2002	223 093
2002-2005	245 749
2005-2008	266 145
2008-2011	274 156
2011-2014	287 330

On peut aussi observer que, bien qu'il y ait eu une croissance continue du nombre de cotisants par mois, cette augmentation a été beaucoup moins grande pour les deux derniers exercices que pour les précédents.

Le tableau qui suit nous montre que la diminution de la croissance de l'effectif de la CSN s'est accentuée au cours du mandat qui vient de se terminer.

ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE COTISANTES ET DE COTISANTS PAR MOIS PENDANT LE DERNIER EXERCICE	
Fin de la période	Moyenne cumulative
31-08-2011	284 502
29-02-2012	286 122
31-08-2012	288 340
28-02-2013	286 365
31-08-2013	287 021
28-02-2014	287 330

En fait, on peut y observer que pendant les 18 premiers mois d'exercice, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 2012, il y a eu une légère croissance du nombre de

cotisantes et de cotisants. Par la suite, on a assisté à une diminution de l'effectif, suivie d'une faible remontée de celui-ci. Si on considère les périodes d'un an se terminant à la fin du mois de février de chaque année, on voit que la moyenne cumulative du nombre de cotisantes et de cotisants par mois est passée de 286 122 au 29 février 2012 à 286 365 au 28 février 2013, pour se terminer à 287 330 au 28 février 2014. Cela démontre une certaine stagnation de nos effectifs au cours du dernier mandat.

Il n'y a pas de réponse unique pour expliquer la diminution de la croissance de nos effectifs. D'abord, nous avons connu, en 2008, une crise financière qui a, par la suite, entraîné une récession économique. Celle-ci fut suivie d'une lente reprise, surtout en ce qui a trait à l'emploi.

D'autre part, les budgets gouvernementaux austères, tant à Ottawa qu'à Québec, amènent des compressions dans les services publics et des tentatives de privatisation de services.

Enfin, les ténors de la droite intensifient leurs attaques à l'endroit du mouvement syndical.

Tout cela explique en partie pourquoi le taux de syndicalisation au Québec, bien qu'enviable si on se compare au reste du Canada ou encore à nos voisins du Sud, stagne ou régresse légèrement.

Cela étant dit, la CSN a une tradition de combativité qui ne se dément pas. Nul ne peut ignorer l'important travail d'information et de mobilisation qu'elle effectue et l'espace qu'elle occupe dans le débat public. C'est de cette façon que la CSN se déploie et c'est par ses actions quotidiennes qu'elle continue d'exercer un pouvoir d'attraction.

Ainsi, nous évaluons que pour les trois prochaines années, malgré un contexte politique difficile, une conjoncture économique incertaine, un Code du travail peu favorable à la syndicalisation et des attaques répétées de la droite, la CSN continuera d'accroître ses effectifs. Toutefois, nous anticipons que cette hausse sera moindre que celles que nous avons connues au cours des derniers exercices financiers. En conséquence, nous prévoyons que, pour les trois prochaines années, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois sera de 291 711.

L'autre facteur qui détermine la hauteur des revenus de *per capita* est le taux moyen de cotisation par mois à la CSN. Ce dernier dépend uniquement de l'évolution des

salaires des membres des syndicats affiliés à la CSN. Pour le présent exercice financier, nous prévoyons que le taux mensuel de cotisation sera de 24,08 \$.

	Budget 2011-2014	Réel 2011-2014	Budget 2014-2017
Nombre moyen de cotisantes et de cotisants	282 415	287 330	291 711
Taux moyen	22,81 \$	22,88 \$	24,08 \$
Revenus de <i>per capita</i>	231 908 123 \$	235 764 323 \$	252 895 136 \$

Conséquemment, nous prévoyons que les revenus de *per capita* pour les trois prochaines années seront de 252 895 136 \$, en hausse de 17 130 813 \$ comparativement à ceux de l'exercice 2011-2014.

LES DÉPENSES

Alors que nous prévoyons une croissance plus modeste de nos revenus, du côté des dépenses, nous anticipons une augmentation plus substantielle. Plusieurs éléments expliquent cela.

D'abord, rappelons-nous qu'au dernier congrès, nous avons haussé les montants dévolus à la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux pour une période de trois ans de 13 152 659 \$ à 18 375 000 \$.

Autrement dit, sur une base annuelle, ces montants passaient de 4 384 220 \$ à 6 125 000 \$, ce qui représentait une hausse de 40 %.

De plus, dans le cadre des travaux sur les services, le comité exécutif de la CSN a soumis une nouvelle hypothèse de hausse de péréquation, laquelle fut adoptée par le conseil fédéral de décembre 2012. Cette nouvelle hausse faisait passer la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux rétroactivement au 1^{er} mars 2012 à 7 266 455 \$ annuellement.

Le présent budget prévoit des montants de péréquation de 23 772 143 \$ pour trois ans pour une moyenne annuelle de 7 924 048 \$.

ÉVOLUTION DES MONTANTS DE PÉRÉQUATION	
	Montants pour 3 ans
Budget 2008-2011	13 152 659 \$
Budget 2011-2014	18 375 000 \$
Budget 2011-2014 modifié	20 657 909 \$
Budget 2014-2017	23 772 143 \$

Ainsi, sur une durée de six ans, la péréquation a été haussée de 10 619 484 \$, ce qui représente un pourcentage d'augmentation de 80,7 %. Si on considère que pendant cette même période, les revenus de *per capita* ont augmenté de 19,5 %, cela nous démontre l'effort consenti par la confédération à cet égard.

Augmentation des versements de péréquation depuis 2008-2011	80,7 %
Augmentation des revenus de <i>per capita</i> depuis 2008-2011	19,5 %

Une autre façon de mesurer cet effort est de comparer l'évolution des revenus de *per capita* du FDP, fonds où se retrouvent les dépenses de péréquation, avec l'augmentation des montants de péréquation. La proposition budgétaire 2014-2017 prévoit que l'augmentation des revenus de *per capita* du FDP depuis le mandat 2008-2011 aura été de 12 143 049 \$.

Pour la même période, la péréquation aura été haussée de 10 619 484 \$. C'est donc dire que la quasi-totalité de la croissance des revenus de *per capita* du FDP, soit 87,4 %, aura été dédiée à la péréquation aux organisations affiliées.

On se rappellera que le but premier de la péréquation est de venir en aide aux organisations affiliées moins fortunées. L'objectif est donc de rétablir une certaine équité de services envers les membres des syndicats de la CSN, quels que soient leur conseil central et leur fédération d'appartenance. Voilà une autre façon tangible qu'ont les membres de la CSN de manifester leur solidarité.

Dans un autre ordre d'idées, les conventions collectives des travailleuses et des travailleurs du secteur public viendront à échéance le 31 mars 2015. La structure de salarié-es en appui à cette négociation est déjà en place. Des sessions de formation RELAIS-RESO ont déjà été offertes.

La CSN est l'organisation syndicale la plus représentative dans le secteur public. La CSN et ses fédérations jouent un rôle de leader dans la conduite de cette négociation. Ainsi, nous ne ménagerons aucun effort pour que les salarié-es du secteur public de la FSSS, de la FEESP, de la FNEEQ et de la FP puissent obtenir satisfaction à l'égard de leurs revendications légitimes. Ce sont ces femmes et ces hommes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux qui, quotidiennement, rendent des services à la population. Leur travail doit être reconnu à sa juste valeur. Ainsi, dans le présent budget, les sommes dévolues à la conduite de cette négociation se chiffrent à 9 723 059 \$, ce qui représente une augmentation de plus de 6 millions de dollars comparativement à ce qui fut dépensé dans le mandat qui vient de se terminer.

Dans la foulée des travaux réalisés sur l'organisation et la dispensation des services, la CSN a revu l'ensemble de ses politiques de soutien financier à l'intention de ses syndicats affiliés. Cela nous a permis de cerner des sphères où il était utile de bonifier certaines politiques existantes et d'autres où il était nécessaire d'en adopter de nouvelles. Le présent budget intègre l'ensemble de ces mesures.

À la CSN, nous savons que notre force repose sur l'autonomie, la démocratie et la solidarité. C'est au contact de toutes les autres composantes de notre mouvement que chacun des syndicats peut prendre la véritable mesure de ces valeurs fondamentales. Voilà pourquoi nous avons grandement bonifié notre politique de soutien financier pour la participation des syndicats au congrès de la CSN. Un soutien tangible sera apporté aux nouveaux syndicats affiliés à la CSN, c'est-à-dire ceux qui ont joint nos rangs depuis le dernier congrès. La CSN remboursera, selon les barèmes en vigueur dans le mouvement, les salaires et les dépenses de militantes et de militants formant la délégation de ces syndicats. Selon le nombre de membres du syndicat, le nombre de délégué-es pour lesquels il pourra recevoir un tel remboursement variera de un à trois. Voilà une façon d'accueillir chaleureusement les nouveaux syndicats et de les initier à la vie démocratique de notre mouvement.

Bienvenue à la CSN! Bienvenue chez vous!

À la CSN, nous croyons qu'il faut lutter de toutes nos forces contre les congédiements injustifiés et arbitraires. Malheureusement, les frais encourus pour de tels arbitrages sont souvent exorbitants. Nous avons la conviction qu'aucun syndicat affilié ne doit être forcé de choisir entre la défense des droits de ses

membres et une vie syndicale dynamique en raison du coût des arbitrages. Ainsi, selon la taille de votre syndicat, la CSN remboursera entre 50 % et 100 % des frais et des honoraires de l'arbitre lors d'un arbitrage pour congédiement. Nous avons ainsi prévu une somme de 400 000 \$ au budget du Service des relations du travail pour ce nouveau soutien financier destiné aux syndicats.

Par ailleurs, nous savons que les travailleuses et les travailleurs qui font le choix de se syndiquer sont animés par une volonté de voir rapidement leurs conditions de travail s'améliorer. Trop souvent, les nouveaux syndicats disposent de bien peu de moyens pour appuyer la négociation de leur première convention collective. Nous avons donc décidé de bonifier notre politique d'aide afin que les nouveaux syndicats puissent aussi profiter de banques de journées de libérations syndicales pour la préparation de leurs projets de négociation.

Ainsi, 800 000 \$ sont ajoutés au budget du Service de la syndicalisation pour venir en appui aux nouveaux syndicats en négociation.

À la CSN, nous croyons fermement que c'est en très grande partie grâce à leur mobilisation que les travailleuses et les travailleurs réussissent à obtenir de meilleures conditions de travail. Cette mobilisation, bien qu'essentielle, demande souvent beaucoup d'énergie et exige que les militantes et les militants appelés à la susciter soient formés et soutenus dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

C'est pour cette raison que nous avons grandement bonifié notre politique de soutien financier pour la participation aux sessions de formation à la mobilisation, et ce, tant pour les syndicats du secteur privé que pour ceux du secteur public. Les remboursements seront plus généreux et davantage de personnes pourront participer à ces sessions de formation, en particulier pour les syndicats qui œuvrent sur plusieurs sites de travail.

Les syndicats du secteur privé sont de plus en plus nombreux à unir leurs efforts et à se regrouper ou à se coordonner pour mener leurs négociations. Nous sommes d'avis que ces regroupements dans différents secteurs d'activité augmentent le rapport de force des syndicats en négociation. Voilà pourquoi la CSN a revu sa politique de soutien des négociations regroupées ou coordonnées. D'importantes sommes d'argent sont prévues à cet effet au FDP.

La CSN reçoit une subvention de la CSST pour tenir des activités en matière de santé et de sécurité. Nous avons toujours utilisé la majeure partie de cette

subvention pour permettre aux fédérations et aux conseils centraux de tenir des sessions de formation sur cette question. Cette enveloppe était également utilisée pour la tenue d'activités telles que la Journée de commémoration des personnes mortes ou blessées au travail qui a lieu chaque 28 avril ou encore pour soutenir les conseils centraux dans le cadre de la semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail et, enfin, pour l'événement Bilan et perspectives en matière de santé et de sécurité qui réunit de nombreux syndicats de la CSN.

Sur recommandation du comité exécutif, le bureau confédéral a convenu qu'à l'avenir, la subvention de la CSST ne serait plus utilisée pour ces activités. Ainsi, toutes les fédérations et tous les conseils centraux se verront octroyer plus d'argent, dans certains cas les augmentations sont substantielles, pour former encore plus de militantes et de militants en santé et en sécurité du travail.

La CSN ne négligera pas pour autant les autres dimensions de la santé et de la sécurité du travail. Un montant de 200 000 \$ est prévu à l'intérieur du budget de fonctionnement pour les activités de commémoration du 28 avril.

Pour ce qui est de la semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail et des rencontres Bilan et perspectives, elles seront financées par le FDP, dans le cadre des budgets de campagnes confédérales. Ainsi, quelques centaines de milliers de dollars seront transférées vers d'autres enveloppes budgétaires laissant plus d'argent pour la formation des travailleuses et des travailleurs en santé et en sécurité.

À l'intérieur du budget du FDP, il existe trois types de campagnes. Les campagnes confédérales permettent de mener des luttes sociopolitiques pour faire la promotion des revendications sociales de la CSN, pensons notamment à des sujets comme l'assurance-emploi, les régimes de retraite, la sauvegarde des services publics et l'avenir du secteur manufacturier et industriel. Les budgets de campagnes sectorielles sont à la disposition des fédérations afin de leur permettre de se déployer dans leurs secteurs d'activité, alors que les budgets de campagnes régionales sont utilisés par les conseils centraux pour promouvoir des revendications sur leur territoire.

Toujours dans le but de mieux soutenir nos organisations affiliées, j'annonce que les sommes pour les campagnes sectorielles et régionales seront doublées. Pour le présent exercice financier de trois ans, les campagnes sectorielles passeront de 675 000 \$ à 1 350 000 \$, alors que les campagnes régionales passeront de 140 000 \$ à 280 000 \$. Cela représente une augmentation de 815 000 \$.

Par ailleurs, dans le cadre de nos travaux sur les services, nous avons entendu le cri du cœur des syndicats. Ils sollicitent l'aide du mouvement pour qu'on les soutienne davantage dans leur volonté d'améliorer la vie syndicale. Vous l'avez vu précédemment, la CSN a bonifié ses politiques de soutien financier à l'égard des syndicats. Nous voulons aller encore plus loin et revoir nos politiques et nos pratiques, notamment en matière de consolidation des syndicats, pour les appuyer de façon accrue à l'égard de la vie syndicale. Le bureau confédéral se penchera sur cette question dans les prochains mois.

Dans un tout autre ordre d'idées, au dernier congrès, je vous avais dit qu'il nous fallait impérativement agrandir l'édifice que nous possédons à Montréal, le 1601, De Lorimier. La CSN en est propriétaire depuis le début des années 1980. Cet immeuble de 100 000 pieds carrés est occupé à pleine capacité.

Depuis plusieurs années, la CSN et ses organisations affiliées louent des bureaux au 2100, De Maisonneuve et au 1600, De Lorimier. En fait, nous avons loué tout ce que nous avons pu dans ces deux édifices. Depuis l'automne dernier, nous avons même été dans l'obligation de louer de nouveaux locaux dans les bureaux de Télé-Québec à quelques rues du 1601, De Lorimier. Cela démontre qu'il est encore plus impérieux d'agir sur l'agrandissement de notre immeuble.

Depuis le dernier congrès, nous avons embauché des chargé-es de projet spécialistes de la question pour nous accompagner. De plus, nous avons créé un poste de gestionnaire d'immeubles pour que celui-ci puisse se consacrer à temps plein à ce projet d'envergure. Il est vrai que c'est plus long à réaliser que nous l'avions imaginé au point de départ. Cependant, nous avons voulu agir avec prudence et rigueur et, surtout, ne rien précipiter. Nous avons mené des études en tous genres, raffiné la compréhension de nos besoins et tenu plusieurs rencontres avec la Ville de Montréal pour faire accepter notre projet. Cela est maintenant fait à notre satisfaction.

Aujourd'hui, le concept est pratiquement terminé. L'agrandissement devrait être certifié LEED, démontrant ainsi notre préoccupation pour les questions sociales et environnementales, ce qui est en conformité avec nos valeurs. Nous pourrions commencer la première phase des travaux dès cet été et nous estimons que le tout devrait être terminé pour le début de l'année 2017.

Tout cela doit évidemment se financer. Au dernier congrès, je vous avais également dit que, pour ce faire, nous avons évalué nos besoins d'emprunt à 50 millions de

dollars. Le coût total du projet est toujours estimé à 65 millions de dollars. Dans la dernière année, nous avons travaillé étroitement avec notre partenaire financier, la Caisse d'économie solidaire, et avec les instances supérieures de Desjardins. Cet hiver, une esquisse de financement nous a été proposée. Les taux d'intérêt pendant et après la construction sont avantageux, on nous permet d'obtenir un emprunt pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars pour une période de 25 ans, tel que nous l'avions demandé. Cependant, les coûts d'intérêt et les modalités de remboursement sont plus intéressants pour les premiers 40 millions que pour les 10 derniers.

Conséquemment, nous chercherons à nous limiter, dans toute la mesure du possible, à un emprunt de 40 millions de dollars. Cela nécessitera une mise de fonds de 25 millions. Vous avez vu, lors de la présentation des états financiers 2011–2014, que nous avons transféré 15 millions du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement à cette fin. Au cours du présent mandat, nous transférerons à nouveau d'importantes sommes du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement au fur et à mesure de nos besoins financiers. C'est possible puisque le FDP est en bonne situation et qu'il n'aura pas besoin des transferts du Fonds de soutien extraordinaire pour maintenir sa réserve de 150 000 prestations de grève, de lock-out ou de congédiement pour activités syndicales.

La CSN a la capacité de réaliser un tel projet. Premièrement, notre situation financière nous le permet. Deuxièmement, nous pouvons le faire sans handicaper d'aucune façon les services que nous donnons aux syndicats. Au contraire, comme nous l'avons vu précédemment, d'importantes sommes d'argent sont retournées aux fédérations et aux conseils centraux pour améliorer les services aux syndicats. Vous avez également pu constater que de nombreuses politiques de soutien financier ont été créées et d'autres ont été bonifiées pour soutenir les syndicats. Troisièmement, il est vrai qu'à court terme, cela occasionne des coûts. Cependant, à moyen et à long terme, nous serons gagnants puisque nous économiserons sur nos coûts de location externe, lesquels, sont appelés à croître considérablement si nous ne faisons rien.

En fait, nous estimons que, sur une période de 25 ans, nos déboursés en intérêts et en capital seront à peu près équivalents à ce que nous paierions si nous louions un même espace de bureaux ailleurs. Toutefois, après 25 ans, cet immeuble sera entièrement payé et nous posséderons un actif de plusieurs dizaines de millions de dollars. Cet actif représentera notre bas de laine s'il advenait que la CSN ou une de ses organisations affiliées subissent des coups durs.

Nous avons vu plus tôt dans ce congrès, au moment de la présentation des états financiers, que lors du dernier congrès, nous avons procédé à l'ajout permanent de 20 postes de salarié-es. Cette fois-ci, les ajouts en matière de ressources humaines seront plus modestes.

En cours de mandat, il y a eu un ajout temporaire d'un conseiller syndical au module défense des accidentés du Service des relations du travail. Nous proposons de rendre cet ajout permanent et de prévoir une ou un employé-e de bureau de plus à ce même module.

Dans l'équipe nationale du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR), un poste temporaire de conseiller syndical a été octroyé en cours de route. Cela a été rendu nécessaire par le fait que ces salarié-es coordonnent l'ensemble des campagnes nationales, y compris celle de Leucan-CSN, qui demandent beaucoup de temps et d'énergie. De plus en plus de syndicats du secteur privé décident de regrouper leurs négociations et cela implique que nous devons coordonner les plans d'action sur le plan national. C'est ce qui est réalisé par l'équipe nationale du SAMVR. Nous proposons que cet ajout temporaire devienne permanent.

La CSN soutient les fédérations et les conseils centraux qui adhèrent à son réseau informatique. La CSN-Construction et la FSSS, qui n'étaient pas sur notre réseau en 2011, ont décidé de s'y joindre depuis. Vous comprendrez aisément que cela engendre un travail accru pour le module informatique du Service de l'administration. Outre le fait qu'il a fallu faire migrer l'ensemble des usagères et des usagers de ces organisations sur notre réseau, à terme, c'est environ 33 % plus d'usagers qui devront être soutenus par le module informatique. Voilà pourquoi nous proposons de rendre permanents les deux postes de conseillers et le poste de technicien qui avaient été ajoutés à la suite de l'intégration au réseau CSN de la CSN-Construction et de la FSSS. Cela vient compléter la réorganisation du module informatique commencé à la fin de 2010.

Le monde des communications est en profonde transformation. On assiste à la fois à une multiplication des plateformes et à une accélération de la diffusion des informations. Le Service des communications a effectué ce virage, notamment au chapitre de l'utilisation des médias sociaux. Il y a de plus en plus de productions de capsules Web.

Nous avons déjà un poste de webmestre. Afin d'être encore plus actifs à cet égard, nous proposons de créer un nouveau poste d'édimestre, lequel viendra libérer le webmestre de tâches plus techniques, lui donnant ainsi la capacité de mieux planifier notre développement dans ce domaine. De plus, nous avons haussé les montants disponibles pour les outils de communication afin qu'on puisse mieux rejoindre nos membres.

AJOUTS PERMANENTS DE RESSOURCES HUMAINES	
Service des relations du travail	1 c.s. défense des accidentés 1 e.b. défense des accidentés
Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale	1 c.s. équipe nationale
Service de l'administration	2 c.s. informatique 1 technicien informatique
Service des communications	1 édimestre

Afin de boucler notre budget et de ne pas créer un trop grand déficit au FDP, nous avons modifié notre prévision quant au nombre hebdomadaire de prestations de grève et de lock-out. Celle-ci passe donc de 700 à 550. Entendons-nous bien, nous diminuons notre prévision pour la rapprocher de la réalité vécue au cours des dix dernières années. Cependant, la CSN octroiera des prestations de grève tant qu'il y aura des membres de syndicats qui lutteront pour améliorer leurs conditions de travail. La CSN versera des prestations de lock-out tant qu'il y aura des patrons véreux qui s'attaqueront aux travailleuses et aux travailleurs.

D'ailleurs, c'est avec beaucoup de fierté que je vous annonce que l'adoption de ce budget sera suivie de propositions distinctes prévoyant que les prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales passeront de 240 \$ à 245 \$, et ce, dès la fin du présent congrès. Ces prestations seront par la suite majorées à 250 \$, le 1^{er} mars 2015, et à 255 \$, le 1^{er} mars 2016.

Ces propositions témoignent de la solidarité que la CSN et tous les membres de ses syndicats affiliés expriment envers celles et ceux qui choisissent démocratiquement de mener des batailles pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Cette solidarité représente un trait distinctif de la CSN et nous en sommes particulièrement fiers.

Camarades, voyons maintenant comment cette prévision de revenus et de dépenses se déploie dans les trois fonds de la CSN.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Au budget de fonctionnement, nous prévoyons recevoir des cotisations pour un montant de 168 723 477 \$ et des intérêts de 500 000 \$, pour des revenus totaux de 169 223 477 \$.

Des dépenses de 169 809 934 \$ sont anticipées, ce qui occasionne un déficit de 586 457 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT		
REVENUS		
Per capita	168 723 477 \$	169 223 477 \$
Intérêts	500 000 \$	
DÉPENSES		
Direction	45 489 810 \$	169 809 934 \$
Syndicalisation	20 753 205 \$	
Relations du travail	35 367 336 \$	
Communications	9 725 349 \$	
Mobilisation	34 355 680 \$	
Administration	24 118 554 \$	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		(586 457 \$)

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Au FDP, nous escomptons des *per capita* de 75 598 116 \$ et des revenus d'intérêts de 1 800 000 \$, pour des revenus totaux de 77 398 116 \$.

Des dépenses de 85 885 202 \$ sont prévues, ce qui occasionne un déficit de 8 487 086 \$.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE		
REVENUS		
Per capita	75 598 116 \$	77 398 116 \$
Intérêts	1 800 000 \$	
DÉPENSES		
Luttes	40 010 000 \$	85 885 202 \$
Négociations	39 245 202 \$	
Revendications	6 630 000 \$	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		(8 487 086 \$)

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Finalement, pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, nous prévoyons recevoir des *per capita* de 8 573 543 \$ et des revenus d'intérêts de 500 000 \$, pour des revenus totaux de 9 073 543 \$.

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE		
REVENUS		
Per capita	8 573 543 \$	9 073 543 \$
Intérêts	500 000 \$	
DÉPENSES		
	----- \$	----- \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		9 073 543 \$

Ainsi, grâce aux revenus du Fonds de soutien extraordinaire, nous avons globalement au cumulatif une prévision budgétaire équilibrée. Par ailleurs, rappelons-nous qu'en cours d'exercice, d'importantes sommes d'argent seront transférées du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement pour constituer notre mise de fonds pour les travaux d'agrandissement du 1601, De Lorimier.

POUR CONCLURE...

**CAMARADES
DÉLÉGUÉ-ES,**

La situation financière de la CSN nous permet aujourd'hui de vous présenter un budget qui cherche à répondre le plus adéquatement possible aux besoins et aux attentes de nos membres. Notre responsabilité syndicale consiste aussi à nous assurer que nous pourrions assumer celle-ci non seulement à court terme, mais aussi à moyen et à long terme.

Ce budget comporte plusieurs mesures adaptées à la réalité syndicale actuelle. Il intègre l'ensemble des politiques de soutien financier pour les syndicats qui ont été revues et repensées dans le cadre des travaux sur les services.

Des sommes sont disponibles pour les fédérations et les conseils centraux afin qu'ils puissent améliorer les services qu'ils offrent aux syndicats. D'autres montants leur permettront de mieux déployer leur action afin de défendre les intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques des travailleuses et des travailleurs.

La solidarité est une valeur fondamentale de la CSN. Nous cherchons par ce budget, notamment par l'utilisation des sommes disponibles au FDP, à la promouvoir. Comme le dit si bien notre déclaration de principe :

« Les travailleuses et les travailleurs se regroupent en syndicats qui pratiquent la solidarité en s'affiliant aux trois paliers qui soutiennent quotidiennement leur action : le conseil central, la fédération et la confédération, ce qui apporte à leur action un rayonnement et une portée qu'ils n'auraient pas autrement. Un fonds de défense professionnelle, auquel participent tous les syndicats, donne un sens concret à cette solidarité. Ainsi organisée, cette solidarité, prenant appui sur la liberté, assure que la lutte de chacun des groupes soit appuyée par l'ensemble. »


Camarades, nous avons une grande responsabilité syndicale et sociale. Voilà comment, à partir des sommes qui nous sont confiées par nos membres, nous soutiendrons nos conseils centraux, nos fédérations, nos syndicats et leurs membres, pour que chacun de nous puisse dire :

« LE SYNDICALISME, J'Y CROIS »

ET QU'ENSEMBLE,
NOUS UNISSIONS NOS FORCES
ET NOS VOIX POUR PROCLAMER :

« LA CSN, NOUS Y CROYONS » !

Merci !



Pierre Patry
Trésorier de la CSN

BUDGET 2014-2017

TABLE DES MATIÈRES

Budget cumulatif 2014-2017	
<i>Budget cumulatif</i>	2
Budget de fonctionnement 2014-2017	
<i>Budget de fonctionnement</i>	4
<i>Dépenses – direction</i>	5
<i>Dépenses – syndicalisation</i>	6
<i>Dépenses – relations du travail</i>	7
<i>Dépenses – communications</i>	8
<i>Dépenses – appui aux mobilisations et à la vie régionale</i>	9
<i>Dépenses – administration</i>	10
Fonds de défense professionnelle 2014-2017	
<i>Fonds de défense professionnelle</i>	12
<i>Dépenses – appui à la négociation – péréquations</i>	13
<i>Dépenses – appui à la négociation – négociations regroupées et locales</i>	14
<i>Dépenses – appui à nos revendications</i>	15
Fonds de soutien extraordinaire 2014-2017	
<i>Fonds de soutien extraordinaire</i>	17
Budget de fonctionnement –	
Renseignements complémentaires 2014-2017	
<i>Comité exécutif et personnel d’appui</i>	19
<i>Contrôle</i>	20
<i>Administration du FDP</i>	20
<i>Gestion des immeubles</i>	20
<i>Ressources humaines</i>	21
<i>Juridique</i>	22
<i>UCCO-SACC-CSN</i>	23
<i>Comités et groupes de travail</i>	24
<i>Information – documentation</i>	25
<i>Imprimerie – distribution</i>	26
<i>Équipe mobilisation</i>	27
<i>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine</i>	27
<i>Bas-Saint-Laurent</i>	28
<i>Saguenay–Lac-Saint-Jean</i>	28
<i>Québec–Chaudières-Appalaches</i>	29
<i>Cœur-du-Québec</i>	29
<i>Estrie</i>	30
<i>Montréal métropolitain</i>	30
<i>Laurentides</i>	31
<i>Lanaudière</i>	31
<i>Montérégie</i>	32
<i>Outaouais</i>	32
<i>Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec</i>	33
<i>Côte-Nord</i>	33
<i>Finances</i>	34
<i>Informatique</i>	35
<i>Immeuble de Montréal</i>	36
<i>Immeuble de Québec</i>	37
Fonds de défense professionnelle –	
Renseignements complémentaires 2014-2017	
<i>Secteur public – négociations regroupées</i>	39

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET CUMULATIF 2014-2017**BUDGET DE FONCTIONNEMENT**FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE**FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE***CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX***BUDGET CUMULATIF 2014-2017*

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	231 908 123 \$	231 908 123 \$	235 764 323 \$	252 895 136 \$
Intérêts et divers	3 200 000	3 200 000	4 089 284	2 800 000
	<u>235 108 123</u>	<u>235 108 123</u>	<u>239 853 607</u>	<u>255 695 136</u>
CHARGES				
Direction - p. 5	42 210 287	42 366 927	46 677 678	45 489 810
Syndicalisation - p. 6	19 365 541	19 365 541	20 411 248	20 753 205
Relations du travail - p.7	31 360 643	31 510 643	31 978 996	35 367 336
Communications - p. 8	9 223 203	9 223 203	9 756 519	9 725 349
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p.9	33 001 213	33 001 213	33 774 985	34 355 680
Administration - p. 10	25 918 337	25 918 337	17 234 374	24 118 554
Appui aux luttes - p. 12	45 159 600	45 159 600	28 150 182	40 010 000
Appui à la négociation - p. 12	23 929 299	26 212 208	30 444 349	39 245 202
Appui à nos revendications - p. 12	4 940 000	4 940 000	4 392 740	6 630 000
Créances douteuses recouvrées - p. 12 et 17	-	-	(11 210)	
	<u>235 108 123</u>	<u>237 697 672</u>	<u>222 809 861</u>	<u>255 695 136</u>
EXCÉDENT(INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>- \$</u>	<u>(2 589 549) \$</u>	<u>17 043 746 \$</u>	<u>- \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**BUDGET 2014-2017***CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX***BUDGET DE FONCTIONNEMENT**BUDGET 2014-2017*

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	154 956 858	\$ 154 956 858	\$ 157 210 256	\$ 168 723 477
Transfert du Fonds de soutien extraordinaire	-	-	15 000 000	
Intérêts et divers	500 000	500 000	667 784	500 000
	<u>155 456 858</u>	<u>155 456 858</u>	<u>172 878 040</u>	<u>169 223 477</u>
CHARGES				
Direction - p. 5	42 210 287	42 366 927	46 677 678	45 489 810
Syndicalisation - p. 6	19 365 541	19 365 541	20 411 248	20 753 205
Relations du travail - p. 7	31 360 643	31 510 643	31 978 996	35 367 336
Communications - p. 8	9 223 203	9 223 203	9 756 519	9 725 349
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 9	33 001 213	33 001 213	33 774 985	34 355 680
Administration - p. 10	25 918 337	25 918 337	17 234 374	24 118 554
	<u>161 079 224</u>	<u>161 385 864</u>	<u>159 833 800</u>	<u>169 809 934</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 622 366)</u>	<u>\$ (5 929 006)</u>	<u>\$ 13 044 240</u>	<u>\$ (586 457)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - DIRECTION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
DIRECTION				
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 19	10 835 117	10 835 117	\$ 11 902 138	\$ 11 182 951
Contrôle - p. 20	547 644	547 644	581 877	545 272
Administration du FDP - p. 20	514 303	514 303	568 683	554 166
Gestion des immeubles - p. 20	-	156 640	156 701	548 162
Ressources humaines - p. 21	8 942 103	8 942 103	8 924 661	8 543 679
Juridique - p. 22	6 402 795	6 402 795	7 534 711	7 366 194
UCCO-SACC-CSN - p. 23	7 981 325	7 981 325	9 838 304	8 567 386
Bureau confédéral	250 000	250 000	264 180	390 000
Conseil confédéral	1 700 000	1 700 000	1 963 343	2 100 000
Congrès	2 050 000	2 050 000	2 129 874	2 200 000
Comités et groupes de travail - p. 24	1 300 000	1 300 000	1 412 716	1 730 000
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	150 000	150 000	150 000	150 000
Fête du 8 mars	175 000	175 000	209 879	200 000
Fête du 1er mai	175 000	175 000	93 969	200 000
Commémoration du 28 avril	175 000	175 000	83 816	200 000
Fierté gaie	12 000	12 000	774	12 000
Solidarité internationale :				
Affiliation internationale	350 000	350 000	301 290	350 000
Activités de solidarité	650 000	650 000	560 762	650 000
	<u>42 210 287</u>	<u>42 366 927</u>	<u>46 677 678</u>	<u>45 489 810</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - SYNDICALISATION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
SYNDICALISATION				
Salaires :				
1 coordination				
17 personnes conseillères syndicales				
7 personnes employé-es de bureau	6 055 168	6 055 168	6 141 538	6 651 553
Avantages sociaux	2 732 170	2 732 170	3 035 595	2 881 451
Formation continue	60 552	60 552	5 031	66 516
Séjour et déplacement	850 000	850 000	701 815	800 000
Loyer	837 651	837 651	852 882	793 339
Téléphone	300 000	300 000	134 510	171 544
Informatique	430 000	430 000	412 206	138 802
Dépenses de bureau	300 000	300 000	137 198	150 000
	<u>11 565 541</u>	<u>11 565 541</u>	<u>11 420 775</u>	<u>11 653 205</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Organisation	3 700 000	3 700 000	2 961 063	3 500 000
Audition avant accréditation	100 000	100 000	42 246	50 000
Négociation	800 000	800 000	449 747	800 000
Consolidation	1 400 000	1 400 000	2 639 774	2 500 000
Frais juridiques	900 000	900 000	1 482 212	1 200 000
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés	400 000	400 000	504 234	400 000
Autres charges	500 000	500 000	911 197	650 000
	<u>7 800 000</u>	<u>7 800 000</u>	<u>8 990 473</u>	<u>9 100 000</u>
	<u>19 365 541</u>	<u>19 365 541</u>	<u>20 411 248</u>	<u>20 753 205</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - RELATIONS DU TRAVAIL

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
RELATIONS DU TRAVAIL				
Salaires :				
1 coordination				
46 conseillères et conseillers syndicaux (45)				
15 employé-es de bureau (14)	14 784 124	14 784 124	14 304 766	16 738 276
Avantages sociaux	6 639 778	6 639 778	6 988 107	7 252 993
Formation continue	147 841	147 841	91 737	167 383
Séjour et déplacement	1 400 000	1 400 000	1 632 589	1 700 000
Loyer	2 238 900	2 238 900	2 318 006	2 670 729
Téléphone	400 000	400 000	250 795	298 876
Informatique	990 000	990 000	1 051 606	364 079
Documentation	135 000	135 000	87 830	100 000
Charges de bureau	450 000	450 000	362 635	400 000
	<u>27 185 643</u>	<u>27 185 643</u>	<u>27 088 071</u>	<u>29 692 336</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Recherche	450 000	450 000	401 943	450 000
Appui à la négociation	450 000	450 000	259 553	450 000
Appui à l'arbitrage	-	150 000	18 127	400 000
Formation	500 000	500 000	1 312 527	1 100 000
Santé-sécurité	2 000 000	2 000 000	2 209 732	2 400 000
Condition féminine	125 000	125 000	11 538	125 000
Analyses d'entreprises	650 000	650 000	677 505	750 000
	<u>4 175 000</u>	<u>4 325 000</u>	<u>4 890 925</u>	<u>5 675 000</u>
	<u>31 360 643</u>	<u>31 510 643</u>	<u>31 978 996</u>	<u>35 367 336</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

CHARGES - COMMUNICATIONS

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
COMMUNICATIONS				
1 direction				
1 coordination				
13 conseillères et conseillers syndicaux (12,5)				
6 employé-es de bureau				
2 employé-es à l'imprimerie				
Information - documentation - p. 25	9 223 342	9 223 342	9 064 124	9 699 952
Imprimerie - distribution - p. 26	(139)	(139)	692 395	25 397
	<u>9 223 203</u>	<u>9 223 203</u>	<u>9 756 519</u>	<u>9 725 349</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

CHARGES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE				
50,5 conseillères et conseillers syndicaux (49,5) 19,42 employé-es de bureau				
Équipe mobilisation - p. 27	4 091 943 \$	4 091 943 \$	4 194 708 \$	4 798 534 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine - p. 27	1 375 697	1 375 697	1 392 622	1 451 013
Bas-Saint-Laurent - p. 28	1 399 668	1 399 668	1 499 315	1 536 718
Saguenay–Lac-Saint-Jean - p. 28	1 896 874	1 896 874	1 873 768	1 951 789
Québec–Chaudière-Appalaches - p. 29	3 899 721	3 899 721	4 261 423	3 829 977
Cœur-du-Québec - p. 29	2 353 366	2 353 366	2 280 377	2 361 331
Estrie - p. 30	1 231 153	1 231 153	1 266 199	1 257 834
Montréal métropolitain - p. 30	6 100 727	6 100 727	6 285 528	6 162 142
Laurentides - p. 31	1 320 153	1 320 153	1 305 349	1 356 502
Lanaudière - p. 31	1 260 153	1 260 153	1 315 925	1 301 870
Montérégie - p. 32	3 630 154	3 630 154	3 577 552	3 662 053
Outaouais - p. 32	1 307 268	1 307 268	1 294 678	1 344 129
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec - p. 33	1 626 668	1 626 668	1 725 714	1 732 230
Côte-Nord - p. 33	1 507 668	1 507 668	1 501 827	1 609 558
	<u>33 001 213 \$</u>	<u>33 001 213 \$</u>	<u>33 774 985 \$</u>	<u>34 355 680 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

CHARGES - ADMINISTRATION

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
ADMINISTRATION				
1 comptable				
1 coordination				
11 conseillères et conseillers syndicaux (9)				
12 employé-es de bureau				
7 techniciens (6)				
1 préposé-e à la maintenance				
9 préposé-es aux immeubles				
1 stagiaire				
Finances - p. 34	9 072 445 \$	9 072 445 \$	7 919 231 \$	7 591 148 \$
Informatique - p. 35	4 206 761	4 206 761	5 544 336	7 823 517
Immeuble de Montréal - p. 36	8 024 102	8 024 102	745 295	5 251 064
Immeuble de Québec - p. 37	2 143 819	2 143 819	1 182 332	1 202 825
	<u>23 447 127</u>	<u>23 447 127</u>	<u>15 391 194</u>	<u>21 868 554</u>
Charges administratives				
Amortissement du mobilier	501 210	501 210	301 461	300 000
Audit des états financiers	180 000	180 000	45 664	190 000
Assurances diverses	190 000	190 000	141 802	160 000
Aide aux syndicats provinciaux	1 600 000	1 600 000	1 354 253	1 600 000
	<u>2 471 210</u>	<u>2 471 210</u>	<u>1 843 180</u>	<u>2 250 000</u>
	<u>25 918 337 \$</u>	<u>25 918 337 \$</u>	<u>17 234 374 \$</u>	<u>24 118 554 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	69 102 630	69 102 630	70 551 921	75 598 116
Intérêts et divers	1 800 000	1 800 000	2 130 534	1 800 000
	<u>70 902 630</u>	<u>70 902 630</u>	<u>72 682 455</u>	<u>77 398 116</u>
CHARGES				
APPUI AUX LUTTES				
Prestations de grèves	25 662 000	25 662 000	9 739 920	21 450 000
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	1 497 600	1 497 600	1 853 119	1 560 000
Dépenses de congédiements	1 200 000	1 200 000	263 716	500 000
Frais juridiques	3 500 000	3 500 000	2 752 397	2 500 000
Dépenses de fonctionnement	10 000 000	10 000 000	11 457 123	11 000 000
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves	800 000	800 000	443 505	800 000
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois	2 500 000	2 500 000	1 640 402	2 200 000
	<u>45 159 600</u>	<u>45 159 600</u>	<u>28 150 182</u>	<u>40 010 000</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION				
Péréquations - p. 13	18 375 000	20 657 909	20 657 941	23 772 143
Négociations regroupées et locales -p.14	5 554 299	5 554 299	9 786 408	15 473 059
	<u>23 929 299</u>	<u>26 212 208</u>	<u>30 444 349</u>	<u>39 245 202</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS - p. 15				
	<u>4 940 000</u>	<u>4 940 000</u>	<u>4 392 740</u>	<u>6 630 000</u>
CRÉANCES DOUTEUSES RECOUVRÉES				
			(10 064)	
	<u>74 028 899</u>	<u>76 311 808</u>	<u>62 977 207</u>	<u>85 885 202</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	<u>(3 126 269)</u>	<u>(5 409 178)</u>	<u>9 705 248</u>	<u>(8 487 086)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
PÉRÉQUATIONS				
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE				
Fédération de la CSN-Construction			3 750 007	
Fédération du commerce			8 714 175	
FNEEQ			151 828	
Fédération des professionnelles			110 269	
FSSS			1 368 859	
FEESP			1 091 660	
Fédération industrie manufacturière			3 028 370	
Fédération nationale des communications			1 566 006	
	<u>17 600 000</u>	<u>19 781 154</u>	<u>19 781 174</u>	<u>22 760 562</u>
PÉRÉQUATION RÉGIONALE				
Côte-Nord			207 400	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			219 408	
Outaouais			46 929	
Lanaudière			36 868	
Laurentides			23 130	
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec			202 866	
Bas-Saint-Laurent			50 227	
Saguenay-Lac-St-Jean			25 523	
Estrie			43 514	
Cœur-du-Québec			20 902	
	<u>775 000</u>	<u>876 755</u>	<u>876 767</u>	<u>1 011 581</u>
	<u>18 375 000</u>	<u>20 657 909</u>	<u>20 657 941</u>	<u>23 772 143</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014-2017

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES				
Secteur privé - regroupées				
Publicité préventive	250 000	250 000	194 427	250 000
Réunions de coordination	450 000	450 000	912 527	1 000 000
Dépenses de fonctionnement	750 000	750 000	3 367 433	2 500 000
Coordination négociation dans les fédérations	500 000	500 000	855 454	1 000 000
Sessions de formation de militantes et de militants	100 000	100 000	199 623	300 000
Secteur public - regroupées				
Ressources d'appui - p. 39	1 854 299	1 854 299	2 057 518	5 973 059
Publicité préventive	200 000	200 000	-	500 000
Réunion de coordination	50 000	50 000	24 006	50 000
Charges de fonctionnement	400 000	400 000	1 456 472	3 000 000
Session de formation de militantes et de militants	100 000	100 000	161 633	200 000
Négociations locales				
Publicité préventive	300 000	300 000	8 274	100 000
Sessions de formation de militantes et de militants	600 000	600 000	549 041	600 000
	<u>5 554 299</u>	<u>5 554 299</u>	<u>9 786 408</u>	<u>15 473 059</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE**BUDGET 2014–2017**CHARGES - APPUI À NOS REVENDICATIONS*

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
Dons de solidarité	450 000 \$	450 000 \$	435 001 \$	500 000 \$
Campagnes confédérales	3 675 000	3 675 000	3 043 713	4 500 000
Campagnes sectorielles	675 000	675 000	769 247	1 350 000
Campagnes régionales	140 000	140 000	144 779	280 000
	<u>4 940 000 \$</u>	<u>4 940 000 \$</u>	<u>4 392 740 \$</u>	<u>6 630 000 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE**BUDGET 2014–2017*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE**BUDGET 2014–2017*

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
PRODUITS				
Per capita	7 848 635 \$	7 848 635 \$	8 002 146 \$	8 573 543 \$
Intérêts	900 000	900 000	1 290 966	500 000
	<u>8 748 635</u>	<u>8 748 635</u>	<u>9 293 112</u>	<u>9 073 543</u>
CHARGES				
Transfert au budget de fonctionnement	-	-	15 000 000	
Créances douteuses recouvrées	-	-	(1 146)	
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>14 998 854</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>8 748 635 \$</u>	<u>8 748 635 \$</u>	<u>(5 705 742) \$</u>	<u>9 073 543 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX*BUDGET DE FONCTIONNEMENT**BUDGET 2014–2017**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI				
Salaires :				
6 membres de l'exécutif				
5 adjointes et adjoints				
5 employé-es de bureau	4 466 917 \$	4 466 917 \$	5 364 074 \$	4 990 703 \$
Avantages sociaux	1 917 762	1 917 762	2 308 626	2 013 690
Formation continue	44 669	44 669	13 858	49 907
Séjour et déplacement	1 500 000	1 500 000	1 298 303	1 500 000
Loyer	695 769	695 769	696 484	538 424
Téléphone	250 000	250 000	156 140	175 000
Informatique	385 000	385 000	300 159	115 227
Charges de bureau	375 000	375 000	162 002	200 000
	<u>9 635 117</u>	<u>9 635 117</u>	<u>10 299 646</u>	<u>9 582 951</u>
Visibilité institutionnelle	600 000	600 000	733 210	800 000
Budget de fonctionnement	600 000	600 000	869 282	800 000
	<u>1 200 000</u>	<u>1 200 000</u>	<u>1 602 492</u>	<u>1 600 000</u>
	<u>10 835 117 \$</u>	<u>10 835 117 \$</u>	<u>11 902 138 \$</u>	<u>11 182 951 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
CONTRÔLE				
Salaires :				
1 contrôleuse	302 369 \$	302 369 \$	355 202 \$	335 406 \$
Avantages sociaux	127 297	127 297	154 394	134 261
Formation continue	3 024	3 024	945	3 354
Séjour et déplacement	45 000	45 000	30 067	35 000
Loyer	19 454	19 454	19 479	21 105
Téléphone	5 000	5 000	5 904	6 968
Informatique	30 000	30 000	15 000	5 178
Charges de bureau	15 500	15 500	886	4 000
	<u>547 644</u>	<u>547 644 \$</u>	<u>581 877 \$</u>	<u>545 272 \$</u>
ADMINISTRATION DU FDP				
Salaires :				
1 responsable de l'administration	302 369 \$	302 369 \$	328 866 \$	335 406 \$
Avantages sociaux	127 297	127 297	148 432	134 261
Formation continue	3 024	3 024	1 800	3 354
Séjour et déplacement	25 000	25 000	44 519	40 000
Loyer	21 113	21 113	21 141	18 593
Téléphone	5 000	5 000	5 872	8 968
Informatique	15 000	15 000	15 000	9 584
Charges de bureau	15 500	15 500	3 053	4 000
	<u>514 303</u>	<u>514 303 \$</u>	<u>568 683 \$</u>	<u>554 166 \$</u>
GESTION DES IMMEUBLES				
Salaires :				
1 responsable gestion des immeubles	\$	92 390 \$	104 214 \$	335 406 \$
Avantages sociaux		38 895	34 810	134 261
Formation continue		925	-	3 354
Séjour et déplacement		7 640	7 456	40 000
Loyer		5 945	5 480	18 995
Téléphone		1 530	534	6 968
Informatique		4 580	4 167	5 178
Charges de bureau		4 735	40	4 000
	<u>0 \$</u>	<u>156 640 \$</u>	<u>156 701 \$</u>	<u>548 162 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
RESSOURCES HUMAINES				
Salaires :				
1 direction				
3 agentes et agents du personnel				
3 conseillères et conseillers à la formation				
8 employé-es de bureau	3 327 029	3 327 029	3 628 691	3 900 853
Avantages sociaux	1 592 672	1 592 672	1 806 720	1 688 816
Formation continue	33 270	33 270	38 764	39 009
Séjour et déplacement	225 000	225 000	289 956	300 000
Loyer	427 032	427 032	473 652	465 962
Téléphone	75 000	75 000	47 081	50 200
Informatique	750 000	750 000	599 958	137 039
Charges de bureau	185 000	185 000	95 822	150 000
	6 615 003	6 615 003	6 980 644	6 731 879
Produits :				
Coûts partagés	1 400 000	1 400 000	1 783 979	1 800 000
	5 215 003	5 215 003	5 196 665	4 931 879
Relations de travail	550 000	550 000	827 409	550 000
Renouvellement de la main-d'œuvre	755 000	755 000	407 288	755 000
Coût de la convention collective	700 000	700 000	749 097	700 000
Coûts avantages sociaux futurs	1 722 100	1 722 100	1 744 202	1 606 800
	3 727 100	3 727 100	3 727 996	3 611 800
	8 942 103	8 942 103	8 924 661	8 543 679

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
JURIDIQUE				
Salaires :				
1 coordination				
18 conseillères et conseillers syndicaux				
9 employé-es de bureau	6 700 166	6 700 166	6 716 610	7 343 889
Avantages sociaux	3 033 144	3 033 144	3 742 528	3 193 697
Formation continue	67 002	67 002	72 775	73 439
Séjour et déplacement	900 000	900 000	795 537	900 000
Loyer	1 107 467	1 107 467	1 044 221	1 087 907
Téléphone	250 000	250 000	136 754	163 624
Informatique	595 000	595 000	510 167	157 198
Charges de bureau	375 000	375 000	273 780	300 000
	13 027 779	13 027 779	13 292 372	13 219 754
Honoraires extérieurs	3 900 000	3 900 000	3 740 291	3 500 000
Mémoires, huissiers	1 500 000	1 500 000	792 814	1 000 000
Documentation	275 000	275 000	356 282	350 000
	18 702 779	18 702 779	18 181 759	18 069 754
Produits :				
Facturation	12 299 984	12 299 984	10 647 048	10 703 560
	6 402 795	6 402 795	7 534 711	7 366 194

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
UCCO–SACC–CSN				
Salaires :				
1 coordination				
7 conseillères et conseillers syndicaux				
4 employé-es de bureau	2 992 402 \$	2 992 402 \$	3 184 695 \$	3 279 951 \$
Avantages sociaux	1 354 496	1 354 496	1 431 458	1 426 209
Formation continue	29 924	29 924	12 341	32 800
Séjour et déplacement	1 000 000	1 000 000	1 193 949	1 200 000
Loyer	1 204 503	1 204 503	1 156 523	1 080 936
Téléphone	200 000	200 000	167 521	200 048
Informatique	230 000	230 000	259 398	77 442
Charges de bureau	220 000	220 000	248 677	220 000
	<u>7 231 325</u>	<u>7 231 325</u>	<u>7 654 562</u>	<u>7 517 386</u>
Imprimerie expédition	75 000	75 000	35 789	50 000
Traduction	75 000	75 000	31 906	50 000
Comité de formation				50 000
Frais juridiques	600 000	600 000	2 116 047	900 000
	<u>7 981 325 \$</u>	<u>7 981 325 \$</u>	<u>9 838 304 \$</u>	<u>8 567 386 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL				
COMITÉS				
Orientation	5 000 \$	5 000 \$	3 986 \$	5 000 \$
Juridiction	15 000	15 000	8 780	15 000
Surveillance	75 000	75 000	56 528	75 000
Condition féminine	200 000	200 000	199 582	250 000
Santé-sécurité	200 000	200 000	140 961	250 000
Environnement et développement durable				150 000
LGBT	120 000	120 000	133 739	150 000
Jeunes	200 000	200 000	341 285	350 000
Relations interculturelles	120 000	120 000	46 889	150 000
	<u>935 000</u>	<u>935 000</u>	<u>931 750</u>	<u>1 395 000</u>
GROUPES DE TRAVAIL				
Inter-conseils centraux	100 000	100 000	85 990	100 000
Service de garde à l'enfance	20 000	20 000	1 304	
Environnement	55 000	55 000	24 704	
Collectif international	75 000	75 000	39 206	75 000
Éducation	20 000	20 000	17 082	20 000
Santé et services sociaux	20 000	20 000	9 110	20 000
Relation avec les autochtones	20 000	20 000	16 710	20 000
Divers	55 000	55 000	286 860	100 000
	<u>365 000</u>	<u>365 000</u>	<u>480 966</u>	<u>335 000</u>
	<u>1 300 000 \$</u>	<u>1 300 000 \$</u>	<u>1 412 716 \$</u>	<u>1 730 000 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
INFORMATION - DOCUMENTATION				
Salaires :				
1 direction				
1 coordination				
11 conseillères et conseillers syndicaux (10,5)				
4 employé-es de bureau	4 054 509 \$	4 054 509 \$	3 965 288 \$	4 623 346 \$
Avantages sociaux	1 820 631	1 820 631	1 915 426	1 988 127
Formation continue	40 545	40 545	17 231	46 233
Séjour et déplacement	220 000	220 000	293 145	310 000
Loyer	1 062 657	1 062 657	1 113 911	843 772
Téléphone	125 000	125 000	90 853	122 024
Informatique	480 000	480 000	346 181	263 450
Charges de bureau	190 000	190 000	245 511	228 000
	<u>7 993 342</u>	<u>7 993 342</u>	<u>7 987 546</u>	<u>8 424 952</u>
Outils de communications				
Librairie	1 200 000	1 200 000	1 110 432	1 325 000
Abonnements et documentation	80 000	80 000	25 774	50 000
	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>	<u>60 736</u>	<u>50 000</u>
	<u>9 373 342</u>	<u>9 373 342</u>	<u>9 184 488</u>	<u>9 849 952</u>
Produits :				
Facturation	150 000	150 000	120 364	150 000
	<u>9 223 342 \$</u>	<u>9 223 342 \$</u>	<u>9 064 124 \$</u>	<u>9 699 952 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
IMPRIMERIE - DISTRIBUTION				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
2 employé-es de bureau				
2 employé-es d'imprimerie	1 248 704 \$	1 248 704 \$	1 255 761 \$	1 363 160 \$
Avantages sociaux	589 863	589 863	658 945	617 594
Formation continue	12 487	12 487	2 114	13 632
Séjour et déplacement	55 000	55 000	18 280	35 000
Loyer	773 807	773 807	774 844	561 469
Téléphone	25 000	25 000	21 832	21 884
Informatique	185 000	185 000	161 001	39 658
Charges de bureau	30 000	30 000	28 790	30 000
	<u>2 919 861</u>	<u>2 919 861</u>	<u>2 921 567</u>	<u>2 682 397</u>
Matériel de polycopie				
Location et entretien d'équipement	1 700 000	1 700 000	1 768 166	2 000 000
Matériel de distribution	175 000	175 000	179 594	200 000
Matériel de distribution	100 000	100 000	46 189	100 000
Timbres et messageries	2 000 000	2 000 000	2 088 253	2 300 000
Préparation des envois	225 000	225 000	75 144	225 000
Travaux extérieurs	2 600 000	2 600 000	2 002 212	2 000 000
Amortissement des équipements	80 000	80 000	39 265	18 000
	<u>9 799 861</u>	<u>9 799 861</u>	<u>9 120 390</u>	<u>9 525 397</u>
Produits :				
Facturation	9 800 000	9 800 000	8 427 995	9 500 000
	<u>(139) \$</u>	<u>(139) \$</u>	<u>692 395 \$</u>	<u>25 397 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
ÉQUIPE MOBILISATION				
Salaires :				
1 coordination				
6 conseillères et conseillers syndicaux (5)				
2 employé-e de bureau	1 937 280 \$	1 937 280 \$	2 041 004 \$	2 435 295 \$
Avantages sociaux	874 198	874 198	953 509	1 050 192
Formation continue	19 373	19 373	3 721	24 353
Séjour et déplacement	600 000	600 000	774 525	800 000
Loyer	181 092	181 092	182 628	243 613
Téléphone	150 000	150 000	56 863	84 848
Informatique	155 000	155 000	105 000	50 233
Charges de bureau	100 000	100 000	46 173	60 000
Charges diverses	75 000	75 000	31 285	50 000
	<u>4 091 943 \$</u>	<u>4 091 943 \$</u>	<u>4 194 708 \$</u>	<u>4 798 534 \$</u>
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1,5 employé-e de bureau	811 135	811 135 \$	785 065 \$	890 481 \$
Avantages sociaux	370 451	370 451	384 182	390 534
Formation continue	8 111	8 111	250	8 905
Séjour et déplacement	200 000	200 000	206 403	200 000
Loyer	100 000	100 000	78 527	123 210
Téléphone	55 000	55 000	31 709	42 944
Informatique	60 000	60 000	60 000	19 939
Frais juridiques	6 000	6 000	11 126	10 000
Charges de bureau	65 000	65 000	48 791	65 000
	<u>1 675 697</u>	<u>1 675 697</u>	<u>1 606 053</u>	<u>1 751 013</u>
Produits :				
Entente de services	300 000	300 000	213 431	300 000
	<u>1 375 697 \$</u>	<u>1 375 697 \$</u>	<u>1 392 622 \$</u>	<u>1 451 013 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
BAS-SAINT-LAURENT				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	715 362 \$	715 362 \$	718 352 \$	785 652 \$
Avantages sociaux	324 152	324 152	364 736	341 814
Formation continue	7 154	7 154	719	7 857
Séjour et déplacement	140 000	140 000	174 917	200 000
Loyer	75 000	75 000	75 470	102 126
Téléphone	45 000	45 000	33 201	36 508
Informatique	45 000	45 000	60 000	14 761
Frais juridiques	6 000	6 000	32 371	6 000
Charges de bureau	42 000	42 000	39 549	42 000
	<u>1 399 668 \$</u>	<u>1 399 668 \$</u>	<u>1 499 315 \$</u>	<u>1 536 718 \$</u>
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN				
Salaires :				
3 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	977 270 \$	977 270 \$	994 093 \$	1 073 649 \$
Avantages sociaux	439 928	439 928	509 225	464 002
Formation continue	9 676	9 676	1 101	10 736
Séjour et déplacement	175 000	175 000	146 206	175 000
Loyer	110 000	110 000	88 120	92 731
Téléphone	55 000	55 000	27 972	45 732
Informatique	60 000	60 000	45 000	19 939
Frais juridiques	15 000	15 000	18 905	15 000
Charges de bureau	55 000	55 000	43 146	55 000
	<u>1 896 874 \$</u>	<u>1 896 874 \$</u>	<u>1 873 768 \$</u>	<u>1 951 789 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES				
Salaires :				
6 conseillères et conseillers syndicaux	1 954 541	1 954 541	2 016 374	2 147 298
2 employé-es de bureau				
Avantages sociaux	879 857	879 857	1 054 729	928 004
Formation continue	19 545	19 545	2 993	21 473
Séjour et déplacement	250 000	250 000	200 694	250 000
Loyer	330 778	330 778	311 040	142 040
Téléphone	200 000	200 000	71 288	81 284
Informatique	105 000	105 000	120 000	39 878
Frais juridiques	60 000	60 000	406 924	120 000
Charges de bureau	100 000	100 000	77 381	100 000
	<u>3 899 721</u>	<u>3 899 721</u>	<u>4 261 423</u>	<u>3 829 977</u>

CŒUR-DU-QUÉBEC

Salaires :				
3 conseillères et conseillers syndicaux	1 120 929	1 120 929	1 141 144	1 230 893
1,75 employé-es de bureau				
Avantages sociaux	486 228	486 228	602 679	537 081
Formation continue	11 209	11 209	1 028	12 309
Séjour et déplacement	175 000	175 000	124 481	175 000
Loyer	190 000	190 000	184 177	193 595
Téléphone	175 000	175 000	85 003	98 108
Informatique	75 000	75 000	75 000	24 345
Frais juridiques	40 000	40 000	28 391	40 000
Charges de bureau	80 000	80 000	38 474	50 000
	<u>2 353 366</u>	<u>2 353 366</u>	<u>2 280 377</u>	<u>2 361 331</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
ESTRIE				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux	667 476	667 476	696 298	733 238
0,75 employé-e de bureau				
Avantages sociaux	301 002	301 002	360 378	317 455
Formation continue	6 675	6 675	1 270	7 332
Séjour et déplacement	70 000	70 000	69 325	70 000
Loyer	50 000	50 000	48 089	53 104
Téléphone	50 000	50 000	19 819	20 944
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	6 000	6 000	-	6 000
Charges de bureau	35 000	35 000	26 020	35 000
	<u>1 231 153</u>	<u>1 231 153</u>	<u>1 266 199</u>	<u>1 257 834</u>

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Salaires :				
10,5 conseillères et conseillers syndicaux	3 324 674	3 324 674	3 399 264	3 652 943
3 employé-es de bureau				
Avantages sociaux	1 493 450	1 493 450	1 682 447	1 575 288
Formation continue	33 247	33 247	3 661	36 529
Séjour et déplacement	375 000	375 000	308 288	375 000
Loyer	397 856	397 856	398 389	241 984
Téléphone	125 000	125 000	75 491	87 600
Informatique	240 000	240 000	285 000	81 298
Frais juridiques	31 500	31 500	61 937	31 500
Charges de bureau	80 000	80 000	71 051	80 000
	<u>6 100 727</u>	<u>6 100 727</u>	<u>6 285 528</u>	<u>6 162 142</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
LAURENTIDES				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,75 employé-e de bureau	667 476 \$	667 476 \$	662 477 \$	733 238 \$
Avantages sociaux	301 002	301 002	348 617	317 455
Formation continue	6 675	6 675	186	7 332
Séjour et déplacement	110 000	110 000	92 674	110 000
Loyer	75 000	75 000	68 577	75 208
Téléphone	40 000	40 000	20 857	23 508
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	10 000	10 000	27 103	10 000
Charges de bureau	65 000	65 000	39 858	65 000
	<u>1 320 153 \$</u>	<u>1 320 153 \$</u>	<u>1 305 349 \$</u>	<u>1 356 502 \$</u>

LANAUDIÈRE

Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,75 employé-e de bureau	667 476 \$	667 476 \$	700 225 \$	733 238 \$
Avantages sociaux	301 002	301 002	350 310	317 455
Formation continue	6 675	6 675	-	7 332
Séjour et déplacement	94 000	94 000	100 672	94 000
Loyer	63 000	63 000	62 466	68 140
Téléphone	40 000	40 000	17 140	23 944
Informatique	45 000	45 000	60 000	14 761
Frais juridiques	8 000	8 000	14 876	8 000
Charges de bureau	35 000	35 000	10 236	35 000
	<u>1 260 153 \$</u>	<u>1 260 153 \$</u>	<u>1 315 925 \$</u>	<u>1 301 870 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
MONTÉRÉGIE				
Salaires :				
5 conseillères et conseillers syndicaux				
2,25 employé-es de bureau	1 740 519 \$	1 740 519 \$	1 790 422 \$	1 911 716 \$
Avantages sociaux	787 230	787 230	875 431	830 176
Formation continue	17 405	17 405	7 399	19 117
Séjour et déplacement	260 000	260 000	215 277	260 000
Loyer	215 000	215 000	281 866	292 223
Téléphone	280 000	280 000	112 371	125 308
Informatique	150 000	150 000	150 000	43 513
Frais juridiques	40 000	40 000	24 076	40 000
Charges de bureau	140 000	140 000	120 710	140 000
	<u>3 630 154 \$</u>	<u>3 630 154 \$</u>	<u>3 577 552 \$</u>	<u>3 662 053 \$</u>

OUTAOUAIS

Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,67 employé-e de bureau	652 152 \$	652 152 \$	644 494 \$	716 465 \$
Avantages sociaux	293 594	293 594	328 970	309 660
Formation continue	6 522	6 522	441	7 165
Séjour et déplacement	100 000	100 000	108 104	110 000
Loyer	115 000	115 000	112 568	118 134
Téléphone	40 000	40 000	20 944	22 944
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	10 000	10 000	13 833	15 000
Charges de bureau	45 000	45 000	20 324	30 000
	<u>1 307 268 \$</u>	<u>1 307 268 \$</u>	<u>1 294 678 \$</u>	<u>1 344 129 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC				
Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	715 362 \$	715 362 \$	803 942 \$	785 652 \$
Avantages sociaux	324 152	324 152	348 205	341 814
Formation continue	7 154	7 154	1 958	7 857
Séjour et déplacement	225 000	225 000	271 937	275 000
Loyer	165 000	165 000	150 674	181 202
Téléphone	70 000	70 000	61 763	70 944
Informatique	45 000	45 000	45 000	14 761
Frais juridiques	10 000	10 000	7 478	10 000
Charges de bureau	65 000	65 000	34 757	45 000
	<u>1 626 668 \$</u>	<u>1 626 668 \$</u>	<u>1 725 714 \$</u>	<u>1 732 230 \$</u>

CÔTE-NORD

Salaires :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	715 362 \$	715 362 \$	701 840 \$	785 652 \$
Avantages sociaux	324 152	324 152	336 766	341 814
Formation continue	7 154	7 154	7 225	7 857
Séjour et déplacement	225 000	225 000	260 484	275 000
Loyer	65 000	65 000	63 351	66 311
Téléphone	60 000	60 000	49 329	62 756
Informatique	60 000	60 000	60 000	19 168
Frais juridiques	6 000	6 000	3 814	6 000
Charges de bureau	45 000	45 000	19 018	45 000
	<u>1 507 668 \$</u>	<u>1 507 668 \$</u>	<u>1 501 827 \$</u>	<u>1 609 558 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
FINANCES				
Salaires :				
1 coordination				
1 comptable				
4 conseillères et conseillers syndicaux				
11 employé-es de bureau				
1 stagiaire	3 652 858 \$	3 652 858 \$	3 702 179 \$	4 008 170 \$
Avantages sociaux	1 704 499	1 704 499	2 089 376	1 793 785
Formation continue	36 529	36 529	8 645	40 082
Séjour et déplacement	250 000	250 000	195 355	250 000
Loyer	670 309	670 309	670 141	540 380
Téléphone	100 000	100 000	60 356	71 840
Informatique	918 250	918 250	780 582	401 891
Charges de bureau	380 000	380 000	300 183	380 000
	<u>7 712 445</u>	<u>7 712 445</u>	<u>7 806 817</u>	<u>7 486 148</u>
Entretien de l'équipement	50 000	50 000	-	
Honoraires professionnels	600 000	600 000	71 213	100 000
Amortissement	500 000	500 000	153 740	90 000
Documents et formulaires	10 000	10 000	12 498	15 000
Frais juridiques	150 000	150 000	34 101	100 000
Frais de caisse	50 000	50 000	29 819	50 000
Créances douteuses recouvrées	-	-	(17 913)	
	<u>9 072 445</u>	<u>9 072 445</u>	<u>8 090 275</u>	<u>7 841 148</u>
Produits :				
Administration	-	-	171 044	250 000
	<u>9 072 445 \$</u>	<u>9 072 445 \$</u>	<u>7 919 231 \$</u>	<u>7 591 148 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
INFORMATIQUE				
Salaire:				
7 conseillères et conseillers syndicaux (5)				
1 employé-e de bureau				
7 techniciens (6)	2 638 447 \$	2 638 447 \$	2 606 523 \$	3 616 545 \$
Avantages sociaux	1 221 595	1 221 595	1 164 527	1 610 555
Formation continue	26 384	26 384	11 461	36 165
Séjour et déplacement	50 000	50 000	120 116	150 000
Loyer	290 375	290 375	290 640	259 172
Téléphone	150 000	150 000	63 235	79 480
Informatique	230 000	230 000	195 056	191 678
Charges de bureau	50 000	50 000	24 659	50 000
	<u>4 656 801</u>	<u>4 656 801</u>	<u>4 476 217</u>	<u>5 993 595</u>
Réseau intranet - internet	3 118 020	3 118 020	3 160 143	3 450 000
Téléphonie	1 042 201	1 042 201	674 869	75 000
Bureautique				3 350 000
Applications				800 000
Projets spéciaux	870 000	870 000	1 465 244	
Honoraires professionnels	300 000	300 000	402 866	300 000
Amortissement informatique	1 345 779	1 345 779	2 038 904	5 924 630
	<u>11 332 801</u>	<u>11 332 801</u>	<u>12 218 243</u>	<u>19 893 225</u>
Produits :				
Facturation	7 126 040	7 126 040	6 673 907	12 069 708
	<u>4 206 761 \$</u>	<u>4 206 761 \$</u>	<u>5 544 336 \$</u>	<u>7 823 517 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014-2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011-2014	Budget modifié 2011-2014	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 36 mois 2014-2017
IMMEUBLE DE MONTRÉAL				
Salaires :				
1 préposé-e à la maintenance				
7 préposés-es à l'immeuble	1 779 733 \$	1 779 733 \$	1 972 378 \$	1 983 307 \$
Avantages sociaux	880 830	880 830	1 033 686	922 604
Formation continue	17 797	17 797	373	19 833
Séjour et déplacement	20 000	20 000	30 390	20 000
Loyer	65 819	65 819	117 667	182 709
Téléphone	125 000	125 000	38 469	52 132
Informatique	45 000	45 000	21 006	8 813
Charges de bureau	45 000	45 000	31 373	45 000
	<u>2 979 179</u>	<u>2 979 179</u>	<u>3 245 342</u>	<u>3 234 398</u>
Électricité et chauffage	1 700 000	1 700 000	980 284	1 800 000
Entretien et réparations	2 000 000	2 000 000	2 149 934	2 000 000
Honoraires professionnels	982 690	982 690	1 981 645	1 000 000
Assurances	300 000	300 000	182 117	325 000
Intérêts sur la dette à long terme	5 700 000	5 700 000	-	2 100 000
Taxes	2 000 000	2 000 000	1 154 545	2 000 000
Amortissement	1 800 000	1 800 000	470 548	475 000
	<u>17 461 869</u>	<u>17 461 869</u>	<u>10 164 415</u>	<u>12 934 398</u>
Produits :				
	<u>9 437 767</u>	<u>9 437 767</u>	<u>9 419 120</u>	<u>7 683 334</u>
	<u>8 024 102 \$</u>	<u>8 024 102 \$</u>	<u>745 295 \$</u>	<u>5 251 064 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
IMMEUBLE DE QUÉBEC				
Salaires :				
2 préposé-es à l'immeuble	442 755 \$	442 755 \$	464 891 \$	480 961 \$
Avantages sociaux	219 465	219 465	237 111	229 898
Formation continue	4 428	4 428	-	4 810
Séjour et déplacement	10 000	10 000	7 659	10 000
Téléphone	8 000	8 000	2 369	8 568
Informatique	15 000	15 000	15 000	4 406
Dépenses diverses	25 000	25 000	10 811	25 000
	<u>724 648</u>	<u>724 648</u>	<u>737 841</u>	<u>763 643</u>
Entretien et réparations	250 000	250 000	85 323	150 000
Frais communs	1 200 000	1 200 000	874 218	1 000 000
Honoraires professionnels	250 000	250 000	301 474	50 000
Taxes	20 000	20 000	37 661	75 000
Amortissement	1 272 729	1 272 729	394 155	600 000
Relocalisation temporaire	300 000	300 000	439 959	
	<u>4 017 377</u>	<u>4 017 377</u>	<u>2 870 631</u>	<u>2 638 643</u>
Produits :	<u>1 873 558</u>	<u>1 873 558</u>	<u>1 688 299</u>	<u>1 435 818</u>
Déficit d'exploitation	<u><u>2 143 819</u></u> \$	<u><u>2 143 819</u></u> \$	<u><u>1 182 332</u></u> \$	<u><u>1 202 825</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2014–2017

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2011–2014	Budget modifié 2011–2014	Réel 36 mois 2011–2014	Budget 36 mois 2014–2017
SECTEUR PUBLIC				
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES				
Ressources d'appui :				
Salaires	802 664 \$	802 664 \$	1 081 980 \$	3 377 625 \$
Avantages sociaux	362 744	362 744	434 553	1 441 505
Formation continue	8 027	8 027	1 862	33 776
Séjour et déplacement	150 000	150 000	137 619	450 000
Loyer	282 864	282 864	255 165	308 824
Téléphone	50 000	50 000	24 371	94 376
Informatique	88 000	88 000	32 580	146 953
Dépenses de bureau	50 000	50 000	47 486	60 000
Budget de fonctionnement :				
Recherche	50 000	50 000	32 901	50 000
Abonnement	10 000	10 000	9 001	10 000
	<u>1 854 299 \$</u>	<u>1 854 299 \$</u>	<u>2 057 518 \$</u>	<u>5 973 059 \$</u>

PROPOSITIONS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2017

Le comité précongrès recommande au 64^e Congrès l'adoption de la proposition budgétaire au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2014-2017.

PROPOSITIONS ISSUES DU BUDGET

Le comité précongrès recommande :

1. MODIFICATIONS AU QUANTUM DES PRESTATIONS

1.1. Quantum des prestations de grève et de lock-out *(En application de l'article 18.01 des statuts et règlements du FDP)*

Que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 245 \$ à compter du 2 juin 2014
- 250 \$ à compter du 1^{er} mars 2015
- 255 \$ à compter du 1^{er} mars 2016

1.2. Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale *(En application de l'article 27.01 des statuts et règlements du FDP)*

Que les prestations hebdomadaires pour les personnes suspendues, congédiées ou victimes de représailles pour activité syndicale soient portées à :

- 245 \$ à compter du 2 juin 2014
- 250 \$ à compter du 1^{er} mars 2015
- 255 \$ à compter du 1^{er} mars 2016

LA PROTECTION
DES EMPLOIS.
UNE OFFENSIVE EN
SYNDICALISATION.
UNE DÉMOCRATIE
SYNDICALE DYNAMIQUE.
UN TRAVAIL DE QUALITÉ.
UN REVENU DÉCENT TOUT
AU LONG DE LA VIE.
UN MEILLEUR
RAPPORT DE FORCE.
UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE.

LE SYNDICALISME
À LA MANIÈRE CSN.

J'Y CROIS.

Confédération des
syndicats nationaux

Production
Service des
communications
de la CSN

Visuel de la
couverture
Akufen

Photographie
Shutterstock
Impression
Graphiscan



congres2014.csn.qc.ca
facebook.com/lacsn
twitter.com/lacsn
vimeo.com/lacsn



